



les études du CNC
mars 2021

La place des femmes
dans l'industrie
cinématographique
et audiovisuelle

La place des femmes dans l'industrie cinématographique et audiovisuelle

mars 2021

Cette étude a été réalisée conjointement par la Direction des études, des statistiques et de la prospective du CNC et le Service Pilotage & Statistiques d'Audiens.



Audiens
Service Pilotage & Statistiques
74 rue Jean Bleuzen - 92177 Vanves Cedex
Tél. : 0 173 173 591
www.audiens.org

Mickael Hayne, Philippe Degardin



Centre national du cinéma de l'image animée
Direction des études, des statistiques et de la prospective
291, boulevard Raspail 75675 Paris Cedex 14
Tél : 01.44.34.38.26
www.cnc.fr

Ivan Piccon, Sophie Jardillier, Benoît Danard

SOMMAIRE

Méthodologie.....	5
Chiffres-clés	6
1. La place des femmes au sein du CNC	10
A. La place des femmes au sein des effectifs du CNC	10
B. La place des femmes au sein des commissions du CNC	11
C. La place des femmes au sein des aides du CNC	12
<i>a. La place des femmes au sein des aides à l'écriture du CNC</i>	<i>12</i>
<i>b. La place des femmes au sein des autres dispositifs d'aides du CNC</i>	<i>15</i>
2. La place des femmes dans la réalisation de films.....	18
A. Les réalisatrices de courts métrages	18
B. Nombre de longs métrages selon le genre des réalisateurs.....	19
<i>a. Les films selon leur rang.....</i>	<i>21</i>
<i>b. Les films selon leur genre.....</i>	<i>24</i>
<i>c. Les devis des films d'initiative française agréés réalisés par des femmes.....</i>	<i>26</i>
<i>d. Les financements des films réalisés par des femmes</i>	<i>29</i>
<i>e. Les réalisatrices en 2019.....</i>	<i>30</i>
<i>f. Quelques éléments de comparaison internationale</i>	<i>32</i>
3. Les entrées des films réalisés par des femmes	35
A. La distribution des films d'initiative française agréés	35
<i>a. Les films distribués</i>	<i>35</i>
<i>b. Structure générale des frais d'édition</i>	<i>36</i>
<i>c. Frais d'édition selon la tranche de coût du film</i>	<i>37</i>
<i>d. Frais d'édition par genre de film</i>	<i>37</i>
B. Les entrées en salles des films agréés entre 2010 et 2019	38
C. Meilleures entrées en salles des films agréés entre 2010 et 2019.....	41
4. La place des femmes dans l'industrie cinématographique	43
A. L'emploi dans l'exploitation cinématographique	44
B. L'emploi dans la production cinématographique de fiction.....	47
<i>a. Effectifs et masse salariale.....</i>	<i>47</i>
<i>b. Pérennité de l'emploi dans la production cinématographique</i>	<i>51</i>
<i>c. L'âge des employés dans la production cinématographique.....</i>	<i>53</i>

d.	<i>Emploi selon le devis des films.....</i>	57
e.	<i>Répartition des effectifs selon leur salaire annuel brut dans le secteur.....</i>	60
C.	Analyse par métier dans la production cinématographique	61
a.	<i>Emploi dans la production cinématographique selon le métier et le genre</i>	61
b.	<i>Nombre moyen d'heures</i>	64
c.	<i>Répartition par âge moyen et médian</i>	66
d.	<i>Salaires horaires dans la production cinématographique selon le métier et le genre</i>	67
e.	<i>L'emploi des acteurs dans la production cinématographique par tranche d'âge.....</i>	71
5.	La place des femmes dans l'industrie audiovisuelle	75
A.	Emploi dans les entreprises de production audiovisuelle	75
a.	<i>Evolution de l'emploi dans les entreprises de production audiovisuelle.....</i>	75
b.	<i>Pérennité de l'emploi dans la production audiovisuelle.....</i>	80
c.	<i>L'âge des employés dans la production audiovisuelle</i>	81
d.	<i>Répartition des effectifs selon leur salaire annuel dans le secteur.....</i>	86
B.	Analyse par métier dans la production audiovisuelle.....	88
a.	<i>Emploi dans la production audiovisuelle selon le métier et le genre</i>	89
b.	<i>Nombre moyen d'heures</i>	92
c.	<i>Répartition par âge moyen et médian</i>	94
d.	<i>Salaires horaires dans la production audiovisuelle selon le métier et le genre</i>	94
e.	<i>L'emploi des acteurs dans la production audiovisuelle par tranche d'âge</i>	99

Méthodologie

Cette étude met en lumière l'évolution de la place des femmes dans les secteurs du cinéma et de l'audiovisuel. Elle analyse les effectifs féminins présents au sein du CNC, dans la réalisation de films et dans les différents métiers de la production cinématographique et audiovisuelle.

Les résultats de cette étude sont issues de différentes sources : de données du CNC issues de l'agrément des investissements des œuvres cinématographiques et des bordereaux de recettes des salles de cinéma, de données fournies par le service des ressources humaines du CNC (effectifs au sein du CNC), de données de l'Observatoire européen de l'audiovisuel et de données fournies par Audiens sur l'emploi, groupe de protection sociale dédié aux secteurs de la culture, de la communication et des médias.

Lorsqu'un film est coréalisé par des personnes de genres différents, il est qualifié de mixte dans les chapitres 2 et 3 de cette étude. Dans ces chapitres, les années considérées sont les années d'agrément des investissements sauf mention contraire.

Les données analysées dans les chapitres 4 et 5 sont issues des déclarations nominatives des salaires faites à Audiens par les entreprises de production cinématographiques et audiovisuelles concernées. Ces déclarations contiennent notamment, pour chaque période d'activité déclarée, l'identité du salarié, les dates de début et de fin d'activité, la catégorie professionnelle ainsi que le salaire brut après abattement pour frais professionnels pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction.

Chiffres-clés

La place des femmes dans la réalisation de films en 2019



22,9 % des longs métrages agréés sont réalisés par des femmes

+ 43,8 % de films depuis 2010



2,56 M€ devis moyen des films d'initiative française réalisés

(-40,0 % par rapport aux hommes)



38,9 % des réalisateurs de courts-métrages en 2019 sont des femmes

-4,2 % depuis 2010

Les résultats des films réalisés par des femmes entre 2010 et 2019

Les trois plus grands succès depuis 2010 :



6 films réalisés par des femmes cumulent **plus d'un million d'entrées**



Polisse, de Maïwenn Le Besco (2,4 millions)



Mince alors !, de Charlotte de Turckheim (1,5 million)



Sous les jupes des filles, d'Audrey Dana (1,4 millions)

Les films réalisés et coréalisés par des femmes à l'international



25,5 % des films français sortis en salles entre 2009 et 2018 sont réalisés par des femmes

contre



35,7 % des films suédois



26,6 % des films allemands



15,5 % des films britanniques



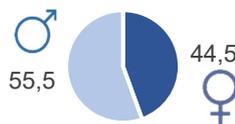
12,8 % des films italiens

dans leurs pays respectifs

Les femmes dans la production cinématographique de fiction

17 700 femmes ont travaillé à la production des films de fiction d'initiative française agréés en 2018

Répartition des effectifs en 2018 (%)



Les métiers les plus féminins (% des effectifs) :



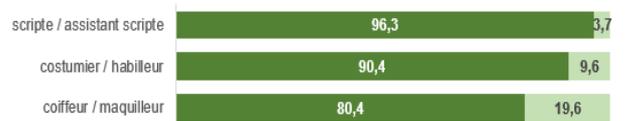
Les femmes dans la production audiovisuelle de fiction

12 251 femmes ont travaillé dans les entreprises de production audiovisuelles de fiction en 2018

Répartition des effectifs en 2018 (%)



Les métiers les plus féminins (% des effectifs):



Synthèse

Depuis sept ans, le CNC a mis en place un dispositif d'études sur la place des femmes dans l'industrie cinématographique et audiovisuelle, dispositif qui au fil des années s'est constamment enrichi de nouveaux indicateurs. En 2020, treize études différentes réalisées par le CNC comportent des indicateurs genrés.

26 % des films français agréés en 2019 sont réalisés ou co-réalisés par des femmes

La part de films français réalisés ou co-réalisés par des femmes progresse sur la décennie de 19,9 % en 2010 à 25,9 % en 2019. Sur la période, le nombre de films agréés réalisés par des femmes progresse de 43,8 %, alors que l'augmentation des films réalisés par des hommes n'est que de 6,7 %. La hausse du nombre de films d'initiative française réalisés par des femmes sur la période est principalement portée par les premiers et deuxièmes films dont les parts se renforcent entre 2010 et 2019 : de 42,5 % à 43,1 % pour les premiers films et de 22,5 % à 24,1 % pour les deuxièmes films. Cette évolution confirme l'arrivée d'une nouvelle génération de réalisatrices.

Une génération de réalisatrices prolifique

Depuis dix ans, une nouvelle génération de réalisatrices de long métrage a émergé. 38 femmes (7,4 % des réalisatrices) ont réalisé au moins trois films entre 2010 et 2019. 12 d'entre elles ont réalisé leur premier film pendant cette période. Seuls 10 hommes ont réalisé leur premier film ainsi qu'au moins deux autres films entre 2010 et 2019.

Une plus forte présence de réalisatrices en France que dans les autres pays européens

Entre 2009 et 2018, 606 films d'initiative française réalisés ou coréalisés par des femmes sont sortis dans les salles françaises. C'est, parmi les huit pays européens étudiés, le volume de films réalisés le plus important sur la période. La France représente à elle seule près du tiers (30,6 %) de l'ensemble des films réalisés par des femmes sortis sur la période dans ces huit territoires.

La part des films réalisés ou coréalisés par des femmes au sein de la production française entre 2009 et 2018 (25,5 %) est ainsi supérieure à celle des productions d'Europe du Sud (12,8 % en Italie, 16,7 % en Espagne) ainsi qu'à celle de la production britannique (15,5 %). Elle se révèle en revanche plus faible que celle des pays d'Europe du Nord, pour lesquels le volume global de productions nationales est bien plus faible. Entre 2009 et 2018, 35,7 % des films suédois sortis en salles sont ainsi réalisés ou coréalisés par des femmes. Cette part atteint 29,4 % de la production nationale en Norvège et 26,6 % en Finlande.

En 2019, le devis moyen des films français réalisés par des femmes est inférieur d'environ 2 M€ à celui des hommes

Sur la période 2010-2019, les films d'initiative française réalisés par des femmes ont un budget moyen de 3,14 M€, soit 2,14 M€ de moins que ceux réalisés par des hommes. Dans un contexte de baisse générale des devis des films d'initiative française, les écarts persistent entre les films réalisés par des femmes et les films réalisés par des hommes : il est de -40,0 % en 2019 (-1,71 M€), contre -37,5 % en 2010 (-2,22 M€). Ces écarts s'expliquent en partie par l'absence de très grosses productions réalisées par des femmes et l'importance du genre documentaire au sein des films réalisés par des femmes, genre moins coûteux à produire.

Le coût moyen de distribution des films réalisés par des femmes est d'un tiers inférieur à celui des films réalisés par des hommes

Entre 2010 et 2019, les coûts de distribution moyens des films d'initiative française réalisés par des femmes sont de 387,5 K€, soit 35,7 % de moins que ceux des films réalisés par des hommes. Cet écart est notamment lié à des combinaisons de sortie plus réduite pour les films réalisés par des femmes. Sur la période, les films réalisés par des femmes sortent en moyenne dans 124 établissements en première semaine, contre 180 établissements pour ceux réalisés par des hommes.

Une majorité de femmes dans le secteur de l'exploitation cinématographique

En 2018, près de 8 300 femmes sont employées dans le secteur de l'exploitation cinématographique. Sur la période 2009-2018, le nombre de femmes augmente de 9,0 %, un taux de croissance près de quatre fois supérieur à celui du nombre d'hommes sur la même période (+2,5 %). Déjà majoritaires en 2009 (50,1 % des effectifs), les femmes renforcent leur présence tout au long de la période pour atteindre 51,7 % des effectifs totaux en 2018.

Les femmes représentent 44,5 % des intermittents travaillant la production de films de fiction en 2018

La part des femmes parmi les individus travaillant à la production de films cinématographiques de fiction progresse de façon continue entre 2009 et 2018 et tend vers la parité. Les femmes représentent ainsi 44,5 % des effectifs en 2018, contre 40,8 % en 2009. La proportion de femmes parmi les artistes intermittents (45,1 %) est légèrement plus importante que dans l'ensemble des effectifs employés à la production cinématographique (44,1 %). En revanche, les femmes sont proportionnellement moins nombreuses à occuper un emploi technique, cadre (37,0 %) comme non cadre (37,9 %).

Une présence des femmes très variable en fonction des métiers

Sur la période 2009-2018, l'analyse par métier dans la production cinématographique fait apparaître des professions clairement plus « masculines » et d'autres plus « féminines ». Les métiers majoritairement occupés par des femmes sont ceux de scripte/assistant scripte (94,3 % de femmes), de costumier / habilleur (88,4 %) et de coiffeur / maquilleur (74,5 %). A l'inverse, la part de femmes dans les professions techniques est extrêmement faible (5,0 % de femmes machinistes et 6,5 % de femmes électriciennes / éclairagistes).

Dans la production de films : des rémunérations généralement inférieures pour les femmes

Dans presque tous les métiers étudiés, les salaires horaires moyens des femmes dans la production cinématographique apparaissent inférieurs à ceux des hommes.

Pour certains métiers, les différences sont très marquées. Le salaire moyen d'une réalisatrice de long métrage est inférieur de 37,2 % à celui d'un réalisateur. L'importance de cet écart est en partie imputable aux rémunérations les plus importantes des hommes réalisateurs, l'écart constaté entre les salaires médians étant moindre (-11,9 %). Deux métiers affichent des salaires horaires moyens équivalents entre femmes et hommes : les cascadeurs et les métiers du casting / repérage. Seul le métier de scripte / assistant scripte, presque exclusivement composé de femmes, affiche un écart de salaire horaire moyen en faveur des femmes entre 2009 et 2018 (+32,7 %).

Les femmes représentent 44,8 % des effectifs travaillant dans la production audiovisuelle de fiction en 2018

La majorité des individus travaillant au sein d'entreprises de production audiovisuelle entre 2009 et 2018 sont des hommes. Ces derniers représentent 56,5 % des effectifs et captent 59,3 % de la masse salariale. Les femmes sont toutefois majoritaires au sein des effectifs permanents des sociétés de production : elles représentent 51,5 % des cadres (pour 45,5 % de la masse salariale) et 60,5 % des non cadres (65,6 % de la masse salariale). Elles sont à l'inverse minoritaires au sein des effectifs intermittents entre 2009 et 2018. La part des femmes augmente sur la décennie. Elles composent 40,5 % des effectifs travaillant dans les entreprises de production audiovisuelle en 2009 et 44,8 % en 2018 (+4,3 points).

Une présence des femmes variée selon les métiers

Comme pour la production cinématographique, l'analyse par métier dans la production audiovisuelle fait apparaître des professions clairement plus « masculines » et d'autres plus « féminines ». Certains postes sont à plus des trois quarts occupés par des femmes comme les métiers de scripte / assistant scripte (96,3 % de femmes), costumier / habilleur (90,4 %) et coiffeur / maquilleur (80,4 %). La part de femmes est en revanche plus faible sur les métiers techniques : elle est de 4,5 % pour les machinistes, de 4,8 % pour les mixeurs et de 7,0 % pour les électriciens / éclairagistes.

Des inégalités salariales moins marquées dans la production audiovisuelle que dans la production cinématographique

Pour une majorité de professions identifiées, les salaires horaires moyens des femmes dans la production audiovisuelle apparaissent inférieurs à ceux des hommes. Dans certaines catégories de métiers du secteur de la production audiovisuelle, les différences sont particulièrement marquées. C'est notamment le cas du métier de réalisateur, métier pour lequel l'écart entre les salaires moyens est le plus conséquent. Une réalisatrice dans le secteur de la production audiovisuelle perçoit, en moyenne, un salaire horaire 37,7 % inférieur à celui des réalisateurs. Comme pour la production cinématographique, cet écart est en partie creusé par les réalisateurs présentant les salaires les plus élevés, le salaire médian des femmes étant de 27,2 % inférieur à celui des hommes.

Pour quatre professions, l'écart de salaire est cependant en faveur des femmes. C'est le cas des cascadeuses (+1,4 % par rapport au salaire horaire moyen des hommes), des actrices (+4,4 %), des mixeuses (+12,2 %) et des scriptes / assistantes scriptes (+29,4 %). Pour cette dernière profession, il convient de souligner que les hommes sont largement minoritaires sur la période (3,7 % des effectifs). A l'exception des scriptes / assistants scriptes, les trois autres métiers pour lesquels l'écart salarial est en faveur des femmes comptent parmi ceux qui présentent les niveaux de rémunération moyens et médians les plus importants sur la période.

1. La place des femmes au sein du CNC

A. La place des femmes au sein des effectifs du CNC

En 2019, le CNC est composé d'une majorité de femmes : 288 des 471 agents du CNC sont des femmes, soit 61,1 %. Cette répartition varie en fonction de la catégorie d'emploi. Plus la catégorie d'emploi est élevée, plus la part des hommes est importante. Les femmes sont majoritaires pour les catégories C (65,4 %), B (66,9 %) et A (59,8 %), mais sont minoritaires pour la catégorie A+ (34,6 %). Il convient toutefois de préciser que les effectifs de cette dernière catégorie sont plus restreints que pour les autres catégories (26 employés en tout). Comme pour les années précédentes, la masculinisation des postes de la catégorie A+ se renforce à nouveau en 2019 (une femme de moins qu'en 2018 et quatre hommes de plus).

Effectif du CNC en 2019 selon le genre

	femmes	hommes	total
effectif	288	183	471
(%)	61,1	38,9	100,0

Source : CNC.

Effectif du CNC en 2019 selon la catégorie d'emplois et le genre

catégorie hiérarchique	femmes	hommes	total
A+	9	17	26
A	152	102	254
B	93	46	139
C	34	18	52
total	288	183	471

Source : CNC.

Les femmes sont majoritaires au CNC dans toutes les tranches d'âge. Leur part est particulièrement importante au sein des moins de 30 ans (67,3 % des individus de cette tranche), et des 60 ans et plus (64,2 %). Elle est en revanche la plus faible au sein des 30-39 ans (55,1 %).

Effectif du CNC en 2019 selon l'âge et le genre

tranche d'âge	femmes	hommes	total
moins de 30 ans	35	17	52
de 30 à 39 ans	54	44	98
de 40 à 49 ans	78	48	126
de 50 à 59 ans	87	55	142
60 ans et plus	34	19	53
total	288	183	471

Source : CNC.

B. La place des femmes au sein des commissions du CNC

Remarques méthodologiques

Le nombre de membres des commissions du CNC variant au cours d'une année, la composition des commissions présentée ci-après est une photographie arrêtée au 1^{er} décembre 2020.

Un membre siégeant dans plusieurs commissions du CNC est compté indépendamment pour chaque commission. De même, les présidents de commissions comportant plusieurs collèges sont comptés pour chaque collège de la commission.

Dans les cas des commissions multinationales, seuls les membres français sont comptabilisés.

En 2020, 1 141 membres de commission ont pu être identifiés soit 99,7 % du total.

Au 1^{er} décembre 2020, 52 commissions composées de 1 141 membres sont actives. Ces commissions sont rattachées à six directions du CNC.

En 2020, la parité est observée au sein des commissions du CNC avec 50,7 % de femmes et 49,3 % d'hommes. Une parité stricte est respectée pour les postes de présidence (50,0 % de femmes) et pour les membres titulaires (50,2 % de femmes). La part de femmes est en revanche légèrement plus élevée au sein des membres suppléants (51,4 %) ainsi que parmi les postes de vice-présidence (52,0 %).

Seules deux directions du CNC ne comptent aucune femme à la présidence d'une commission en 2020 : la direction des affaires européennes et internationales (2 hommes présidents) et la direction financière et juridique (1 homme président). Pour ces deux cas, le nombre de femmes est toutefois au global au moins aussi important que celui des hommes.

A l'inverse, deux directions présentent plus de femmes présidentes que d'hommes en 2020 : la direction du cinéma (17 présidentes contre 11 présidents) et la direction de l'audiovisuel (4 présidentes, 2 présidents). La direction de l'audiovisuel est en revanche la seule direction pour laquelle le nombre de femmes sur l'ensemble de ses commissions est légèrement inférieur au nombre d'hommes (57 femmes contre 60 hommes).

Effectif des commissions du CNC en 2020¹ selon le genre

	présidence		vice-présidence		commissaires titulaires		commissaires suppléants		total général	
	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes
Direction du cinéma	17	11	4	6	174	181	64	61	259	259
Direction de l'audiovisuel	4	2	2	3	25	28	26	27	57	60
Direction du numérique	3	7	4	0	61	58	12	10	80	75
Direction de la création, des territoires et des publics	3	4	2	2	44	42	70	61	119	109
Direction des affaires européennes et internationales	0	2	1	1	26	22	24	26	51	51
Direction financière et juridique	0	1	0	0	7	3	5	5	12	9
total	27	27	13	12	337	334	201	190	578	563

¹Effectifs arrêtés au 1^{er} décembre 2020.

Source : CNC.

C. La place des femmes au sein des aides du CNC

a. La place des femmes au sein des aides à l'écriture du CNC

Remarques méthodologiques

Il convient de signaler que les aides du CNC sont dans leur très grande majorité destinées à des personnes morales ayant le plus souvent la forme de société. La forme sociétale étant exigée comme condition d'éligibilité à certaines aides, l'examen du genre des bénéficiaires ne peut être réalisé que sur les seules aides destinées à des personnes physiques. Cette partie s'intéresse donc uniquement à ces aides, qui peuvent être regroupées en quatre secteurs distincts :

- Audiovisuel : aides au concept et à l'écriture pour la fiction et l'animation, aides à l'écriture pour le documentaire ;
- Cinéma : aide à l'écriture et à la réécriture de longs métrages ;
- Court-métrage : aides avant réalisation ;
- Numérique : fonds expériences numériques (anciennement nouveaux médias), dispositif pour la Création Artistique Multimédia (DICRÉAM) et aide à l'écriture au jeu vidéo.

Ces quatre secteurs sont par ailleurs complétés par l'aide à l'écriture du Fonds images de la diversité, dispositif transverse du CNC.

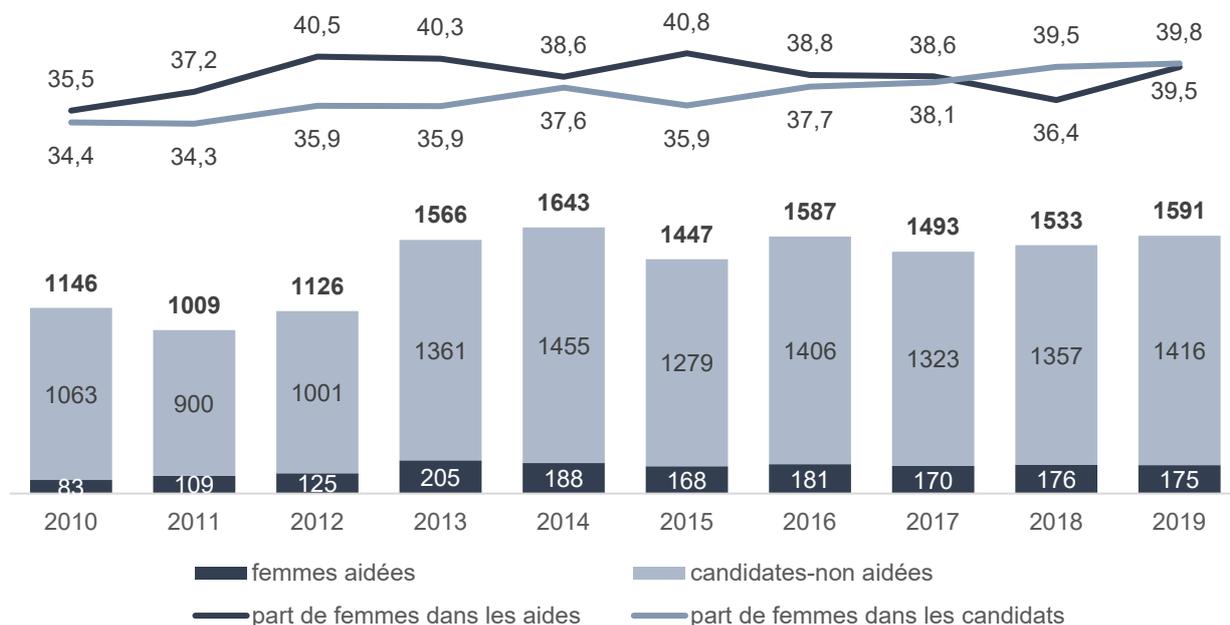
Pour chacune de ces aides, les personnes dont le nom figure en tant que porteur de projet sont comptabilisées. Certains projets sont présentés par des collectifs mixtes, c'est-à-dire par un ou plusieurs hommes et par une ou plusieurs femmes ensemble. Pour l'ensemble des dispositifs, les historiques présentés sont retravaillés chaque année.

En 2019, sur les 3 995 personnes physiques candidates aux aides du CNC, 1 591 sont des femmes soit 39,8 % et la part la plus haute de la décennie. Entre 2010 et 2019, le nombre de femmes candidates augmente de 38,8 % (+445 femmes) alors que le nombre d'hommes candidats augmente de 9,9 % (+216 hommes). La part de femmes candidates aux aides du CNC augmente de façon continue sur la période, de 34,4 % en 2010 à 39,8 % en 2019. A la suite de la mise en place de l'aide au concept pour l'audiovisuel en 2013, le nombre de femmes reste relativement stable (+1,6 % entre 2013 et 2019).

En 2019, 175 femmes ont été aidées, soit 39,5 % de l'ensemble des personnes aidées. Malgré des variations importantes sur la période, la part de femmes parmi les bénéficiaires d'aides augmente de 35,5 % en 2010 à 39,5 % en 2019.

Depuis 2013, le nombre de femmes bénéficiaires d'une aide est en baisse de -14,6 % (-30 femmes). Le nombre d'hommes bénéficiaires d'une aide connaît une baisse équivalente de -11,8 % (-36 hommes).

Nombre et part (%) de femmes dans les aides à l'écriture du CNC



Source : CNC.

Les aides à l'écriture du CNC peuvent être classées en fonction des secteurs d'activité auxquelles elles sont destinées (audiovisuel, cinéma, court métrage, numérique). Le fonds image de la diversité, transversal aux différents secteurs, a été isolé dans l'analyse.

Les aides à l'audiovisuel sont les plus attractives auprès des femmes, avec 860 candidates en moyenne depuis l'ouverture de l'aide au concept en 2013. Avec 42,0 % de femmes candidates en moyenne depuis cette date, la part des projets portés par des femmes se maintient au-delà des 40 %. La part de femmes aidées au sein des aides audiovisuelles est en forte augmentation sur la période et tend vers la parité, de 39,8 % en 2010 à 48,8 % en 2019. Il s'agit du secteur du CNC pour lequel la part de femme aidées est la plus importante en 2019.

La part de femmes candidates aux aides à l'écriture et à la réécriture pour le cinéma varie selon les années mais reste stable sur la décennie à 33,9 % en 2019 (33,2 % en 2010). La part des femmes aidées est en revanche plus importante à 43,4 % en 2019, une part en hausse sur dix ans (37,3 % en 2010).

Les aides avant réalisation au court métrage peuvent être attribuées aux auteurs-réalisateurs ou à une entreprise de production. Seuls les auteurs-réalisateurs des projets sont ici comptabilisés. Les aides au court métrage sont les aides pour lesquelles la part de femmes parmi les candidats augmente le plus sur la période : de 28,8 % en 2010 à 36,8 % en 2019 (+8,0 points). Cette hausse est liée à l'augmentation du nombre de femmes porteuses de projets (416 en 2019 soit +17,2 % par rapport à 2010) et à la baisse du nombre d'hommes (713 hommes, -18,6 % par rapport à 2010). A l'inverse la part de femmes porteuses de projets aidés diminue sensiblement sur la période à 24,4 % en 2019 contre 34,0 % en 2010. En 2019, 11 femmes ont été aidées, soit le nombre le moins important de la décennie (moyenne de 16 femmes entre 2010 et 2019, contre 32 hommes).

Les aides à l'écriture relevant du numérique se décomposent en trois dispositifs : le DICRéAM (dispositif d'aide pour la création artistique multimédia et numérique), le fonds d'aide aux expériences numériques (anciennement aide aux nouveaux médias) ainsi que l'aide à l'écriture aux auteurs de jeu vidéo depuis juin 2019. En 2019, le numérique est le secteur du CNC pour lequel la part de femmes parmi les candidats est la plus faible (33,5 %). Cette part varie significativement sur la période, entre 31,8 % en 2010 et 46,9 % en 2014. Sur la période, le nombre de femmes candidates reste stable (68 femmes en 2019 contre 62 en 2010), de même que le nombre d'hommes (135 hommes en 2019 contre 133 en 2010).

La part de femmes aidées dans les aides à l'écriture relevant du numérique est de 25,0 % en 2019. Comme pour les candidats, cette part observe d'importantes variations sur la décennie (entre 21,2 % en 2010 et 46,9 % en 2013).

En raison de la mise en place de l'aide à l'écriture au jeu vidéo en milieu d'année 2019, les candidats à cette aide ne sont pas présentés dans les chiffres des aides à l'écriture numérique. Sur la première année d'exercice de l'aide (2019-2020), 16 femmes ont déposé des projets (17,2 % des candidats). 7 d'entre elles ont été aidées (17,5 % des personnes aidées).

Aide transverse aux différents secteurs, le Fond images de la diversité attire depuis 2016 un nombre de candidats conséquent. En 2019, 51 femmes sont porteuses de projets candidats à l'aide. Elles représentent 44,0 % des candidats à cette aide, une part en augmentation depuis 2016 (37,5 %). Seules deux femmes porteuses de projets ont toutefois été aidées en 2019, soit 9,5 % de l'ensemble des auteurs aidées.

Nombre d'auteurs candidats selon le secteur et le genre

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
audiovisuel ¹	femmes	495	396	534	871	936	849	871	762	838	890
	hommes	709	605	737	1 229	1 308	1 256	1 132	1 104	1 091	1 167
cinéma	femmes	233	197	209	230	220	191	218	214	148	166
	hommes	469	473	421	441	428	407	381	376	327	324
court métrage	femmes	355	326	328	396	418	344	402	381	400	416
	hommes	876	747	743	1 042	907	817	941	693	717	713
numérique	femmes	62	88	55	69	67	59	69	98	72	68
	hommes	133	108	109	83	76	95	126	204	107	135
images de la diversité	femmes	1	2	0	0	2	4	27	38	75	51
	hommes	1	3	0	4	8	4	45	50	104	65
total	femmes	1 146	1 009	1 126	1 566	1 643	1 447	1 587	1 493	1 533	1 591
	hommes	2 188	1 936	2 010	2 799	2 727	2 579	2 625	2 427	2 346	2 404

¹Mise en place de l'aide au concept pour le FAIA fiction animation en 2013.

Source : CNC.

Nombre d'auteurs aidés selon le secteur et le genre

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
audiovisuel ¹	femmes	39	52	72	146	148	110	109	88	99	119
	hommes	59	73	94	209	222	158	161	144	160	125
cinéma	femmes	19	17	24	21	13	23	22	24	24	23
	hommes	32	40	30	36	23	28	32	33	34	30
court métrage	femmes	17	19	20	15	14	16	16	19	17	11
	hommes	33	37	33	31	33	31	32	29	29	34
numérique	femmes	7	20	9	23	12	17	24	34	23	20
	hommes	26	33	27	26	16	26	53	60	57	60
images de la diversité	femmes	1	1	0	0	1	2	10	5	13	2
	hommes	1	1	0	2	5	1	8	4	27	19
total	femmes	83	109	125	205	188	168	181	170	176	175
	hommes	151	184	184	304	299	244	286	270	307	268

¹Mise en place de l'aide au concept pour le FAIA fiction animation en 2013.

Source : CNC.

b. La place des femmes au sein des autres dispositifs d'aides du CNC

L'avance sur recettes

Créée en 1960, l'avance sur recettes a pour objectif de favoriser le renouvellement de la création en encourageant la réalisation des premiers films et de soutenir un cinéma indépendant et audacieux. Le nombre de demandes d'aides étant particulièrement important, il n'existe pas de répartition de celles-ci par genre. Seules les informations concernant les promesses d'avances sont disponibles. Lorsqu'un projet est présenté par des personnes de sexes différents, il est ici qualifié de mixte. Les données exposées ci-dessous concernent uniquement l'avance avant réalisation.

En 2019, 20 projets portés par des femmes ont obtenu une promesse d'avance sur recettes, soit 40,8 % de l'ensemble des projets et la part la plus importante de la décennie. Sur l'ensemble de la période étudiée, la part des promesses d'avance sur recettes formulées pour des projets portés par des femmes est en forte augmentation, de 17,0 % en 2010 à 40,8 % en 2019. Le nombre de projets mixtes bénéficiaires de l'avance sur recettes est stable en 2010 et 2019 (deux projets).

Nombre et répartition des projets aidés selon le genre des réalisateurs

	femmes	hommes	mixtes	total
2010	9	42	2	53
2011	19	37	1	57
2012	16	39	1	56
2013	17	37	1	55
2014	13	44	0	57
2015	20	37	0	57
2016	13	40	2	55
2017	17	33	3	53
2018	8	43	3	54
2019	20	27	2	49

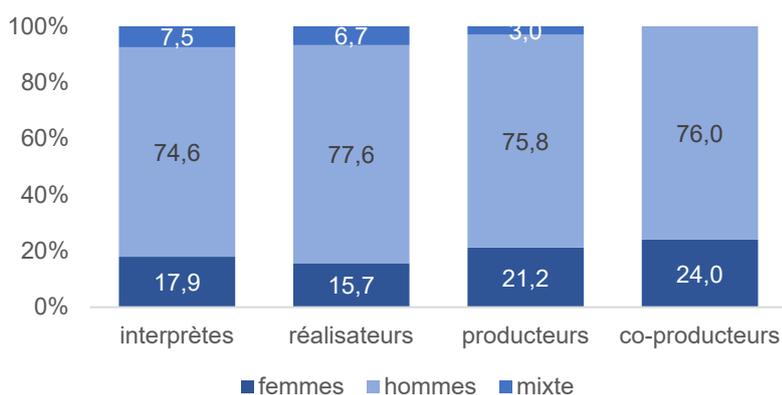
Source : CNC.

L'aide aux vidéomusiques

Des aides financières et sélectives sont attribuées aux entreprises de production afin de soutenir la production d'œuvres audiovisuelles appartenant au genre vidéomusique destinées à une mise à disposition du public en France, qui présentent des qualités artistiques et techniques, tout en favorisant la diversité de la création.

En 2019, la part de femmes au sein des équipes des projets aidés varie selon le poste considéré. Elle est la plus importantes pour les co-producteurs (24,0 % de projets coproduits par des femmes). A l'inverse, elle est la plus basse pour les réalisateurs de vidéomusiques (15,7 % de projets strictement réalisés par une ou plusieurs femmes en 2019).

Structure des équipes de vidéomusiques selon le genre des effectifs en 2019 (%)



Deux co-producteurs n'ont pu être genrés en 2019.

Source : CNC.

Aide aux créateurs vidéo sur Internet

Mis en place en octobre 2017, ce fonds d'aide est dédié aux projets en première diffusion gratuite sur Internet. Entre 2017 et 2020, 62 projets aidés ont été portés par des femmes et 63 par des collectifs mixtes soit 45,8 % de l'ensemble des projets aidés. Depuis la mise en place du fonds, la part de projets portés par des femmes est en hausse, de 49,5 % en 2018 à 53,8 % en 2020. Plus du quart (26,2 %) des projets aidés en 2020 sont portés exclusivement par des femmes.

Nombre de projets aidés selon le genre des talents

	femmes	hommes	mixte
2017*	2	21	4
2018	21	46	24
2019	22	51	17
2020	17	30	18
ensemble	62	148	63

*Le fonds ayant été créé en octobre 2017, une seule commission s'est tenue cette année.

Source : CNC.

Aide aux œuvres cinématographiques intéressant les cultures d'outre-mer

Cette aide sélective est destinée à promouvoir la production d'œuvres cinématographiques de court et long métrage qui présentent un intérêt culturel pour les départements d'outre-mer (la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, la Réunion, Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon). Entre 2017 et 2019, 11 projets portés par des femmes (réalisatrices ou coréalisatrices) ont bénéficié de l'aide, soit 44,0 % de l'ensemble des projets aidés.

Projets réalisés ou coréalisés par des femmes bénéficiaires de l'aide outre-mer

	2017	2018	2019
Nombre de projets	3	4	4
part dans l'ensemble des projets aidés (%)	37,5	66,7	44,4

Source : CNC.

Plan de numérisation des films de patrimoine

Mis en place en 2012, le plan de numérisation des films de patrimoine a pour but de soutenir les ayants droit dans leur démarche de numérisation des œuvres cinématographique du patrimoine.

Entre 2012 et 2019, 78 films de patrimoine réalisés par des femmes ont été financés par le CNC, soit 80,4 % de l'ensemble des films de patrimoine réalisés par des femmes proposés à l'aide.

Nombre de films de patrimoine réalisés par des femmes proposés et financés dans le cadre du plan de numérisation

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
projets déposés	6	19	24	13	9	7	14	5
projets aidés	6	15	22	10	8	5	10	2

Source : CNC.

2. La place des femmes dans la réalisation de films

Remarques méthodologiques

Les informations de cette partie proviennent des bases de données du CNC. Lorsqu'un film est coréalisé par des personnes de genres différents, il est qualifié de mixte dans ce chapitre. Les années considérées sont les années d'agrément des investissements.

A. Les réalisatrices de courts métrages

Cette partie s'appuie sur deux catégories de films ayant obtenu un visa d'exploitation entre 2010 et 2019 : d'une part, les films candidats au prix de qualité attribué par le CNC en aval de la production et d'autre part, les films ayant bénéficié d'une aide sélective du CNC en amont de leur production (contribution financière ou aide au programme d'entreprise).

Sur les 355 réalisateurs de courts métrages en 2019, 138 sont des femmes (38,9 %). Dans un contexte général de baisse du nombre de réalisateurs et de volume de films produits (140 films en moins sur dix ans, soit -30,4 %), la part des réalisatrices de court métrage progresse sur la période : elle passe de 28,8 % en 2010 à 38,9 % en 2019. Cette part se maintient au-dessus des 30 % depuis 2013.

Entre 2010 et 2019, le nombre de réalisateurs hommes diminue de plus d'un tiers (-39,0 % soit 139 réalisateurs de moins). Le nombre de réalisatrices présente une baisse plus mesurée de -4,2 % sur la même période (6 réalisatrices de moins en 2019 qu'en 2010).

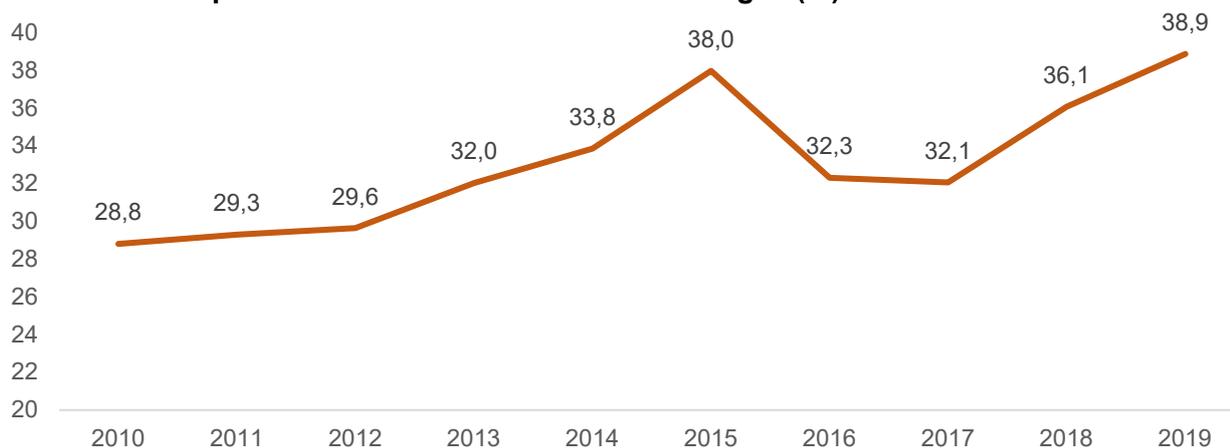
Nombre de réalisateurs de courts métrages selon leur genre

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
hommes	356	309	311	225	258	232	241	231	195	217
femmes	144	128	131	106	132	142	115	109	110	138
total réalisateurs¹	500	437	442	331	390	374	356	340	305	355
total films	461	391	397	291	350	342	318	305	274	321

¹ Un film peut être réalisé par plusieurs personnes. Le nombre total de réalisateurs est donc différent du nombre total de films.

Source : CNC

Evolution de la part des réalisatrices de courts métrages (%)

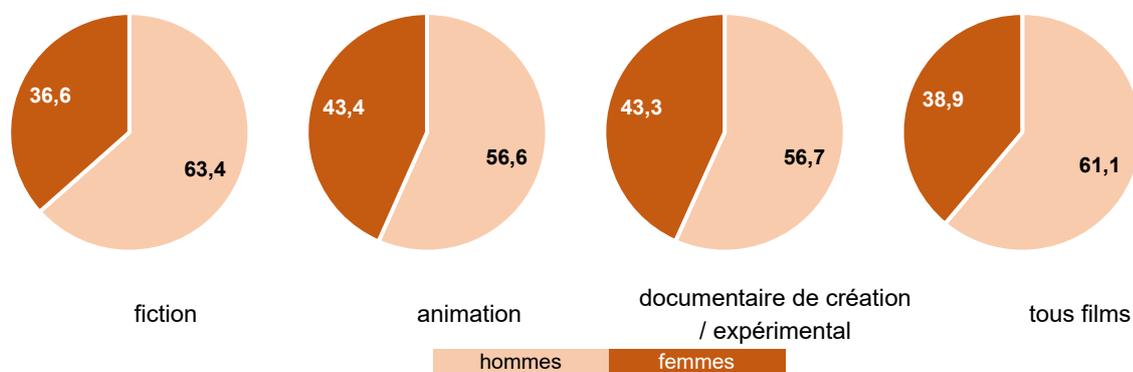


Source : CNC.

En 2019, la fiction est le genre de courts métrages pour lequel la proportion de réalisatrices est la plus basse avec 36,6 % de femmes parmi les réalisateurs de courts métrages de fiction. La part de réalisatrices est de 43,3 % pour les documentaires de création / expérimentaux, et de 43,4 % pour les courts métrages d'animation.

Dans l'ensemble des courts métrages, la fiction est le genre le plus représenté (68,5 %), suivi par le documentaire de création / expérimental (18,1 %) puis l'animation (13,4 %).

Répartition des réalisateurs de courts métrages produits en 2019 selon le genre des réalisateurs et le genre des films (%)



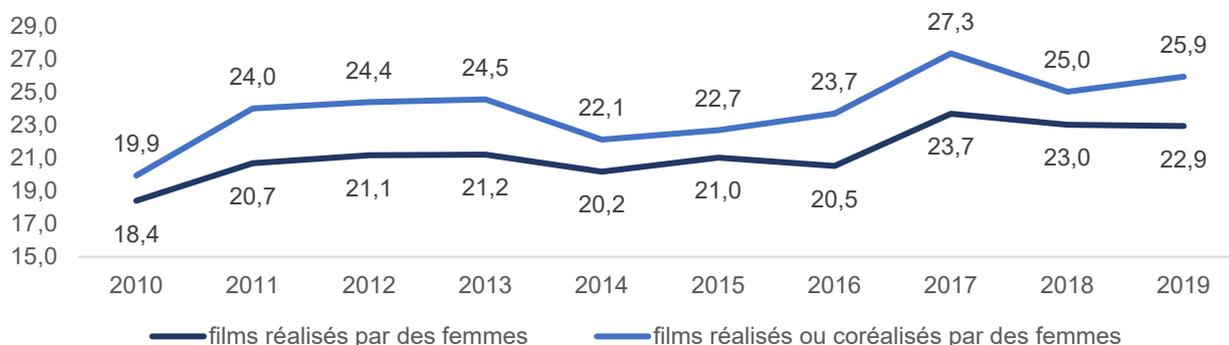
Source : CNC.

B. Nombre de longs métrages selon le genre des réalisateurs

Entre 2010 et 2019, 2 822 films de long métrage ont été agréés par le CNC, dont 602 réalisés par des femmes (21,3 % de l'ensemble), 2 144 par des hommes (76,0 %) et 76 coréalisés par des hommes et des femmes (2,7 %). En 2019, sur 301 films agréés 69 ont été réalisés par des femmes (21 films de plus qu'en 2010) et 9 ont été coréalisés par des femmes et des hommes (5 de plus qu'en 2010). La part de longs métrages réalisés par des femmes est en constante progression depuis 2010. En 2019, 22,9 % des longs métrages produits sont réalisés par des femmes contre

18,4 % en 2010. De même, la part de films coréalisés par au moins une femme est en hausse sur la période, à 25,9 % en 2019 contre 19,9 % en 2010. En dix ans, le nombre de films agréés réalisés par des femmes progresse de 43,8 %, contre +6,7 % pour ceux réalisés par des hommes.

Part de films réalisés ou coréalisés par des femmes (%)

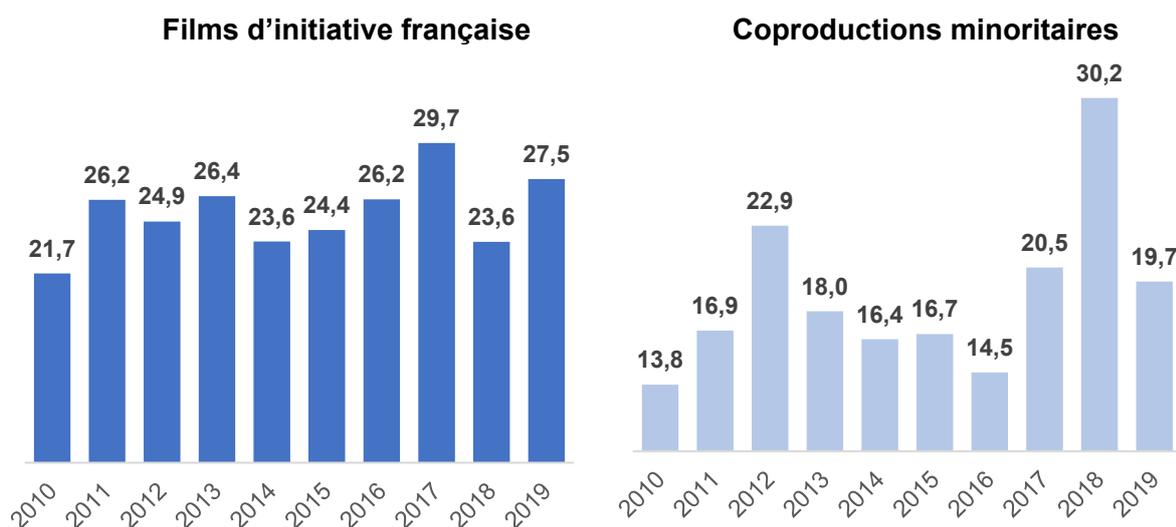


Source : CNC.

La part des films réalisés par des femmes est plus importante dans les films d'initiative française que dans les films à majorité étrangère. Entre 2010 et 2019, 25,5 % des films d'initiative française sont réalisés ou coréalisés par des femmes, contre 19,1 % des coproductions minoritairement françaises.

Le nombre de films d'initiative française réalisés par des hommes est en hausse de 9,4 % entre 2010 et 2019 (+15 films). Celui des films d'initiative française réalisé par des femmes augmente de 45,0 % (+18 films). En 2019, 27,5 % des films d'initiative française sont réalisés ou coréalisés par des femmes, contre 21,7 % en 2010.

Part de films réalisés ou coréalisés par des femmes selon le type de production (%)



Source : CNC.

a. Les films selon leur rang

Sur la période 2010-2019, 32,8 % des films d'initiative française sont des premiers films, soit un total de 717 films. 28,6 % d'entre eux sont réalisés par des femmes. La part des premiers films d'initiative française réalisés ou coréalisés par des femmes progresse sur la période passant de 27,0 % en 2010 à 40,0 % en 2019.

Nombre de premiers films d'initiative française selon le genre des réalisateurs

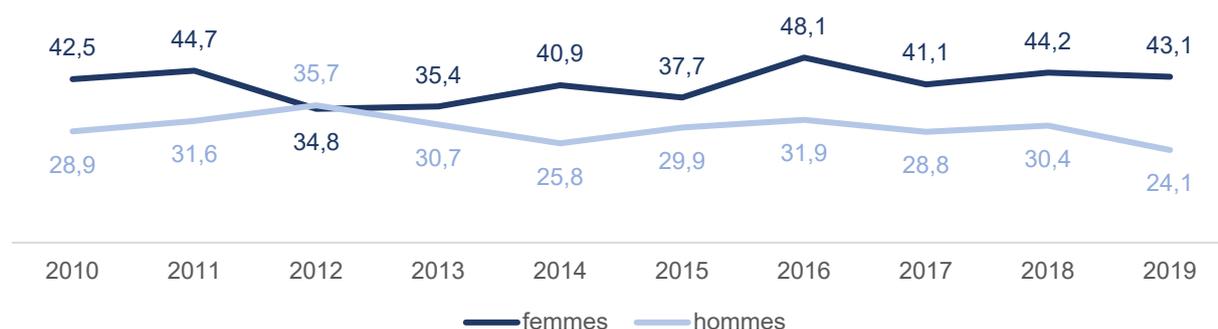
	femmes	hommes	mixtes	total
2010	17	46	0	63
2011	21	48	4	73
2012	16	56	5	77
2013	17	47	3	67
2014	18	40	2	60
2015	20	53	2	75
2016	25	52	3	80
2017	23	45	4	72
2018	23	55	2	80
2019	25	42	3	70
total	205	484	28	717

Source : CNC.

Entre 2010 et 2019, la part de premiers films d'initiative française est plus importante au sein des films réalisés par des femmes (41,3 % de l'ensemble des FIF agréés réalisés par des femmes entre 2010-2019), que pour les hommes (29,7 %). Une nouvelle génération de femmes semble ainsi entrer de plain-pied dans l'univers de la réalisation cinématographique.

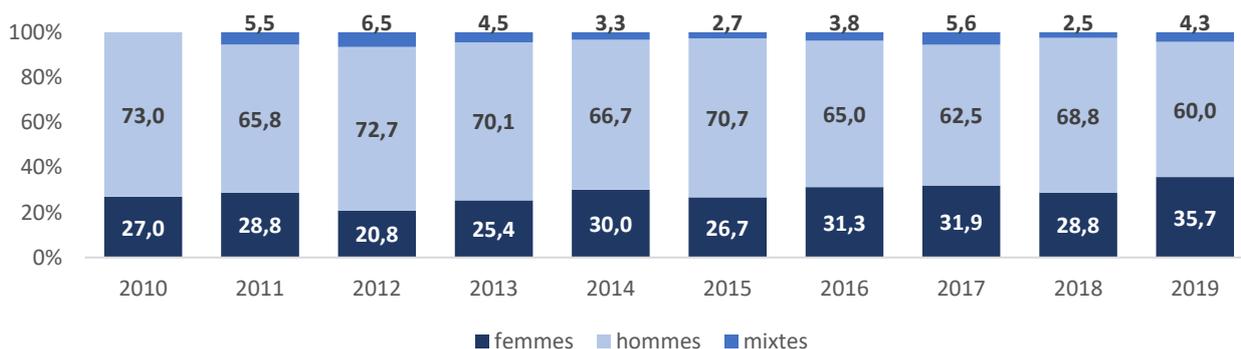
Le volume de premiers films réalisés par des femmes augmente sur la période (25 premiers films en 2019, soit 8 de plus qu'en 2010), tandis que celui des premiers films réalisés par des hommes baisse (42 films, soit 4 de moins qu'en 2010).

Part des premiers films dans l'ensemble des films d'initiative française selon le genre des réalisateurs (%)



Source : CNC

Répartition des premiers films d'initiative française selon le genre des réalisateurs (%)



Source : CNC.

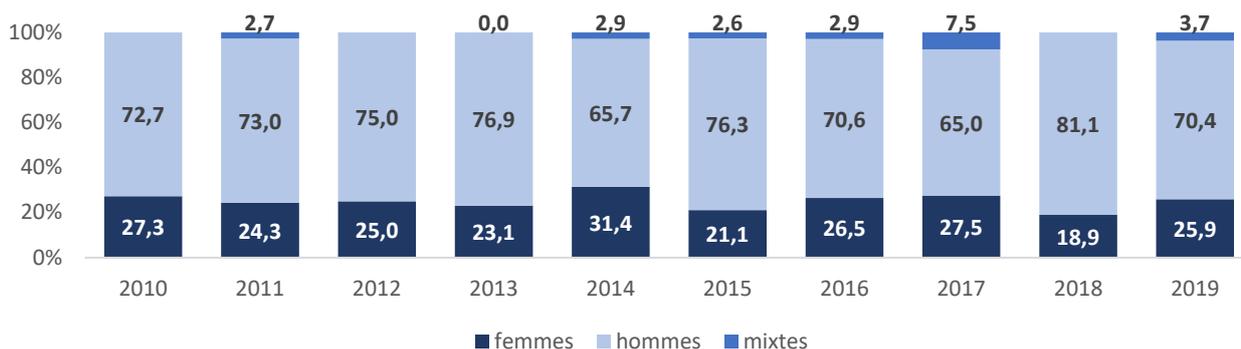
Entre 2010 et 2019, 25,1 % des seconds films d'initiative française ont été réalisés par des femmes. La part des deuxièmes films d'initiative française réalisés ou coréalisés par des femmes est en hausse sur la période, de 27,3 % en 2010 à 29,6 % en 2019.

Nombre de deuxièmes films d'initiative française selon le genre des réalisateurs

	femmes	hommes	mixtes	total
2010	9	24	0	33
2011	9	27	1	37
2012	9	27	0	36
2013	9	30	0	39
2014	11	23	1	35
2015	8	29	1	38
2016	9	24	1	34
2017	11	26	3	40
2018	7	30	0	37
2019	14	38	2	54
total	96	278	9	383

Source : CNC.

Répartition des deuxièmes films d'initiative française selon le genre des réalisateurs (%)



Source : CNC.

Entre 2010 et 2019, près de la moitié (49,6 %) des films d'initiative française agréés sont au moins des troisièmes films. En 2019, 116 troisièmes films (ou plus) d'initiative française ont été réalisés, dont 19 par des femmes (16,4 %) et 3 par des tandems de femmes et d'hommes (2,6 %).

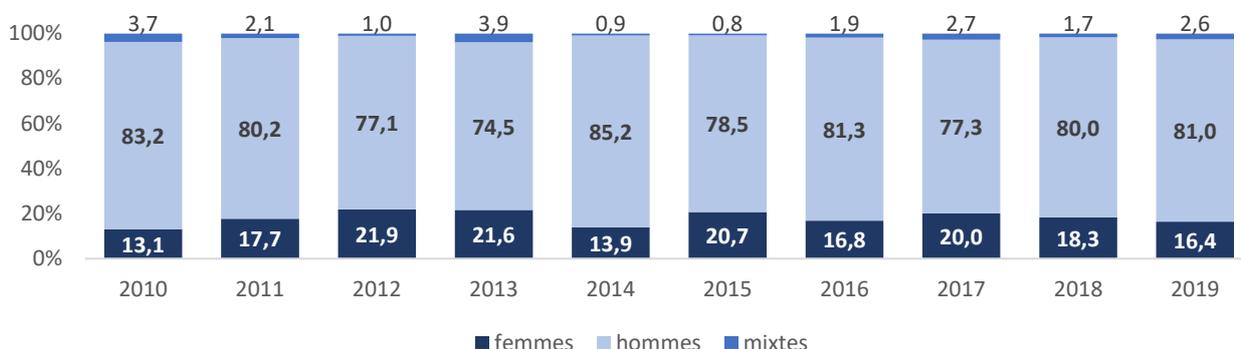
La part de troisièmes films (ou plus) réalisés ou coréalisés par des femmes augmente entre 2010 et 2019 : elle passe de 16,8 % en 2010 à 19,0 % en 2019. Sur l'ensemble de la période, 20,1 % des troisièmes films (ou plus) ont été réalisés ou coréalisés par des femmes.

Nombre de troisièmes films (ou plus) d'initiative française selon le genre des réalisateurs

	femmes	hommes	mixtes	total
2010	14	89	4	107
2011	17	77	2	96
2012	21	74	1	96
2013	22	76	4	102
2014	15	92	1	108
2015	25	95	1	121
2016	18	87	2	107
2017	22	85	3	110
2018	22	96	2	120
2019	19	94	3	116
total	195	865	23	1083

Source : CNC.

Répartition des troisièmes films (ou plus) d'initiative française selon le genre des réalisateurs (%)

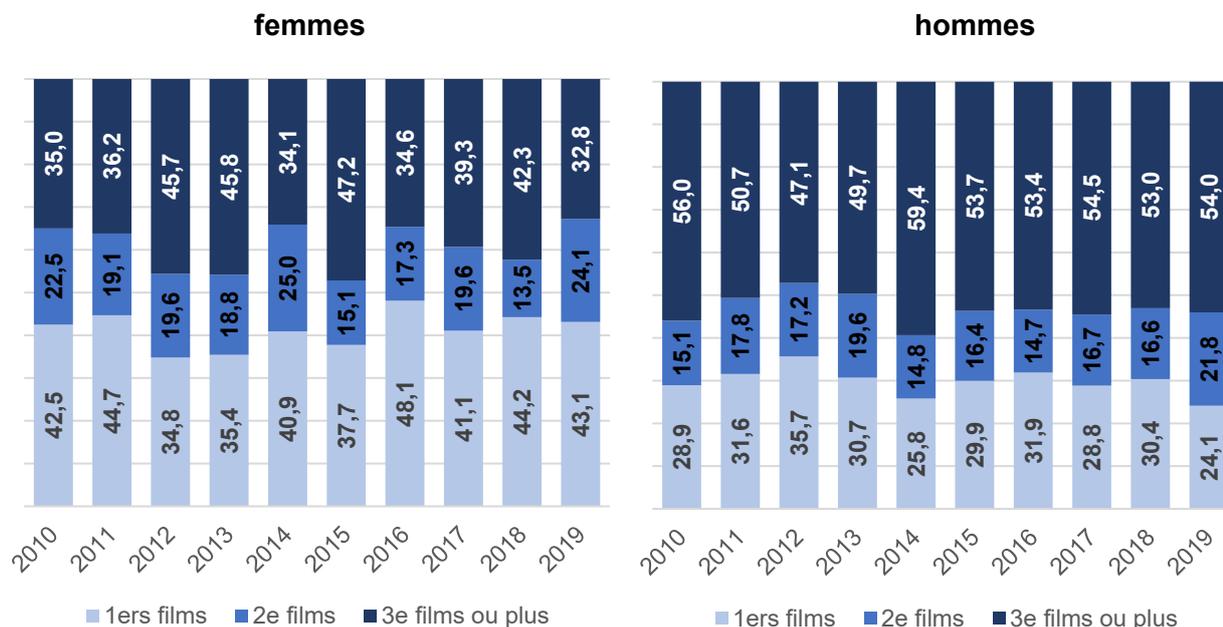


Source : CNC.

La hausse constatée du nombre de films d'initiative française réalisés par des femmes sur la période est principalement portée par les premiers et deuxièmes films dont les parts se renforcent entre 2010 et 2019 : de 42,5 % à 43,1 % pour les premiers films et de 22,5 % à 24,1 % pour les deuxièmes films. Cette évolution confirme l'installation d'une nouvelle génération de réalisatrices.

A l'inverse, la part de premiers films au sein des films réalisés par des hommes est en baisse entre 2010 (28,9 %) et 2019 (24,1 %). Bien que toujours majoritaire en 2019 à 54,0 %, la part des troisièmes films ou plus réalisés par des hommes baisse également légèrement par rapport à 2010 (56,0 %). Seule la part des deuxièmes films réalisés par des hommes observe une hausse sur la période, à 21,8 % en 2019 contre 15,1 % en 2010.

Répartition des films d'initiative française réalisés (hors coréalisations mixtes) selon le genre des réalisateurs et le rang du film (%)



Source : CNC.

b. Les films selon leur genre

Entre 2010 et 2019, 1 734 films de fiction ont été réalisés soit 79,4 % de l'ensemble des films de fiction d'initiative françaises. 422 films de fiction ont été réalisés ou coréalisés par des femmes. Ils représentent 24,3 % de l'ensemble des films de fictions entre 2010 et 2019.

388 films documentaires ont été réalisés sur la période (17,8 % de l'ensemble des films d'initiative française). Les femmes ont réalisés ou coréalisés 128 films documentaires entre 2010 et 2019 soit 33,0 % des films de ce genre.

Les films d'animation représentent 2,8 % de l'ensemble des films réalisés entre 2010 et 2019 (61 films d'animation). 6 films d'animation ont été réalisés ou coréalisés par des femmes sur la période. Seuls deux films d'animation ont été strictement réalisés par des femmes : *les Hirondelles de Kaboul* (Zabou Breitman, Eléa Gobbé Mévellec) et *la Traversée* (Florence Mialhe) tous deux agréés en 2017.

Films d'initiative française selon le genre des films et le genre des réalisateurs

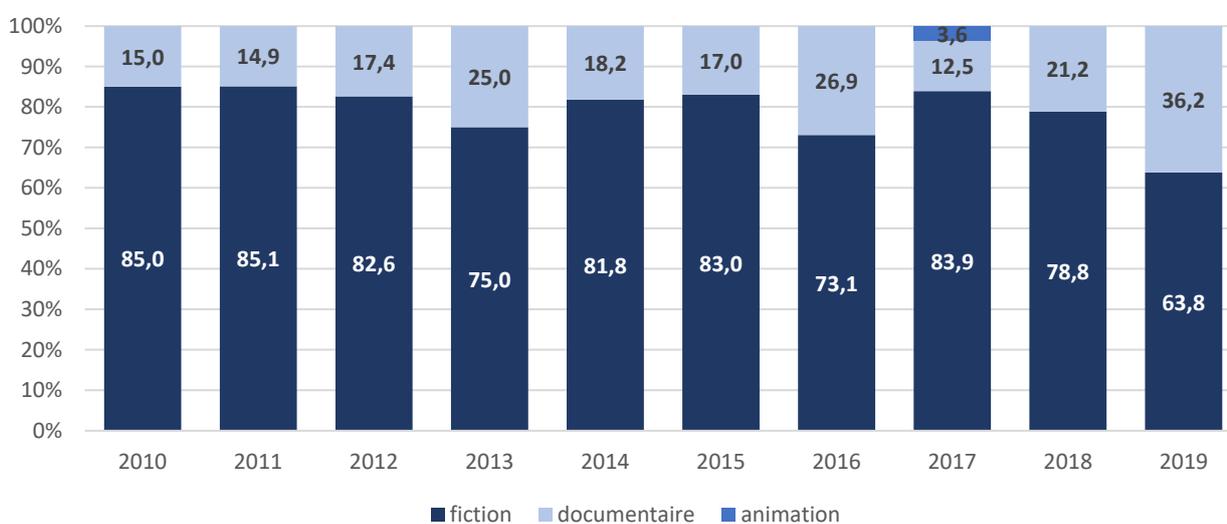
	films de fiction			films documentaires			films d'animation		
	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes
2010	34	132	2	6	19	1	-	8	1
2011	40	127	5	7	20	2	-	5	-
2012	38	120	3	8	28	2	-	9	1
2013	36	128	4	12	21	3	-	4	-
2014	36	127	1	8	23	3	-	5	-
2015	44	144	1	9	30	3	-	3	-
2016	38	128	4	14	25	2	-	10	-
2017	47	126	7	7	28	2	2	2	1
2018	41	141	1	11	35	3	-	5	-
2019	37	139	3	21	31	4	-	4	1
total	391	1312	31	103	260	25	2	55	4

Source : CNC.

En 2019, 63,8 % des films d'initiative française agréés réalisés par des femmes sont des films de fiction, une part en nette baisse sur dix ans (-21,2 pts) malgré une hausse de leur nombre sur la même période (3 films de fiction en plus en 2019 qu'en 2010).

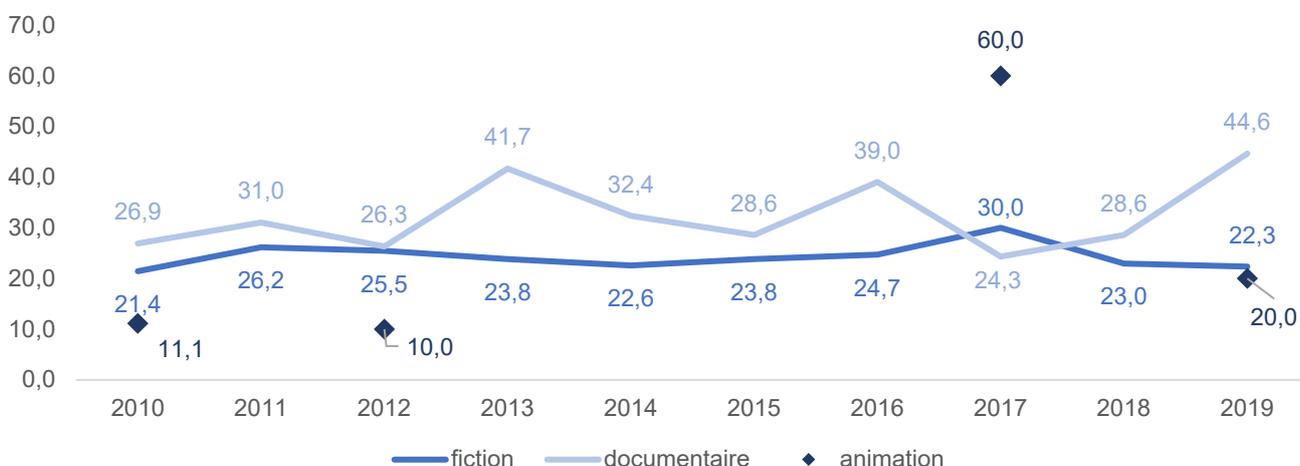
Le nombre de documentaires, variable selon les années, est en forte hausse en 2019 avec 21 films réalisés par des femmes (15 films de plus qu'en 2010). En 2019, la réalisation de films documentaires tend ainsi vers la parité avec 44,6 % de films documentaires réalisés ou coréalisés par des femmes (26,9 % en 2010). La part du genre au sein des films réalisés par des femmes est également en forte hausse, à 36,2 % en 2019, contre 15,0 % en 2010, soit le plus haut niveau de la décennie.

Répartition des films agréés réalisés par des femmes (hors coréalisations mixtes) selon le genre du film (%)



Source : CNC.

Part des films d'initiative française réalisés ou coréalisés par des femmes selon leur genre (%)



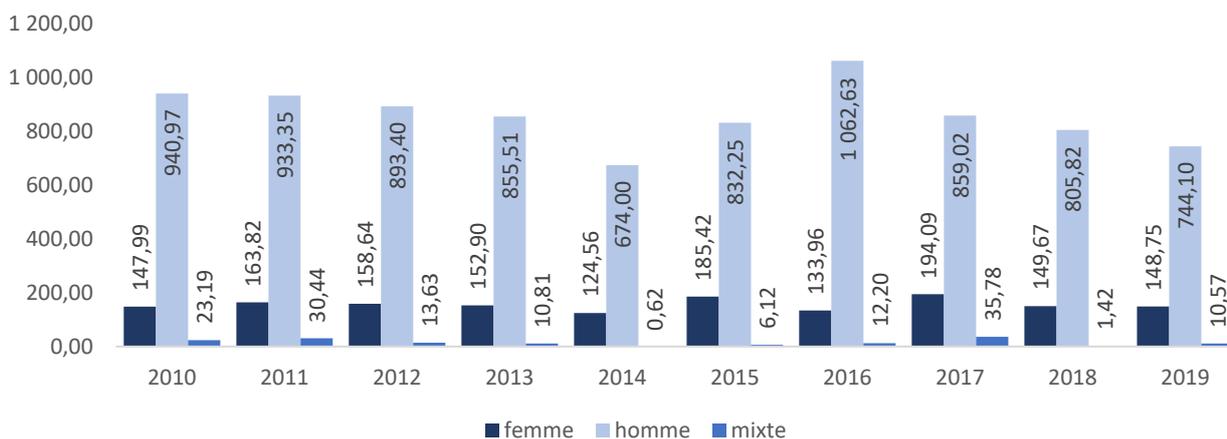
Source : CNC.

c. Les devis des films d'initiative française agréés réalisés par des femmes

Les investissements au global dans les films réalisés par des femmes sont stables sur la période, à 148,75 M€ (+0,5 % par rapport à 2010), alors que le nombre de films d'initiative française réalisés par des femmes augmente de 45,0 %.

Les investissements dans les films d'initiative française réalisés par des hommes sont en baisse de 20,9 %. Leur nombre augmente toutefois de 9,4 % sur la période.

Investissement dans les films d'initiative française selon le genre des réalisateurs (M€)

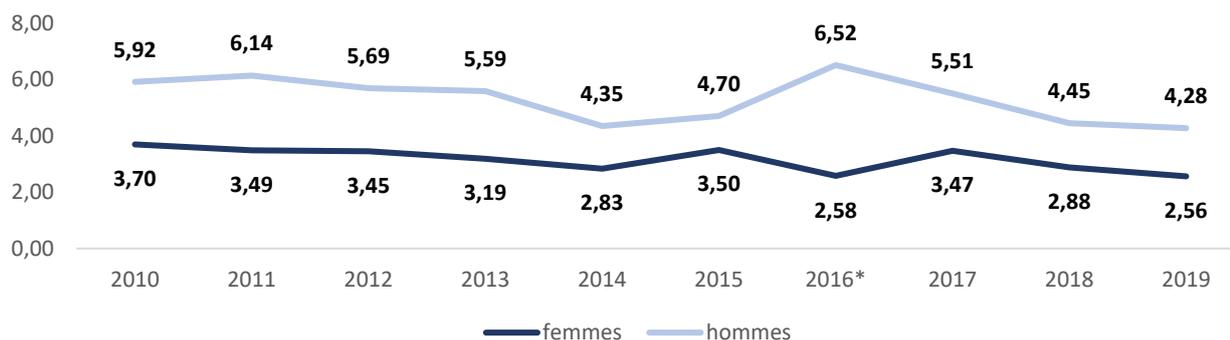


Source : CNC.

Sur la période 2010-2019, les films d'initiative française réalisés par des femmes ont un budget moyen de 3,14 M€, soit 2,14 M€ de moins que ceux réalisés par des hommes. Quel que soit le genre des réalisateurs, le devis moyen des films d'initiative française baisse sur la période : -30,7 % à 2,56 M€ pour les films réalisés par les femmes, et -27,7 % à 4,28 M€ pour les films réalisés par des hommes. Dans ce contexte de baisse générale des devis des films d'initiative française, les écarts persistent entre les films réalisés par des femmes et les films réalisés par des hommes : il est de -40,0 % en 2019 (-1,71 M€), contre -37,5 % en 2010 (-2,22 M€).

Ces écarts de devis s'expliquent en partie par l'absence de très grosses productions réalisées par des femmes. Le devis le plus élevé sur la période pour un long métrage réalisé par une femme est de 22,92 M€ (*Aline*, de Valérie Lemerrier), contre 66,19 M€ pour les hommes (pour *Braqueurs d'élite*, de Steven Quale hors *Valérian et la Cité des mille planètes*, de Luc Besson, dont le devis est de 197,47 M€). Depuis 2015, la baisse du devis moyen des films réalisés par des femmes est par ailleurs liée à l'importance accrue des films documentaires, genre présentant des coûts moins élevés, au sein des films réalisés par des femmes (de 17,0 % de films documentaires parmi les films réalisés par des femmes en 2015 à 36,2 % en 2019).

Devis moyen par film d'initiative française selon le genre des réalisateurs (M€)



*L'importance en 2016 du devis moyen pour un film réalisé par un ou plusieurs hommes s'explique par la présence de la superproduction *Valérian et la cité des mille planètes*.

Source : CNC.

Sur la plupart des tranches de devis des films, les devis des films d'initiative française réalisés par des hommes apparaissent proches de ceux réalisés par des femmes sauf pour les films à plus de 10 M€, numériquement plus importants (199 films de plus entre 2010 et 2019). Pour cette tranche, les devis des films réalisés par des hommes sont, en moyenne, 43,3 % plus élevés que ceux des femmes.

En 2019, sur les 58 films d'initiative française agréés réalisés par des femmes, 47 ont un devis inférieur à 4 M€, soit 81,0 % de l'échantillon et la part la plus importante de la décennie (70,4 % en moyenne entre 2010 et 2019). 27 d'entre eux ont un budget de moins de 1 M€ (46,6 %). Alors que le nombre de films réalisés par des femmes reste faible pour les films au devis supérieur à 7 M€ (trois en 2019 soit autant qu'en 2010), le nombre de films au devis inférieur à 4 M€ double sur la période (24 films supplémentaires).

La présence renforcée des réalisatrices dans les films à faible budget peut en partie s'expliquer par la plus forte part du documentaire au sein des films agréés réalisés par des femmes, genre moins coûteux à produire. La comparaison des devis moyens genre à genre sur l'ensemble de la période atteste de disparités persistantes, quel que soit le genre du film réalisé. Les disparités sont plus importantes pour l'animation, où le devis moyen des films réalisés par des femmes est de 53,7 % inférieur à ceux réalisés par des hommes. Pour le documentaire, l'écart entre le devis moyen des films réalisés par des femmes et celui des films réalisés par des hommes est équivalent, à -52,4 %. La fiction est le genre pour lequel les différences de devis sont les moins importantes (-35,5 % sur l'ensemble de la période).

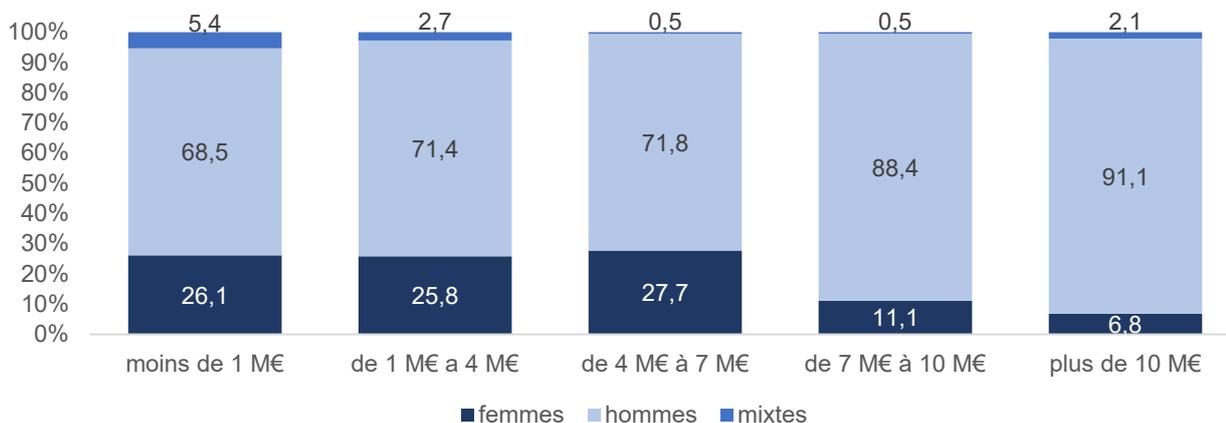
Films d'initiative française selon la tranche de devis

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
réalisés par des femmes										
10 M€ et plus	2	1	2	2	1	4	1	1		2
de 7 M€ à 10 M€	1	3	4	4	2	3	1	4	1	1
de 4 M€ à 7M€	14	14	6	7	8	9	9	17	15	8
de 1 M€ à 4 M€	14	19	18	21	19	24	20	19	24	20
moins de 1 M€	9	10	16	14	14	13	21	15	12	27
total	40	47	46	48	44	53	52	56	52	58
réalisés par des hommes										
10 M€ et plus	25	25	30	17	16	23	23	20	15	21
de 7 M€ à 10 M€	23	21	18	25	17	21	15	22	17	12
de 4 M€ à 7M€	31	24	19	20	17	24	34	32	41	35
de 1 M€ à 4 M€	49	49	52	56	64	60	47	53	55	63
moins de 1 M€	31	33	38	35	41	49	44	29	53	43
total	159	152	157	153	155	177	163	156	181	174
réalisés par des femmes et des hommes										
10 M€ et plus	1	2	1					1		
de 7 M€ à 10 M€								1		
de 4 M€ à 7M€	1			1						
de 1 M€ à 4 M€	2	2	1	2		2	4	4		4
moins de 1 M€		3	4	4	4	2	2	4	4	4
total	4	7	6	7	4	4	6	10	4	8

Source : CNC.

Entre 2010 et 2019, la part des films d'initiative française réalisés par des femmes s'établit à 26,1 % pour les films de moins de 1 M€, à 25,8 % pour les films de 1 à 4 M€ et à 27,7 % pour les films de 4 à 7 M€. La part des films d'initiative française réalisés par des femmes diminue ensuite à mesure que le devis des films augmente : 11,1 % des films de 7 à 10 M€, 6,8 % des films de plus de 10 M€.

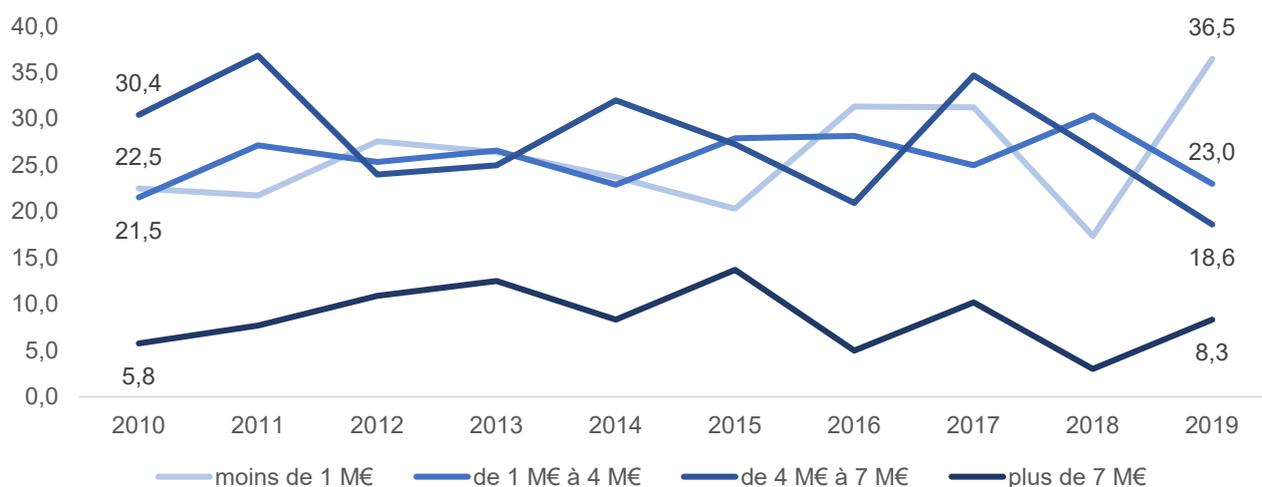
Répartition des films d'initiative française par tranche de devis selon le genre des réalisateurs (2010-2019) (%)



Source : CNC.

La part des films à plus de 7 M€ réalisés par des femmes fluctue selon les années mais augmente au global sur la période : elle est de 8,3 % en 2019, contre 5,8 % en 2010. La part des films aux budgets les plus modestes (moins de 1 M€) réalisés par des femmes progresse au fil des ans, de 22,5 % en 2010 à 36,5 % en 2019. A l'inverse, la part des films réalisés par des femmes dont le budget est compris entre 4 M€ et 7 M€ est en forte baisse sur la décennie, de 30,4 % en 2010 à 18,6 % en 2019.

Part des réalisatrices selon la tranche de budget des films (%)

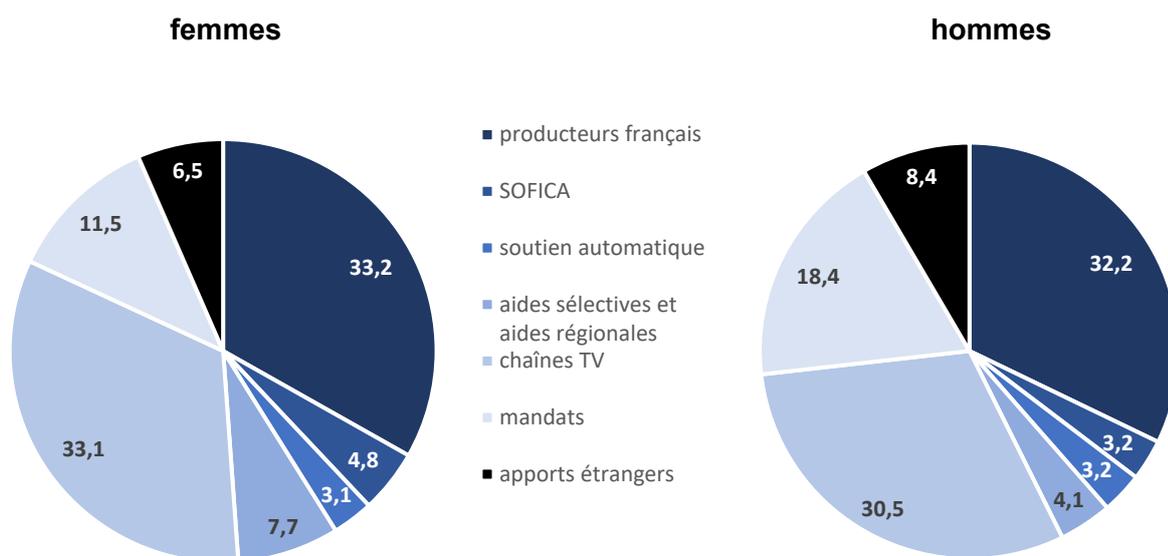


Source : CNC.

d. Les financements des films réalisés par des femmes

Sur l'ensemble des films d'initiative française agréés entre 2010 et 2019, les films réalisés par des femmes affichent des structures de financement assez différentes de ceux réalisés par des hommes. La part des apports des mandats y est généralement moindre (11,5 %, contre 18,4 % pour les films réalisés par des hommes), tout comme celle des apports étrangers (6,5 %, contre 8,4 %). En revanche, les films réalisés par des femmes se financent davantage grâce aux apports des chaînes de télévision (33,1 %, contre 30,5 % pour les films réalisés par des hommes), aux aides sélectives et régionales (7,7 %, contre 4,1 %) et aux SOFICA (4,8 %, contre 3,2 %).

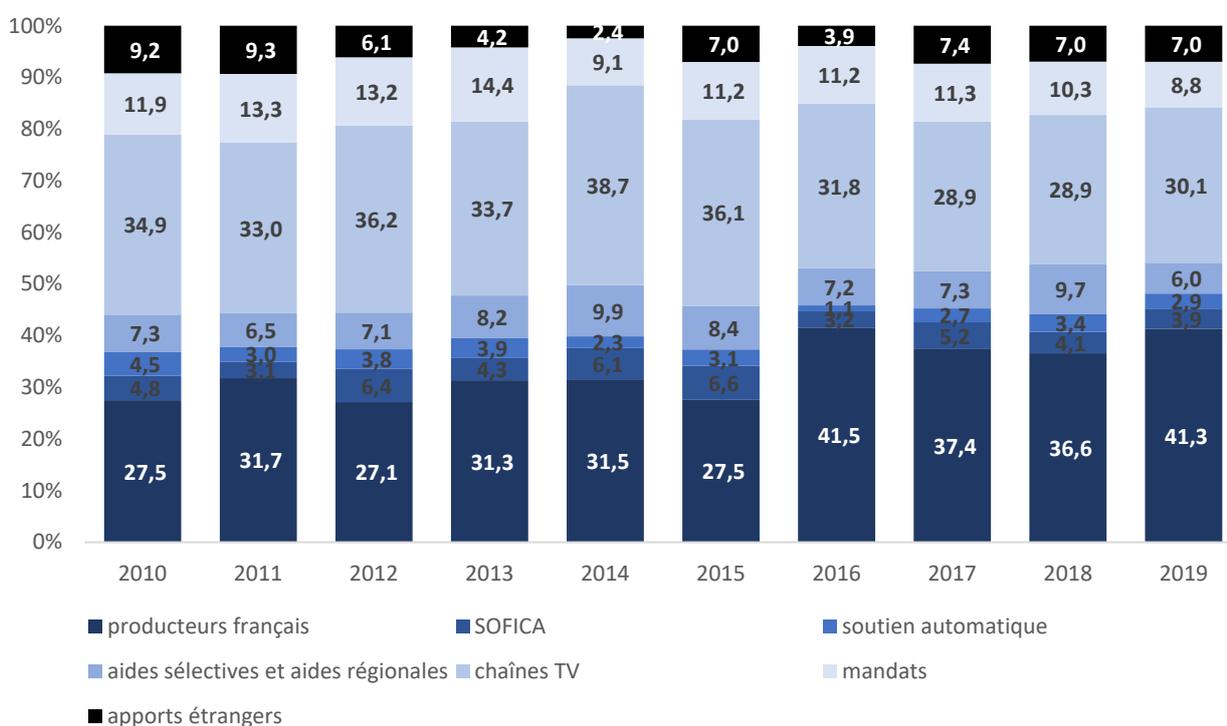
Financement des films d'initiative française selon le genre des réalisateurs (2010 et 2019) (%)



Source : CNC.

Entre 2010 et 2019 la structure des financements des films réalisés par des femmes évolue. La part occupée par les producteurs français croît de 27,5 % en 2010 à 41,3 % en 2019 (+13,8 points). A l'inverse, la part occupée par les chaînes de télévisions françaises dans les financements baisse sensiblement entre 2010 et 2019 (-4,8 points), de même que celle des mandats (-3,0 points) et des apports étrangers (-2,2 points). Les financements des films réalisés par des hommes évoluent différemment. La hausse de la part des producteurs français dans les financements entre 2010 et 2019 est plus mesurée (+6,8 pts à 36,2 %), mais s'accompagne d'une hausse de la part représentée par les aides sélectives et régionales (+1,1 point) ainsi que celle des apports étrangers (+1,2 point). La part des apports des chaînes de télévision baisse en revanche également pour les films réalisés par des hommes entre 2010 et 2019 (-3,3 points), de même que celle des mandats (-4,4 points).

Evolution du financement des films d'initiative française réalisés par des femmes (%)



Source : CNC.

e. Les réalisatrices en 2019

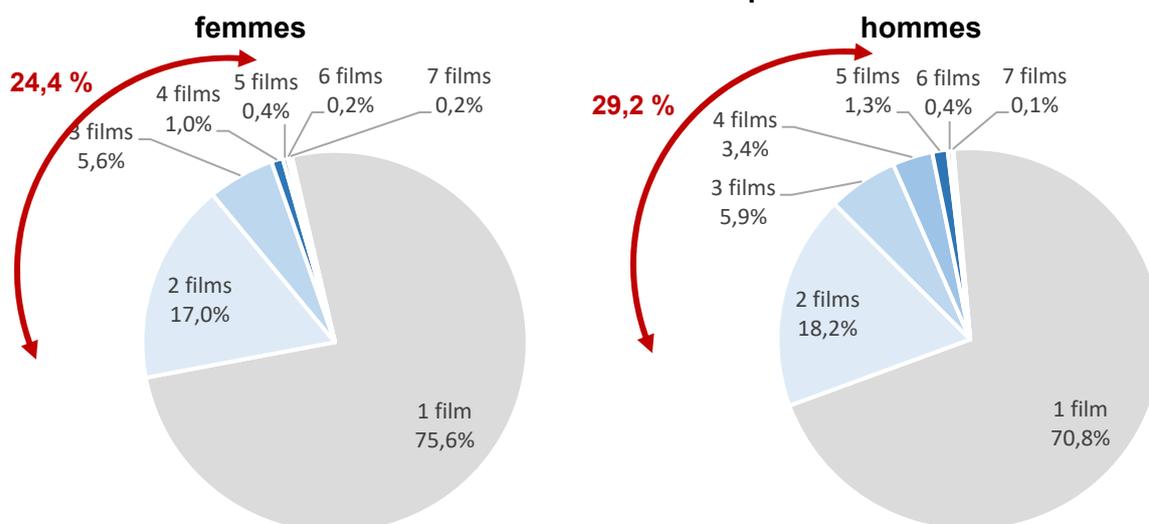
Depuis dix ans, une nouvelle génération de réalisatrices de long métrage a émergé. Elles sont significativement plus nombreuses à réaliser des films. Ainsi, 80 réalisatrices ont été actives au cours de l'année 2019, soit 28 de plus qu'en 2010 (+53,8 %). Deux coréalisations de femmes ont été agréées en 2019 : un premier film documentaire (*Dans la terrible jungle* de Caroline Capelle et Omblin Ley) ainsi qu'un deuxième film documentaire (*8 avenue Lénine* de Valérie Mitteaux et Anna Pitoun). Ces deux coréalisations présentent un budget inférieur à 1 M€.

En 2019, trois films ont été réalisés ou coréalisés par des femmes avec un budget de plus de 7 M€ (deux de moins qu'en 2010). Les réalisatrices de ces films sont toutes des réalisatrices confirmées (trois films ou plus). A l'inverse, 36 films de moins de 1 M€ sont réalisés ou coréalisés par des femmes en 2019, soit 26 films de plus qu'en 2010. Près des trois quarts (72,2 %) de ces films sont des films documentaires. 6 films de moins de 1 M€ en 2019 sont par ailleurs réalisés ou coréalisés

par des réalisatrices ayant réalisé au moins trois films. Un seul film de moins de 1 M€ était réalisé par une réalisatrice confirmée en 2010.

Sur la période 2010-2019, 517 femmes ont réalisé au moins un film, contre 1 628 hommes. 126 d'entre elles (24,4 %) en ont réalisé plusieurs. Sur la même période, la part des hommes ayant réalisé plusieurs films est plus élevée (29,2 %)

Répartition des réalisateurs selon le nombre de films sur la période 2010-2019.



Source : CNC.

Sur la période 2010-2019, neuf femmes (1,7 %) ont réalisé au moins quatre films pendant les dix années étudiées, contre 84 hommes (5,2 %). Deux d'entre elles ont réalisé leur premier film en début de période : Mélanie Laurent avec *les Adoptés* en 2010 et Marie-Castille Mention Schaar avec *Bowling* en 2011.

Plus largement, 38 femmes (7,4 %) ont réalisé au moins trois films entre 2010 et 2019. 12 d'entre elles ont réalisé leur premier film pendant cette période, soit 31,6 %. Seuls 10 hommes ont réalisé leur premier film ainsi qu'au moins deux autres films entre 2010 et 2019.

Les 9 réalisatrices ayant réalisé au moins quatre films sur la période 2010-2019

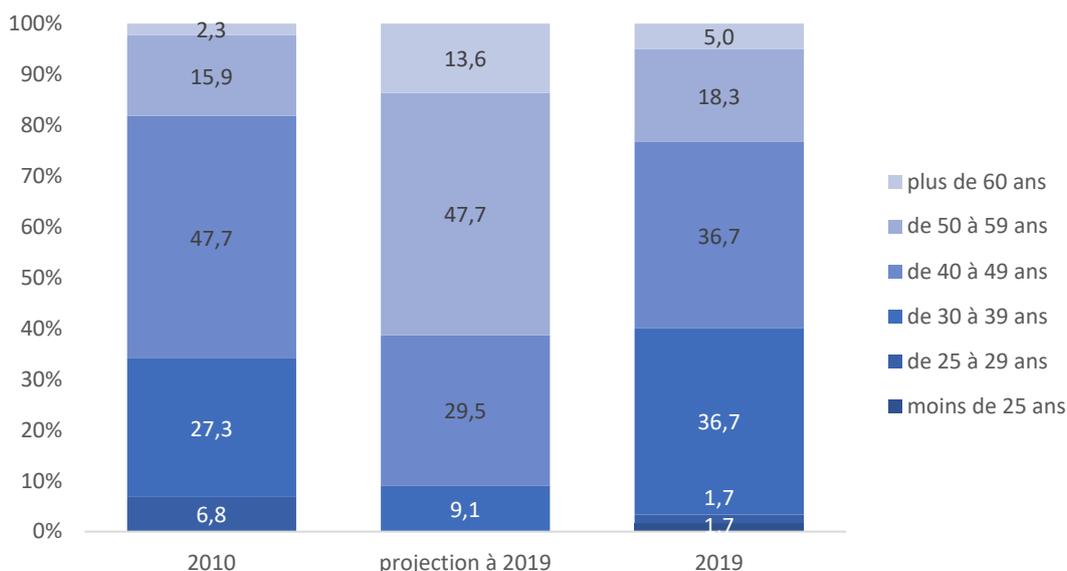
nom	nombre de films	date du 1er film
Fontaine Anne	7	1992
Mention Schaar Marie-Castille	6	2010
Hansen-Love Mia	5	2006
Bercot Emmanuelle	5	2004
Laurent Mélanie	4	2010
Simon Claire	4	1995
Otero Mariana	4	2002
Donzelli Valérie	4	2009
Delpy Julie	4	2007

Source : CNC.

En 2010, 27,3 % des réalisatrices sont âgées de 30 à 39 ans, contre 36,7 % en 2019. Le vieillissement naturel de la population aurait toutefois conduit la génération de 2010 – composée à

34,1 % de moins de 40 ans - à ce qu'elles ne soient plus que 9,1 % de cette tranche d'âge en 2019. A l'inverse, la part de femmes réalisatrices âgées de moins de quarante ans augmente en 2019 (40,0 %). Cette hausse entre 2010 et 2019 témoigne du renouvellement des réalisatrices, ainsi que de la pérennisation de l'activité de certaines d'entre elles. Si le vivier de réalisatrices a été largement renouvelé en 2019 par rapport à 2010, sept femmes ont tout de même réalisé ou coréalisé un film agréé sur les deux années (Camille de Casabianca, Julie Delpy, Valérie Donzelli, Anne Fontaine, Mia Hansen-Love, Maïwenn Le Besco et Marie-Castille Mention Schaar).

Répartition des réalisatrices par tranche d'âge (%)



Note : les dates de naissance de huit réalisatrices en 2019 et d'une réalisatrice en 2010 sont inconnues. Elles ont donc été exclues du calcul de la répartition ci-dessus.

Source : CNC.

f. Quelques éléments de comparaison internationale

Remarques méthodologiques

Les données présentées dans cette partie sont issues de l'observatoire européen de l'audiovisuel (base Lumière). Elles concernent les films d'initiative nationale produits entre 2009 et 2018 et sortis en salles sur la même période dans leur pays de production. Les coproductions minoritaires sont ainsi écartées de l'analyse par pays.

Les films sont répartis selon le genre des réalisateurs. Les films coréalisés par au moins une femme et un homme sont qualifiés de « mixtes ».

Par souci de concision, l'analyse présentée ci-dessous se limite aux cinq principaux marchés cinématographiques européens (France, Allemagne, Royaume-Uni, Espagne, Italie), ainsi qu'aux pays scandinaves, pour lesquels la part de films nationaux réalisés par des femmes est la plus importante sur la période étudiée.

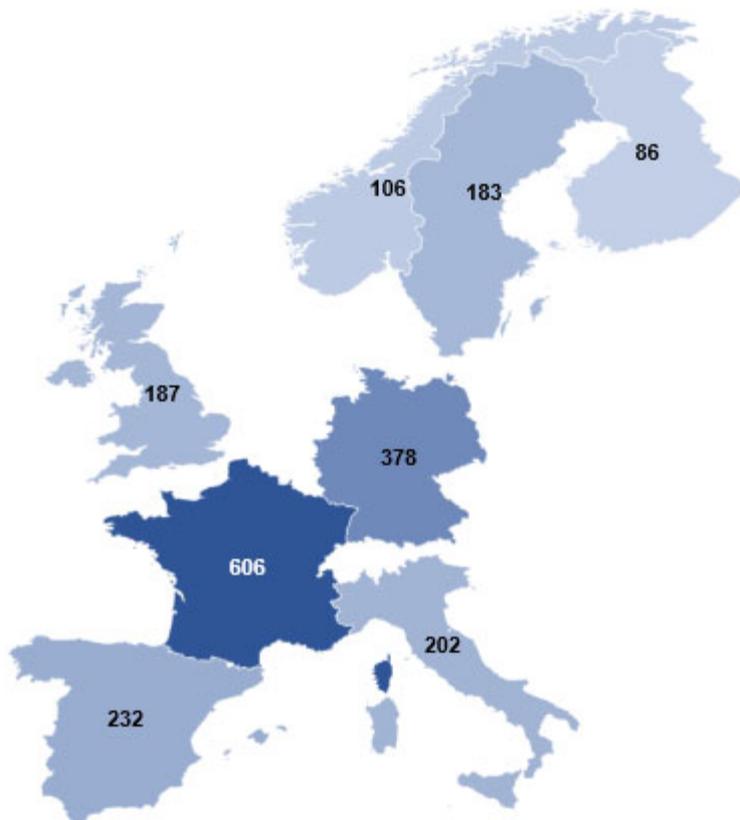
Entre 2009 et 2018, le genre des réalisateurs de l'ensemble des films n'a pu être identifié. L'échantillon recouvre 93,4 % des films d'initiative espagnole, 96,6 % des films d'initiative italienne, 97,1 % des films d'initiative allemande, 97,5 % des films d'initiative française, 97,8 % des films d'initiative britannique, 97,8 % des films d'initiative norvégienne, 99,7 % des films d'initiative finlandaise et 100,0 % des films d'initiative suédoise.

Entre 2009 et 2018, 606 films d'initiative française réalisés ou coréalisés par des femmes sont sortis dans les salles françaises. C'est, parmi les huit pays européens étudiés, le volume de films réalisés le plus important sur la période. La France représente ainsi à elle seule près du tiers (30,6 %) de l'ensemble des films réalisés par des femmes sortis sur la période dans ces huit territoires.

Après la France, l'Allemagne présente le plus grand nombre (378) de films réalisés ou coréalisés par des femmes, devant l'Espagne (232), l'Italie (202) et le Royaume-Uni (187).

Au total sur la période 1 980 films ont été réalisés ou coréalisés par des femmes, soit 21,6 % de l'ensemble des films européens produits.

Nombre de films réalisés ou coréalisés par des femmes sortis en salles entre 2009 et 2018

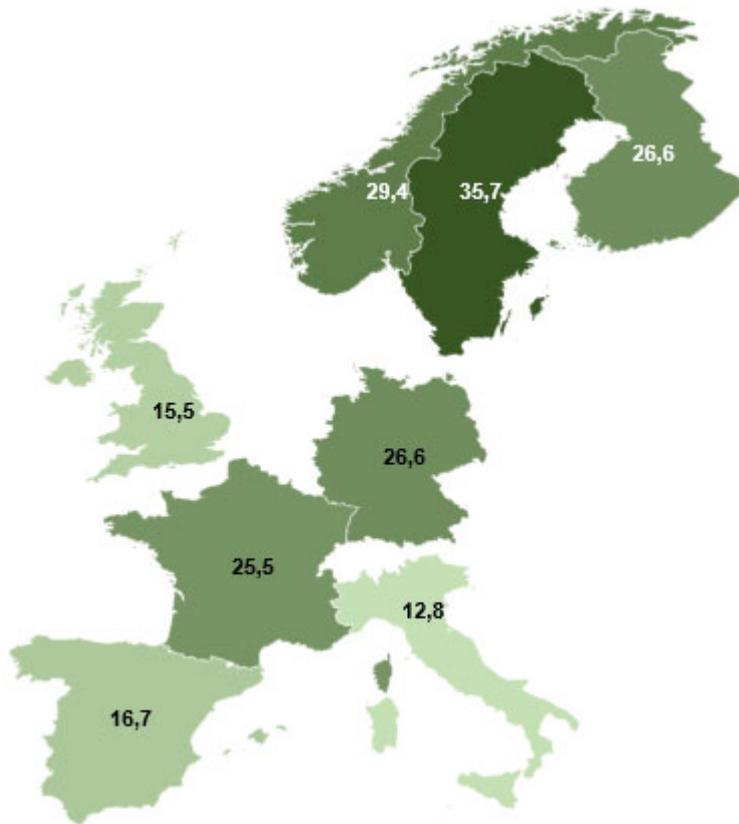


Source : Observatoire européen de l'audiovisuel (base Lumière).

Base : 2 380 films d'initiative française, 1 574 films d'initiative italienne, 1 422 films d'initiative allemande, 1 393 films d'initiative espagnole, 1 205 films d'initiative britannique, 512 films d'initiative suédoise, 361 films d'initiative norvégienne, 323 films d'initiative finlandaise.

L'importance du volume de films réalisés est à mettre en perspective avec le dynamisme des marchés cinématographiques locaux. La part des films réalisés ou coréalisés par des femmes au sein de la production française entre 2009 et 2018 (25,5 %) est supérieure à celle des productions d'Europe du Sud (12,8 % en l'Italie, 16,7 % en Espagne) ainsi qu'à celle de la production britannique (15,5 %). Elle se révèle en revanche plus faible que celle des pays d'Europe du Nord, pour lesquels le volume global de productions nationales est bien plus faible. Entre 2009 et 2018, 35,7 % des films suédois sortis en salles sont ainsi réalisés ou coréalisés par des femmes. Cette part atteint 29,4 % de la production nationale en Norvège et 26,6 % en Finlande. L'Allemagne, dont le volume de films réalisés ou coréalisés par des femmes est le plus proche de la France (378 films) présente une part plus importante à 26,6 % de l'ensemble des films d'initiative allemande.

Part des films réalisés ou coréalisés par des femmes dans l'ensemble des films nationaux sortis en salle entre 2009 et 2018 (%)



Source : Observatoire européen de l'audiovisuel (base Lumière).

Base : 2 380 films d'initiative française, 1 574 films d'initiative italienne, 1 422 films d'initiative allemande, 1 393 films d'initiative espagnole, 1 205 films d'initiative britannique, 512 films d'initiative suédoise, 361 films d'initiative norvégienne, 323 films d'initiative finlandaise.

3. Les entrées des films réalisés par des femmes

A. La distribution des films d'initiative française agréés

Remarques méthodologiques

Les informations relatives aux coûts de distribution, ou frais d'édition, étant collectées via un questionnaire administré aux distributeurs, l'échantillon ne couvre pas la totalité des films agréés sortis en salle sur la période du fait de l'absence de réponses de distributeurs au questionnaire. L'échantillon analysé dans la partie ci-dessous est constitué de 1 658 films, soit 76,0 % de l'ensemble des films d'initiative française agréés entre 2010 et 2019 sortis sur cette période. Les années renseignées dans cette partie sont les années de distribution des films (et non d'agrément).

a. Les films distribués

Sur les 1 658 films d'initiative française distribués en salle au cours de la période 2010-2019, 379 sont réalisés par des femmes, ce qui représente 22,9 % de l'échantillon. Tous les questionnaires relatifs à l'année de sortie en salles 2019 n'ayant pas été traités, les données 2019 sont à prendre avec une grande prudence. De même, le nombre de films agréés sur la période et sortis en salles dès 2010 est extrêmement faible.

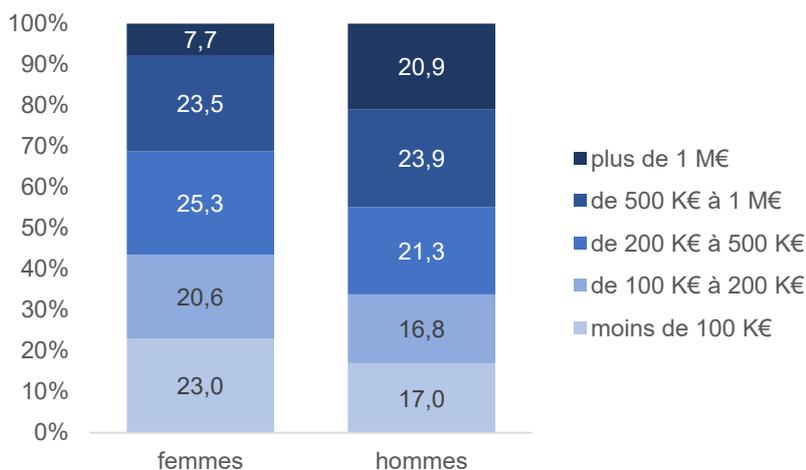
Nombre de films d'initiative française agréés selon l'année de sortie en salles

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	total
FIF de l'échantillon	femmes	6	27	42	39	47	36	46	52	45	39	379
	hommes	20	108	124	129	133	152	150	149	137	136	1 238
	mixte		2	4	4	9	4	3	4	6	5	41
	total	26	137	170	172	189	192	199	205	188	180	1 658
%	femmes	23,1	19,7	24,7	22,7	24,9	18,8	23,1	25,4	23,9	21,7	22,9
	hommes	76,9	78,8	72,9	75,0	70,4	79,2	75,4	72,7	72,9	75,6	74,7
	mixte	0,0	1,5	2,4	2,3	4,8	2,1	1,5	2,0	3,2	2,8	2,5
	total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CNC.

Entre 2010 et 2019, la part des films ayant des coûts de distribution compris entre 500 K€ et 1 M€ est similaire pour les femmes (23,5 %) et pour les hommes (23,9 %). Les différences sont en revanche beaucoup plus marquées pour les films présentant les coûts de distributions les plus faibles et les plus élevés. Seuls 7,7 % des films réalisés par des femmes ont ainsi des frais d'édition supérieurs à 1 M€ contre 20,9 % des films réalisés par des hommes et 23,0 % des films réalisés par des femmes présentent des coûts de distribution inférieurs à 1 M€ contre 17,0 % des films réalisés par des hommes.

Structure des films selon la tranche de coûts de distribution et le genre des réalisateurs (2010-2019) (%)

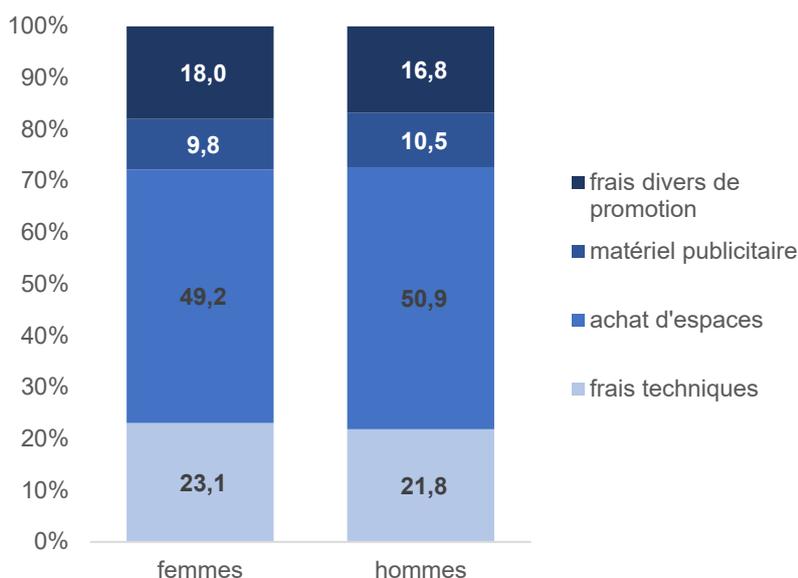


Source : CNC.

b. Structure générale des frais d'édition

Entre 2010 et 2019, la structure des coûts de distribution est proche pour les films réalisés par des femmes ou par des hommes. Les frais d'achat d'espaces apparaissent comme la première source de dépenses de distribution et représentent 49,2 % de l'ensemble des coûts de distribution sur la période pour les films réalisés par des femmes et 50,9 % pour les films réalisés par des hommes. Proportionnellement, les frais techniques (23,1 %) et les frais divers de promotion (18,0 %) sont plus importants pour les films réalisés par des femmes que pour ceux réalisés par des hommes (21,8 % de frais techniques, 16,8 % de frais divers de promotion).

Structure des coûts de distribution (2010-2019) (%)



Source : CNC.

Entre 2010 et 2019, les frais d'édition des films d'initiative française réalisés par des femmes sont de 387,5 K€ en moyenne, soit 35,7 % de moins que ceux réalisés par des hommes (602,5 K€).

Coûts de distribution moyens selon le genre des réalisateurs (2010-2019) (K€)

	femmes	hommes	écart
frais techniques	89,6	131,6	-31,9%
achat d'espaces	194,1	308,9	-37,2%
matériel publicitaire	38,0	63,3	-40,0%
frais divers de promotion	69,7	101,3	-31,2%
total	387,5	602,5	-35,7%

Source : CNC.

c. Frais d'édition selon la tranche de coût du film

Les frais d'édition des films augmentent en fonction du devis des films, qu'ils soient réalisés par des femmes ou par des hommes. En moyenne, les frais d'éditions pour un film d'initiative française réalisé par une femme s'élèvent à 99,9 K€ pour les films présentant les budgets les plus modestes, contre 1 313,1 K€ pour les films les plus ambitieux. L'écart entre les frais d'édition des films réalisés par des femmes et ceux réalisés par des hommes s'accroît également à mesure que le devis des films augmente. En moyenne, les coûts de distribution des films réalisés par des femmes sont 5,6 % plus importants que ceux des films réalisés par des hommes pour les films les moins onéreux. Ils sont en revanche moins élevés pour les autres tranches de budgets, à -4,0 % pour les films dont budget est compris entre 1 M€ et 4 M€, -9,2 % de 4 M€ à 7 M€, -9,4 % de 7 M€ à 10 M€ et -13,7 % pour les films de plus de 10 M€. Pour cette dernière tranche, les écarts de coûts de distribution sont à mettre en perspective du large spectre de budgets des films (jusqu'à 197,47 M€ pour *Valérian et la cité des mille planètes* de Luc Besson).

Les écarts s'accroissent à mesure que le budget des films augmente quel que soit le poste de dépense concerné. Ils sont les plus importants pour l'achat d'espaces publicitaires avec 55,6 K€ de différence en moyenne pour les films dont le coût est compris entre 7 M€ et 10 M€ et 119,7 K€ de différence pour les films de plus de 10 M€.

Coûts de distributions moyens selon le coût des films et le genre des réalisateurs (2010-2019) (K€)

		frais techniques	achat d'espaces	matériel publicitaire	frais divers de promotion	ensemble
moins de 1 M€	femmes	20,5	40,4	15,9	26,0	99,9
	hommes	18,7	35,4	13,9	28,0	94,5
de 1 M€ à 4 M€	femmes	61,9	133,5	26,9	50,6	271,9
	hommes	63,5	140,3	28,0	51,8	283,3
de 4 M€ à 7 M€	femmes	145,8	312,0	55,7	105,3	618,9
	hommes	154,0	353,3	70,6	103,7	681,6
de 7 M€ à 10 M€	femmes	201,0	422,5	85,1	136,1	844,6
	hommes	211,1	478,1	95,8	146,9	931,8
plus de 10 M€	femmes	299,3	668,5	116,5	228,9	1 313,1
	hommes	318,3	788,2	161,8	253,8	1 522,1

Source : CNC.

d. Frais d'édition par genre de film

Les informations relatives aux coûts de distribution des films agréés entre 2010 et 2019 ne couvrent qu'un film d'animation réalisé par des femmes. Pour cette raison, seuls les genres documentaires et fiction sont analysés.

Pour les films de fiction comme pour les documentaires, les coûts de distribution des films réalisés par des femmes sont moins élevés que ceux réalisés par des hommes. De façon générale, l'écart au niveau des coûts de distribution des films réalisés par des femmes avec ceux réalisés par des hommes est légèrement plus prononcé pour les documentaires (-36,9 %) que pour la fiction (-33,1 %).

Coûts de distribution moyens par genre de film et selon le genre des réalisateurs (2010-2019) (K€)

	fiction			documentaire		
	femmes	hommes	écart	femmes	hommes	écart
frais techniques	102,45	145,21	-29,5%	21,18	29,12	-27,3%
achat d'espaces	221,27	338,94	-34,7%	40,06	71,90	-44,3%
matériel publicitaire	42,20	68,26	-38,2%	15,66	19,07	-17,9%
frais divers de promotion	77,62	109,48	-29,1%	27,20	42,26	-35,6%
total	441,45	660,20	-33,1%	101,06	160,04	-36,9%

Source : CNC.

B. Les entrées en salles des films agréés entre 2010 et 2019

Remarques méthodologiques

Les informations de cette partie proviennent des bases de données du CNC. Les films étudiés sont les films agréés entre 2010 et 2019. Lorsqu'un film est coréalisé par des personnes de genres différents, il est qualifié de mixte dans le chapitre. Les entrées sont comptabilisées jusqu'à fin 2019.

Parmi les films agréés entre 2010 et 2019, tous ne sont pas sortis en salles au 31 décembre 2019, en raison des délais de production des films. Au total, 2 410 films agréés entre 2010 et 2019 sont sortis en salles au 31 décembre 2019, soit 85,4 % des films agréés. Ce taux est de 84,9 % pour les films réalisés par des femmes, de 85,5 % pour les films réalisés par des hommes et de 85,4 % pour les films coréalisés par des femmes et des hommes. Seuls 69 des 301 films agréés de 2019 sont sortis en salles dans l'année, soit 22,9 %. Pour cette raison, les résultats portants sur l'année d'agrément 2019 sont à considérer avec la plus grande prudence.

Parmi les 2 410 films agréés entre 2010 et 2019 et sortis en salles, 1 527 sont recommandés Art et essai (63,4 %). 27,3 % d'entre eux sont des films réalisés ou coréalisés par des femmes.

De façon générale, la part des films recommandés Art et essai est plus importante parmi les films réalisés par des femmes (71,4 % des films agréés entre 2010 et 2019) que parmi ceux réalisés par des hommes (60,5 %).

Nombre de films agréés sortis en salles selon le genre des réalisateurs

année d'agrément	femmes	hommes	mixtes	total
2010	47	202	4	253
2011	56	199	9	264
2012	57	206	9	272
2013	54	195	9	258
2014	48	191	5	244
2015	62	215	5	282
2016	52	198	9	259
2017	65	195	10	270
2018	53	181	5	239
2019	16	52	1	69
ensemble	510	1 834	66	2 410

Source : CNC.

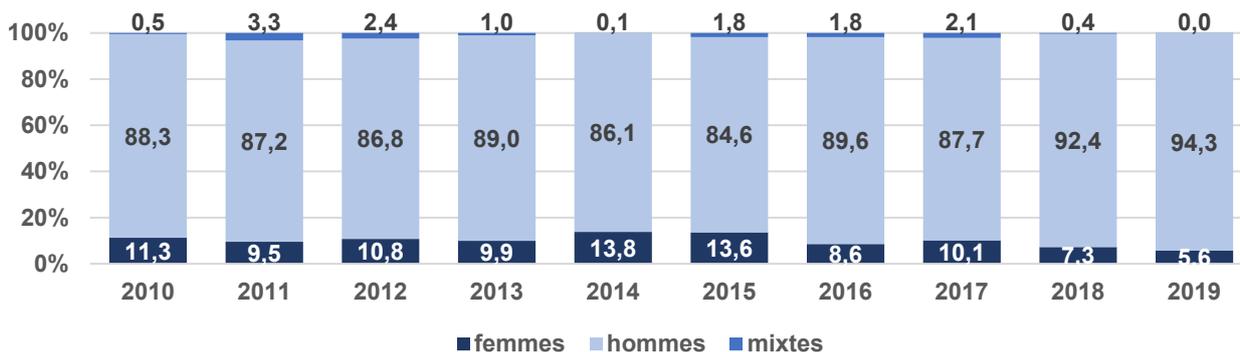
Les 2 410 films agréés entre 2010 et 2019 sortis en salles cumulent 673,6 millions d'entrées au 31 décembre 2019. Les films réalisés par des femmes captent 10,5 % des entrées totales sur la période. Seuls les films réalisés par des femmes agréés en 2015 cumulent plus de 10 millions d'entrées (13,6 % du total des entrées). Deux films agréés en 2015 et réalisés par des femmes réalisent plus d'un million d'entrées : *Sous les jupes des filles*, d'Audrey Dana (1,4 million d'entrées) et *Tu veux ou tu veux pas*, de Tonie Marshall (1,1 million d'entrées).

Entrées des films agréés selon le genre des réalisateurs (millions)

année d'agrément	femmes	hommes	mixtes	total
2010	9,7	76,3	0,4	86,5
2011	8,6	78,9	3,0	90,5
2012	7,2	57,8	1,6	66,6
2013	7,9	70,5	0,8	79,2
2014	8,1	50,3	0,1	58,4
2015	10,3	64,1	1,4	75,8
2016	5,6	58,1	1,2	64,8
2017	8,0	69,0	1,7	78,6
2018	4,4	55,8	0,2	60,5
2019	0,7	11,9	0,0	12,6
ensemble	70,4	592,8	10,3	673,6

Source : CNC.

Répartition des entrées des films agréés sortis en salle selon le genre des réalisateurs (%)



Source : CNC.

Les films réalisés par des femmes enregistrent, en moyenne, moins d'entrées en salles que les films réalisés par des hommes. Sur l'ensemble des films agréés entre 2010 et 2019 sortis en salles, le nombre moyen d'entrées par film s'élève à 138 000 pour les films réalisés par des femmes et à 323 000 pour les films réalisés par des hommes.

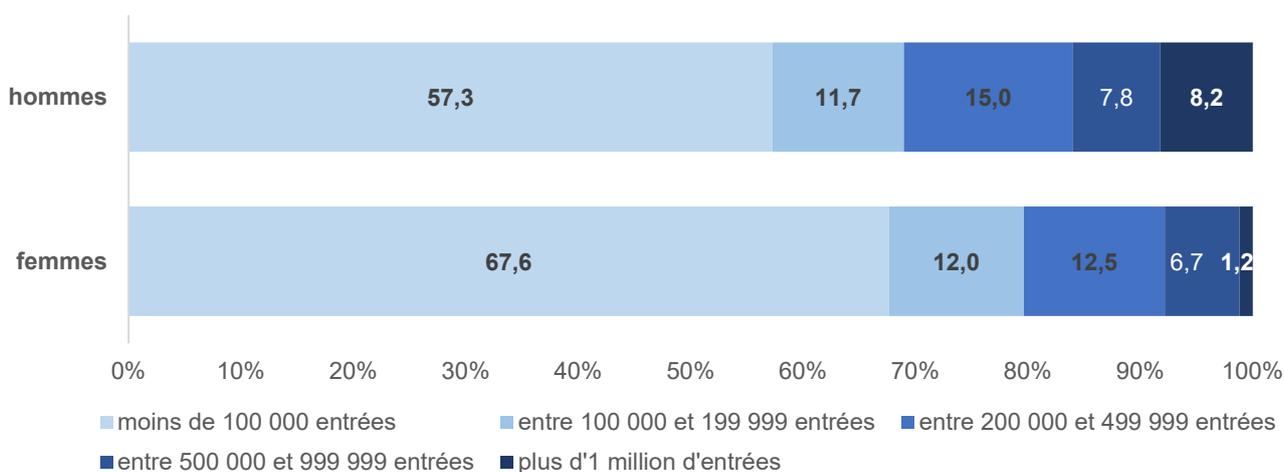
Entrées moyennes par film d'initiative française selon le genre des réalisateurs (en milliers)

année d'agrément	femmes	hommes	mixtes	total
2010	207	378	106	342
2011	154	397	331	343
2012	126	281	178	245
2013	145	361	91	307
2014	168	263	11	240
2015	166	298	273	269
2016	107	293	131	250
2017	123	354	169	291
2018	83	309	43	253
2019	45	229	2	183
ensemble	138	323	157	280

Source : CNC.

Entre 2010 et 2019, les deux tiers (67,6 %) des films réalisés par des femmes réalisent moins de 100 000 entrées, une part supérieure à celle constatée chez les hommes sur la même période (57,3 %). Seuls 6 films de fiction réalisés par des femmes (1,2 %) entre 2010 et 2019 enregistrent plus d'un million d'entrées : *Polisse* (Maïwenn Le Besco), *Mince alors !* (Charlotte de Turckheim), *Sous les jupes des filles* (Audrey Dana), *Connasse, princesse des cœurs* (Noémie Saglio et Eloïse Lang), *le Grand Partage* (Alexandra Leclère) et *Tu veux ou tu veux pas* (Tonie Marshall). 151 films réalisés par des hommes enregistrent plus d'un million d'entrées sur la période (8,2 % de l'ensemble des films).

Répartition des films par tranche d'entrées selon le genre des réalisateurs entre 2010 et 2019 (%)



Source : CNC.

Le niveau d'entrées en salles des films est à mettre en regard avec leurs combinaisons de sorties. Sur la période 2010-2019, les films réalisés par des femmes sortent, en moyenne, dans 31,5 % d'établissements de moins que les films réalisés par des hommes. Sur l'ensemble des films agréés entre 2010 et 2019 sortis en salles, les films réalisés par des femmes cumulent en moyenne 124 établissements en première semaine d'exploitation, contre 180 pour ceux réalisés par des hommes.

Entre 2010 et 2019, le nombre moyen d'établissements progresse de 65,7 % pour les films réalisés par des femmes et de 69,9 % pour les films réalisés par des hommes.

Nombre moyen d'établissements en première semaine selon le genre des réalisateurs

année d'agrément	femmes	hommes	mixtes	ensemble
2010	102	164	99	151
2011	111	160	176	150
2012	111	164	70	150
2013	112	160	75	147
2014	122	142	25	136
2015	127	167	69	156
2016	112	177	93	162
2017	139	225	159	202
2018	149	225	37	202
2019	169	278	5	254
ensemble	124	180	93	161

Source : CNC.

L'analyse du devis des films rapporté aux entrées de ces derniers montre que les films réalisés par des femmes réalisent moins d'entrées par euros investis que les films réalisés par des hommes. En moyenne sur la période, un film réalisé par une femme réalise 4,4 entrées pour 100 € investis, contre 6,1 entrées pour un film réalisé par un homme.

Nombre d'entrées pour 100€ investis

Année d'agrément	femmes	hommes	mixtes	total
2010	5,7	6,3	1,8	6,1
2011	4,6	6,9	9,8	6,6
2012	3,8	5,2	7,5	5,1
2013	4,8	6,8	4,8	6,5
2014	6,2	6,1	8,5	6,2
2015	5,3	6,7	16,6	6,5
2016	4,1	4,9	6,2	4,8
2017	3,8	6,9	4,6	6,3
2018	2,6	6,6	4,5	5,9
2019	1,8	2,6	0,7	2,5
ensemble	4,4	6,1	6,4	5,8

Source : CNC.

C. Meilleures entrées en salles des films agréés entre 2010 et 2019

Le classement des films agréés entre 2010 et 2019 en termes d'entrées est exclusivement occupé par des films réalisés par des hommes. Au sein des 10 plus gros succès en salles, deux hommes (Philippe de Chauveron et Dany Boon), cumulent à eux seuls près de la moitié des entrées totales (38,10 millions, soit 46,8 % de l'ensemble).

Films agréés entre 2010 et 2019 : les 10 meilleures entrées en salles

	titre	année d'agrément	réalisateur-trice	genre	entrées (millions)
1	<i>Intouchables</i>	2011	Toledano Eric / Nakache Olivier	comédie dramatique	19,51
2	<i>Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu</i>	2013	De Chauveron Philippe	comédie	12,36
3	<i>Rien à déclarer</i>	2010	Boon Dany	comédie	8,14
4	<i>La Famille belier</i>	2014	Lartigau Eric	comédie	7,70
5	<i>Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon dieu ?</i>	2018	De Chauveron Philippe	comédie	6,71
6	<i>Les Tuche 3</i>	2017	Baroux Olivier	comédie	5,69
7	<i>La Ch'tite Famille</i>	2017	Boon Dany	comédie	5,62
8	<i>Sur la piste du marsupilami</i>	2010	Chabat Alain	comédie	5,30
9	<i>Supercondriaque</i>	2013	Boon Dany	comédie	5,27
10	<i>Lucy</i>	2013	Besson Luc	science fiction	5,20

Entrées arrêtées au 31/12/2019.

Source : CNC.

Sur la période 2010-2019, six films réalisés par des femmes dépassent le million d'entrées. Un seul d'entre eux dépasse les deux millions d'entrées (*Polisse*, de Maïwenn Le Besco).

Les 25 plus gros succès réalisés par des femmes entre 2010 et 2019 totalisent 23,92 millions d'entrées, soit près du tiers du total des entrées cumulées par les films réalisés par des femmes (32,2 %). A titre de comparaison, les 25 meilleurs films réalisés par des hommes cumulent 139,94 millions d'entrées soit moins du quart (22,8 %) du total des entrées cumulées par les films réalisés par des hommes.

Les 10 premiers films réalisés par des femmes et agréés entre 2010 et 2019

	titre	année d'agrément	trice	genre	entrées
1	<i>Polisse</i>	2010	Le Besco Maïwenn	drame	2,43
2	<i>Mince alors !</i>	2011	De Turckheim Charlotte	comédie	1,45
3	<i>Sous les jupes des filles</i>	2014	Dana Audrey	comédie	1,36
4	<i>Connasse, princesse des coeurs</i>	2015	Saglio Noemie / Lang Eloïse	comédie	1,20
5	<i>Le Grand Partage</i>	2015	Leclère Alexandra	comédie	1,14
6	<i>Tu veux ou tu veux pas</i>	2014	Marshall Tonie	comédie	1,08
7	<i>Camille redouble</i>	2011	Lvovsky Noémie	comédie dramatique	0,95
8	<i>Au bout du conte</i>	2012	Jaoui Agnès	comédie	0,95
9	<i>Marie-Francine</i>	2016	Lemercier Valérie	comédie	0,92
10	<i>Joséphine s'arrondit</i>	2015	Berry Marilou	comédie	0,89

Entrées arrêtées au 31/12/2019.

Source : CNC.

4. La place des femmes dans l'industrie cinématographique

Remarques méthodologiques

Les données analysées dans ce chapitre sont issues des déclarations sociales nominatives transmises à Audiens par les entreprises de production cinématographique.

Les effectifs sont déterminés par le comptage des individus ayant été déclarés sur au moins un film (un individu déclaré sur plusieurs films n'est compté qu'une seule fois). Pour la répartition par catégorie professionnelle, un même individu pourra être compté dans plusieurs catégories, dès lors qu'il occupe des emplois de catégories différentes. En revanche, il sera compté une seule fois dans le total des emplois. Il résulte de ce mode de calcul que la somme des effectifs par catégorie d'emploi n'est pas nécessairement égale aux effectifs totaux.

La notion de masse salariale retenue dans cette étude correspond aux salaires bruts après abattements pour frais professionnels, tels qu'ils sont déclarés auprès d'Audiens. Quand cela n'est pas spécifié, les analyses en termes de salaires sont réalisées sans tenir compte de la durée travaillée. La somme perçue au titre d'une année civile par un salarié est comptabilisée comme son salaire annuel. Par ailleurs, sont uniquement considérés les revenus perçus en rémunération d'un travail effectué dans le cadre de la production des films de l'échantillon. Les éventuelles autres sources de revenus (allocations chômage, rémunérations versées par d'autres entreprises, etc.) ne sont pas prises en compte.

Pour certains films étudiés, la mesure de l'emploi telle qu'elle ressort des déclarations recueillies par Audiens peut s'avérer partielle. Pour les films dont le tournage s'est partiellement déroulé hors de France, il est possible qu'une partie de l'emploi n'ait pas été déclarée à Audiens car relevant d'une entreprise de production sans établissement en France. Par ailleurs, cette partie prend uniquement en compte l'emploi déclaré par le producteur délégué, ce qui ne correspond pas à une mesure exhaustive de l'emploi mobilisé pour la production d'un film. Sont, par exemple, exclus les sous-traitants employés par les producteurs exécutifs, ainsi que les industries techniques.

A. L'emploi dans l'exploitation cinématographique

Remarques méthodologiques

Le périmètre d'analyse de cette partie correspond aux informations collectées par Audiens sur l'activité de l'entreprise (la convention collective, le code NAF 5914Z – projection de films cinématographiques, l'activité principale exercée ...).

En 2018, près de 8 300 femmes sont employées dans le secteur de l'exploitation cinématographique. Sur la période 2009-2018, le nombre de femmes augmente de 9,0 %, un taux de croissance près de quatre fois supérieur à celui du nombre d'hommes sur la même période (+2,5 %). Déjà majoritaires en 2009 (50,1 % des effectifs), les femmes renforcent leur présence tout au long de la période pour atteindre 51,7 % des effectifs totaux en 2018.

La présence des femmes au sein de la filière est plus marquée parmi les salariés permanents (52,0 % des effectifs en 2018) que parmi les effectifs intermittents (24,7 % en 2018).

Effectifs dans l'exploitation cinématographique selon le genre

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
femmes	permanents	7 517	7 834	7 827	7 649	7 518	7 526	7 758	7 947	8 155	8 242
	intermittents ¹	85	101	80	33	56	88	74	46	51	49
	ensemble²	7 601	7 933	7 905	7 681	7 573	7 614	7 828	7 992	8 204	8 287
hommes	permanents	7 351	7 564	7 587	7 274	7 076	7 112	7 138	7 348	7 634	7 610
	intermittents ¹	218	236	222	147	147	182	129	124	130	149
	ensemble²	7 567	7 799	7 809	7 415	7 220	7 293	7 266	7 472	7 760	7 756
total		15 168	15 732	15 714	15 096	14 793	14 907	15 094	15 464	15 964	16 043

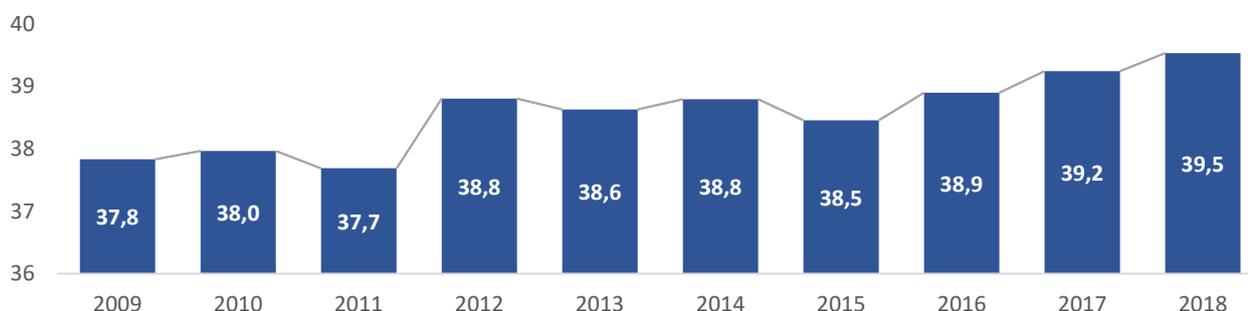
¹ Les intermittents déclarés dans le secteur en tant qu'artistes sont principalement des comédiens, musiciens et régisseurs.

² Total dédoublonné : un individu déclaré à la fois comme intermittent et permanent n'est compté qu'une seule fois.

Source : CNC - Audiens.

Contrairement à l'ensemble des effectifs permanents, les femmes ayant un statut de cadre sont minoritaires dans le secteur de l'exploitation cinématographique. Toutefois, cette part est en augmentation sur la période passant de 37,8 % en 2009 à 39,5 % en 2018.

Part de femmes cadres au sein des effectifs permanents (%)



Source : CNC - Audiens.

En 2018, les femmes sont proportionnellement plus représentées au sein des contrats à durée déterminée (56,3 % des effectifs, contre 49,9 % pour les CDI). Leur nombre sur ce type de contrats augmente de 4,8 % sur la période, quand celui des hommes est en baisse de 6,2 % entre 2009 et 2018.

Le nombre de femmes bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée est également en forte hausse sur la période. 5 488 femmes sont employées en CDI en 2018, soit 14,3 % de plus qu'en 2009. Majoritaires sur ce type de contrats en 2017 (50,2 %), elles sont toutefois légèrement moins nombreuses que les hommes en 2018 (49,9 % des effectifs en CDI). Les femmes sont un peu plus impactées par la baisse du nombre de CDI en 2018 (-6,6 % par rapport à 2017) que les hommes (-5,6 %).

Effectifs permanents selon le type de contrat et le genre

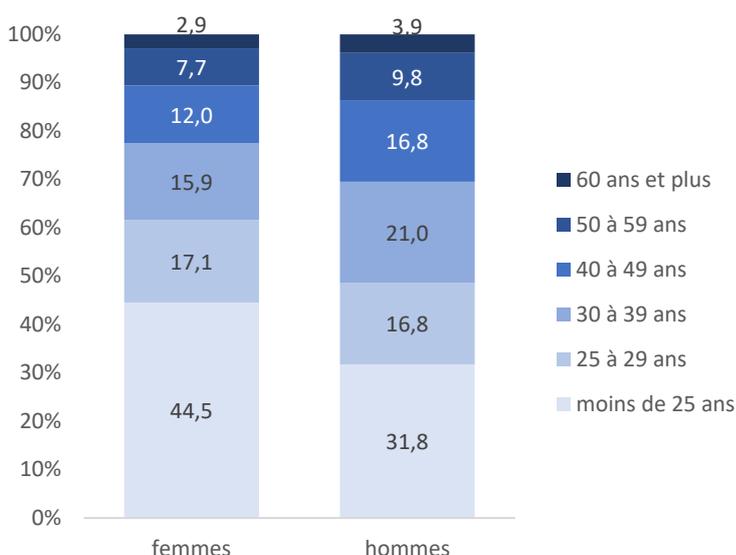
		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CDD	femmes	3 278	3 523	3 533	3 402	3 274	3 382	3 325	3 023	3 067	3 436
	hommes	2 846	3 114	3 092	2 778	2 677	2 725	2 565	2 411	2 474	2 670
	ensemble	6 124	6 637	6 625	6 180	5 951	6 107	5 890	5 434	5 541	6 106
CDI	femmes	4 800	4 818	4 878	4 909	4 891	4 783	5 153	5 614	5 876	5 488
	hommes	5 073	4 956	5 083	5 084	4 957	4 991	5 208	5 559	5 836	5 509
	ensemble	9 873	9 774	9 961	9 993	9 848	9 774	10 361	11 173	11 712	10 997
ensemble ¹	femmes	7 601	7 933	7 905	7 681	7 573	7 614	7 828	7 992	8 204	8 287
	hommes	7 567	7 799	7 809	7 415	7 220	7 293	7 266	7 472	7 760	7 756
	ensemble	15 168	15 732	15 714	15 096	14 793	14 907	15 094	15 464	15 964	16 043

¹Les individus sont dédoublonnés au niveau du total : un individu déclaré à la fois comme intermittent et permanent n'est compté qu'une seule fois.

Source : CNC - Audiens.

Au sein des effectifs permanents (CDI ou CDD), les femmes sont plus jeunes que les hommes. En 2018, elles sont âgées de 30,7 ans en moyenne, soit 3,0 ans de moins que les hommes. 61,6 % des femmes permanentes sont âgées de moins de 30 ans en 2018, tandis que la majorité des hommes (51,5 %) dépasse cet âge. Au-delà de 30 ans, les femmes sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes quelle que soit la tranche d'âge considérée. Un certain nombre d'actions entreprises dans le secteur de l'exploitation visent en ce sens à soutenir les jeunes exploitants. Parmi elles, l'élaboration de prêts participatifs facilitant l'acquisition de petites salles par les jeunes exploitants, la mise en place d'une commission de réflexion des jeunes exploitants par la FNCF, ou encore la création du réseau EVE à destination des jeunes exploitantes.

Structure des effectifs permanents par tranche d'âge en 2018 (%)



Source : CNC - Audiens.

56 % des salariés permanents sont à temps partiel en 2018

La part des salariés permanents à temps partiel augmente tout au long de la période 2009-2018, pour atteindre 56 % de l'ensemble des effectifs en 2018 (53 % en 2009). Au sein des salariés permanents, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à bénéficier de contrats à temps partiel. Cette différence est particulièrement marquée pour les contrats à durée indéterminée, pour lesquels 56 % des femmes sont à temps partiel, contre 38 % des hommes.

La part des hommes bénéficiant d'un CDD à temps partiel est en forte augmentation sur la période. En 2009, 57 % des hommes en CDD étaient à temps partiel ; ils sont 68 % en 2018. La part des femmes en CDD bénéficiant d'un temps partiel reste supérieure à celle des hommes en 2018 (75 %).

Part des salariés permanents à temps partiel selon le genre et le type de contrat (%)

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CDD	femmes	71	68	73	71	72	71	73	74	74	75
	hommes	57	55	60	59	58	61	63	65	66	68
	ensemble	64	62	67	66	65	66	69	70	71	72
CDI	femmes	57	57	57	56	58	56	56	57	58	56
	hommes	34	33	36	35	36	35	36	38	39	38
	ensemble	45	45	46	46	47	45	46	48	49	47
ensemble¹		53	52	55	53	54	54	55	55	56	56

¹Total dédoublonné : un individu déclaré à la fois comme intermittent et permanent n'est compté qu'une seule fois.

Source : CNC - Audiens.

Les différences salariales entre hommes et femmes sont marquées quel que soit le type de contrat. En 2018, le salaire annuel brut d'une femme permanente est 5,1 % inférieur à celui d'un homme si elle est en CDD, et 12,3 % inférieur si elle est en CDI.

Parallèlement à un meilleur accès des femmes aux postes de cadres, les écarts salariaux se réduisent progressivement sur la période en raison d'une plus forte augmentation des salaires annuels bruts des femmes permanentes. En 2018, une femme en CDD touche ainsi un salaire annuel brut moyen près de 5 100 € plus élevé qu'en 2009 (+23,6 %, contre +21,6 % pour les hommes). De même, le salaire annuel brut moyen d'une femme en CDI en 2018 est revalorisé de près de 5 000 € par rapport à 2009, soit une augmentation de 21,0 % (+15,5 % pour les hommes).

Salaire annuel brut moyen pour un ETP¹ par type de contrat et par genre (€)

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CDD	femmes	21 477	20 985	24 631	24 637	25 301	24 947	25 135	24 617	26 431	26 539
	hommes	23 007	23 441	26 158	26 781	26 817	26 152	27 078	25 726	27 517	27 975
	ensemble	22 290	22 316	25 459	25 745	26 068	25 532	26 082	25 139	26 952	27 198
CDI	femmes	23 521	24 251	24 894	25 815	26 327	26 778	27 095	27 603	26 952	28 462
	hommes	28 106	28 581	29 231	30 129	30 692	30 770	31 008	31 731	31 347	32 467
	ensemble	26 110	26 696	27 338	28 221	28 758	29 011	29 260	29 865	29 326	30 642
ensemble²		25 468	25 468	25 887	27 018	27 825	28 363	28 514	28 880	29 399	29 129

¹Equivalent temps plein.

²Les individus sont dédoublonnés au niveau du total : un individu déclaré à la fois comme intermittent et permanent n'est compté qu'une seule fois.

Source : CNC - Audiens.

B. L'emploi dans la production cinématographique de fiction

a. Effectifs et masse salariale

Remarques méthodologiques

Le périmètre d'analyse de cette partie comprend 1 416 films d'initiative française de fiction cinématographique ayant reçu l'agrément des investissements (ou, à défaut, directement l'agrément de production) entre 2009 et 2018 et qui ont pu être identifiés dans les déclarations recueillies par Audiens.

Sur la période 2009-2018, 230 192 individus ont travaillé à la production de films de fiction d'initiative française dont 101 452 femmes soit 44,1 % des effectifs sur la période. Les effectifs féminins sont en forte progression sur la période. Entre 2009 et 2018, le nombre de femmes employées dans le secteur progresse de 8,3 % (+1 091 femmes employées), quand le nombre d'hommes baisse de 6,9 % (-1 311 hommes employés).

Effectifs totaux et moyens selon le genre

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	cumul ¹
Effectifs totaux											
femmes	13 107	14 538	18 085	15 535	16 202	15 783	15 425	18 002	17 918	14 198	101 452
hommes	19 011	21 449	23 830	21 323	21 285	20 611	20 545	23 781	22 438	17 700	128 740
ensemble	32 118	35 987	41 915	36 858	37 487	36 394	35 970	41 783	40 356	31 898	230 192
Effectifs moyens											
femmes	108	83	100	94	94	79	80	100	103	82	91
hommes	168	127	136	135	130	109	112	141	132	106	130
ensemble	276	210	236	229	224	188	192	241	235	188	221

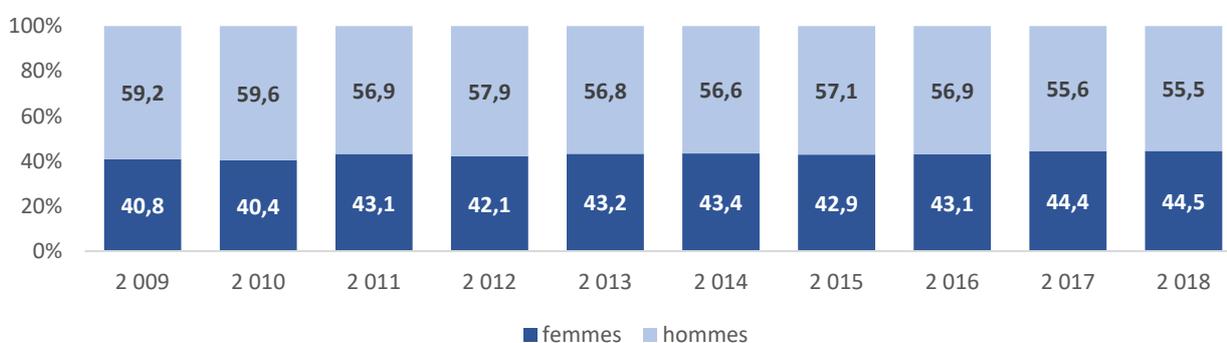
¹Les effectifs cumulés sur la période sont dédoublonnés.

Base : 1 416 fictions cinématographiques d'initiative française.

Source : CNC – Audiens.

La part des femmes parmi les individus travaillant à la production de films cinématographiques de fiction progresse de façon continue entre 2009 et 2018 et tend vers la parité. Les femmes représentent ainsi 44,5 % des effectifs en 2018, contre 40,8 % en 2009.

Répartition des effectifs selon le genre (%)



Base : 1 416 fictions cinématographiques d'initiative française

Source : CNC – Audiens

Sur la période 2009-2018, la production de 1 416 films d'initiative française a mobilisé plus de 230 000 intermittents, pour une masse salariale de 1 459,2 M€.

La proportion de femmes parmi les artistes intermittents (45,1 %) est légèrement plus importante que dans l'ensemble des effectifs employés à la production cinématographique (44,1 %). En revanche, les femmes sont proportionnellement moins nombreuses à occuper un emploi technique, cadre (37,0 %) comme non cadre (37,9 %).

Emploi dans les films (2009-2018)¹

		effectifs totaux	masse salariale totale (M€)
cadres intermittents	hommes	5 975	391,8
	femmes	3 505	179,6
non cadres intermittents	hommes	15 582	299,0
	femmes	9 495	161,8
artistes intermittents	hommes	113 082	275,9
	femmes	92 728	148,6
<i>ensemble</i>	<i>hommes</i>	<i>128 740</i>	<i>957,6</i>
	<i>femmes</i>	<i>101 452</i>	<i>501,6</i>
total		230 192	1 459,2

¹Total dédoublonné : un individu déclaré à la fois comme et non cadre ou artiste n'est compté qu'une seule fois.

Base : 1 416 films de fiction d'initiative française.

Source : CNC – Audiens.

La majorité des intermittents salariés pour la production de films de fiction cinématographique sont des hommes. Ces derniers représentent 55,9 % des effectifs sur la période 2009-2018 et captent près des deux tiers (65,6 %) de la masse salariale. Cet écart peut, en partie, s'expliquer par le fait que 4,4 % des hommes ont participé à la production d'au moins un film de l'échantillon en y occupant un poste de cadre, contre seulement 3,3 % des femmes. La comparaison entre les poids dans les effectifs et dans la masse salariale demeure un indicateur à considérer avec prudence étant donné qu'il n'est pas, dans cette partie, tenu compte de la durée travaillée.

85,6 % des effectifs intermittents sont salariés en tant qu'artistes interprètes. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à occuper un emploi de ce type (87,7 % des femmes sont salariées en tant qu'artistes interprètes, contre 84,0 % des hommes). L'ensemble des artistes se partagent moins d'un tiers (29,1 %) de la masse salariale totale. Les femmes artistes captent 30,3 % de la masse salariale allouée aux femmes. Les hommes artistes se partagent 28,5 % de la masse salariale correspondante. L'important écart constaté entre la part des artistes au sein des effectifs ainsi que dans la masse salariale peut en partie s'expliquer par la forte présence des figurants dans cette catégorie.

Les personnels techniques bénéficiant du statut de cadre représentent 3,9 % des effectifs totaux. Parmi les hommes, cette proportion est plus importante, à 4,4 % (3,3 % parmi les femmes). Les cadres mobilisent 39,2 % de la masse salariale globale. Pour les hommes, ce pourcentage atteint 40,5 % (36,7 % pour les femmes).

Les emplois techniques non cadres concernent 10,4 % des intermittents employés pour la production de l'ensemble des films et captent 31,6 % de la masse salariale globale. 11,6 % des hommes et 9,0 % des femmes occupent un emploi technique non cadre.

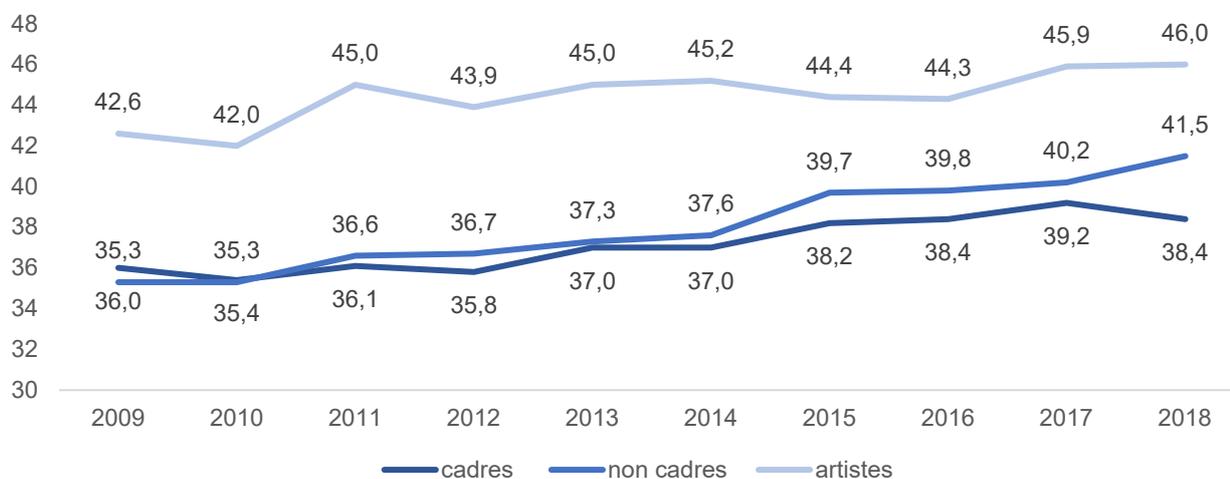
La part de femmes croît dans les trois catégories d'emploi étudiées sur la période.

La part de femmes cadres est de 38,4 % en 2018 soit 2,4 points de plus qu'en 2009 (36,0 %). Le nombre de femmes cadres est en forte augmentation sur la période : +15,2 % de salariées cadres en 2018 par rapport à 2009.

La part de femmes techniciennes non cadres passe de 35,3 % en 2009 à 41,5 % en 2018 (+6,2 pts), en raison de l'augmentation des effectifs féminins sur la période (+6,6 %) et de la réduction des effectifs masculins (-18,1 %).

La part des femmes artistes, plus fluctuante sur la période, tend vers la parité en 2018 et s'élève à 46,0 % des effectifs (42,6 % en 2009).

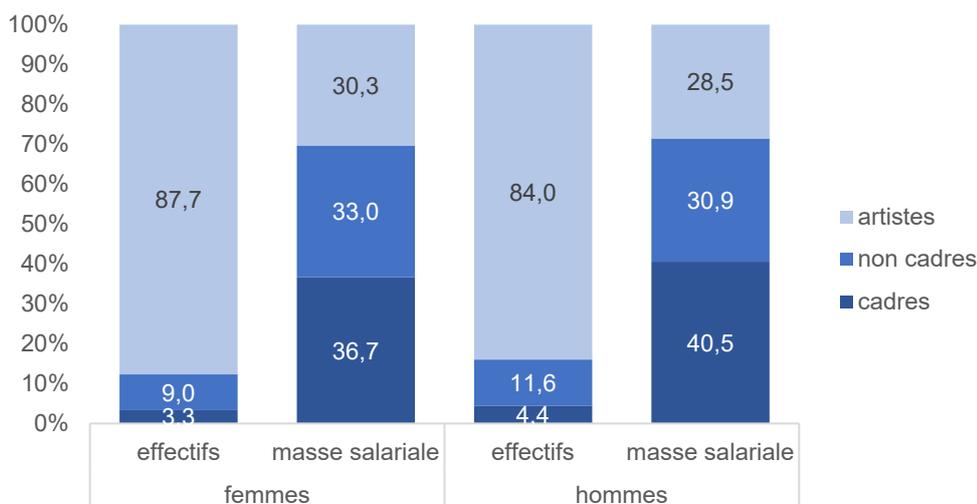
Part de femmes dans les effectifs selon la catégorie professionnelle (%)



Base : 1 416 films de fiction d'initiative française.

Source : CNC – Audiens

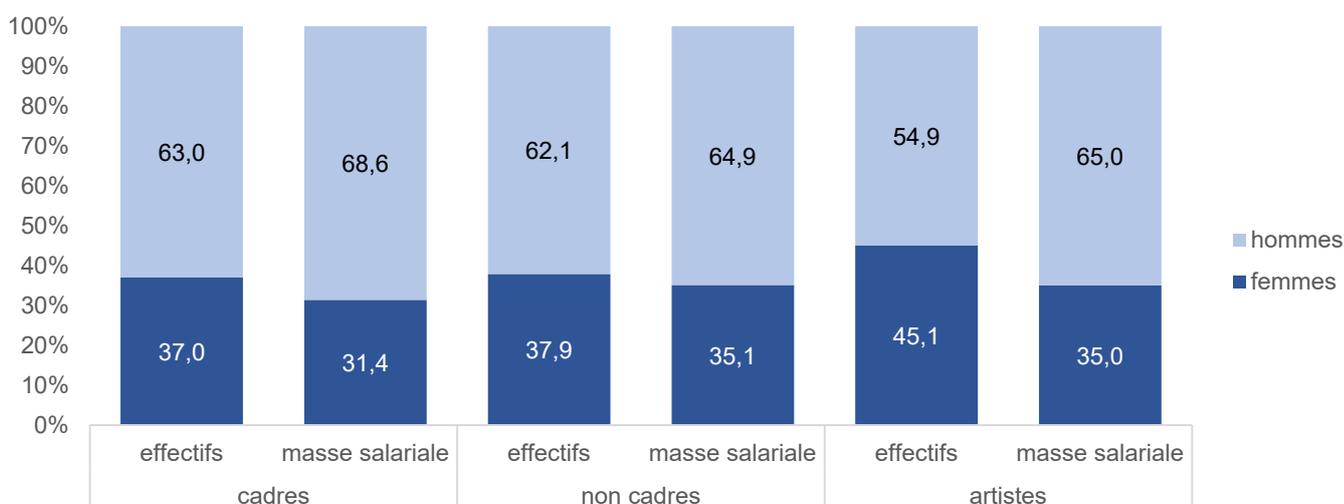
Emploi dans les films selon le genre et la catégorie professionnelle (2009-2018) (%)



Base : 1 416 films de fiction d'initiative française.
Source : CNC – Audiens

Les femmes captent un tiers de l'ensemble de la masse salariale (34,4 %) dévolue aux intermittents. Quelle que soit la catégorie, la part des femmes au sein de la masse salariale est inférieure à celle observée au sein des effectifs. Cet écart est le plus marqué pour les emplois d'artistes, au sein desquels les femmes représentent 45,1 % des effectifs mais seulement 35,0 % de la masse salariale. De même, la part des techniciennes cadres au sein des effectifs (37,0 %) est sensiblement plus élevée qu'au sein de la masse salariale (31,4 %). Là encore, cette comparaison est un indicateur à considérer avec prudence étant donné qu'il n'est pas, dans cette partie, tenu compte de la durée travaillée.

Répartition des effectifs et de la masse salariale selon la catégorie professionnelle et le genre (2009-2018) (%)



Base : 1 416 films de fiction d'initiative française.
Source : CNC – Audiens

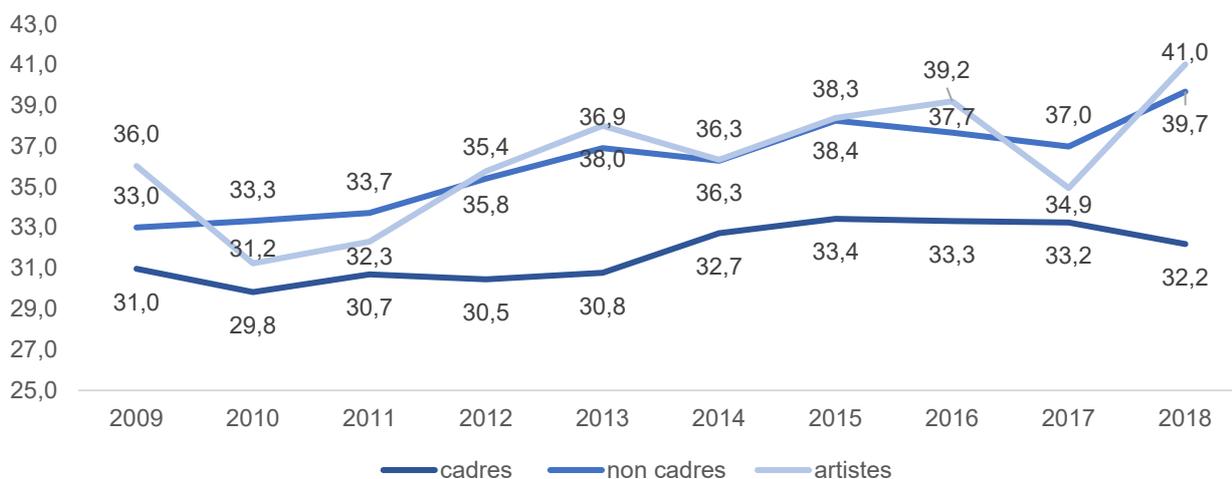
A l'instar des effectifs, la part des femmes dans la masse salariale des différentes catégories d'emplois est en progression entre 2009 et 2018.

La part des techniciennes non cadres dans la masse salariale se renforce tout au long de la décennie et passe de 33,0 % en 2009 à 39,7 % en 2018. La masse salariale captée par les femmes sur la décennie progresse de +8,9 % entre 2009 et 2018, alors que celle des hommes non cadres diminue de -18,4 %.

L'augmentation de la masse salariale est plus marquée chez les femmes cadres (+31,1 %), hausse plus importante que celle constatée chez les hommes sur la période (+23,9%). En 2018, les femmes captent 32,2 % de la masse salariale dévolue aux cadres de la production cinématographique de fiction.

La part de la masse salariale générée par les femmes artistes croît globalement de 5,0 pts entre 2009 et 2018. En effet, la masse salariale des femmes artistes diminue de 1,4 %, contre -20,2 % pour les hommes. Sur la période, le nombre d'artistes employés est en augmentation chez les femmes (+8,6 %) tandis qu'il baisse chez les hommes (-5,3 %).

Evolution de la part des femmes dans la masse salariale des différentes catégories professionnelles (%)



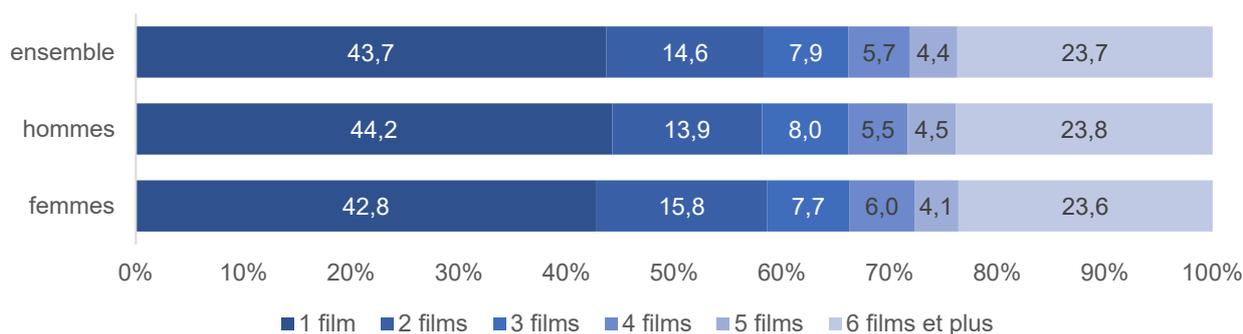
Base : 1 416 films de fiction d'initiative française.
Source : CNC – Audiens

b. Pérennité de l'emploi dans la production cinématographique

La pérennité de l'emploi dans la production cinématographique peut être analysée en fonction du nombre de films auxquels les individus ont collaboré sur la période. Cette donnée varie fortement entre les emplois techniques et artistiques.

Une majorité de techniciens cadres a participé à plusieurs films sur la période considérée (56,3 %). Cette part est plus élevée pour les femmes (57,2 %) que pour les hommes (55,8 %). Cet écart se réduit à mesure que le nombre de projets augmente : la part d'hommes et de femmes cadres ayant participé à au moins six films entre 2009 et 2018 est ainsi similaire (23,6 % des femmes, 23,8 % des hommes).

Répartition des effectifs cadres selon le nombre de films auxquels ils ont participé (%)

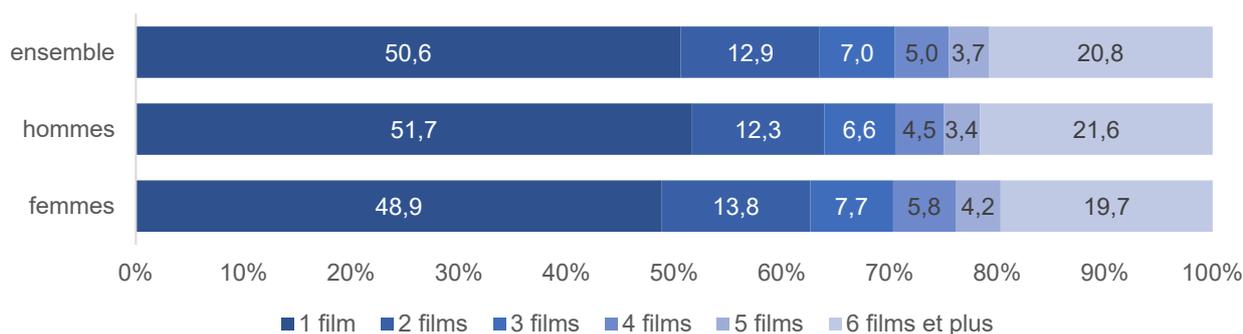


Base : 1 416 films de fiction d'initiative française de 2009-2018.

Source : CNC – Audiens

Une courte majorité de techniciens non cadres a participé à un seul film sur la période considérée (50,6 %). Cette part est plus élevée pour les hommes (51,7 %) que pour les femmes (48,9 %).

Répartition des effectifs non cadres selon le nombre de films auxquels ils ont participé (%)

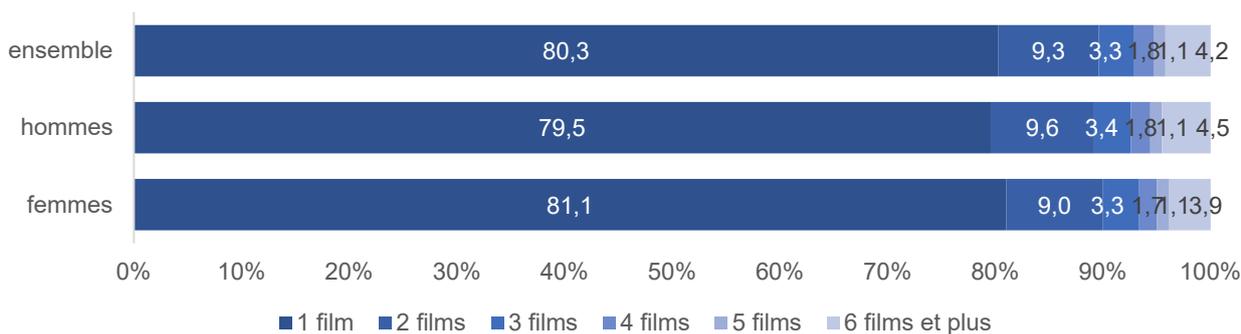


Base : 1 416 films de fiction d'initiative française de 2009-2018.

Source : CNC – Audiens

Plus de 80 % des artistes employés pour la production de films n'a participé qu'à un seul film de l'échantillon (80,3 %). 12,6 % des artistes ont été employés sur deux ou trois films et 7,1 % sur quatre films ou plus. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à n'avoir participé qu'à un film (81,1 % d'entre elles, contre 79,5 % des hommes).

Répartition des effectifs artistes selon le nombre de films auxquels ils ont participé (%)



Base : 1 416 films de fiction d'initiative française de 2009-2018.

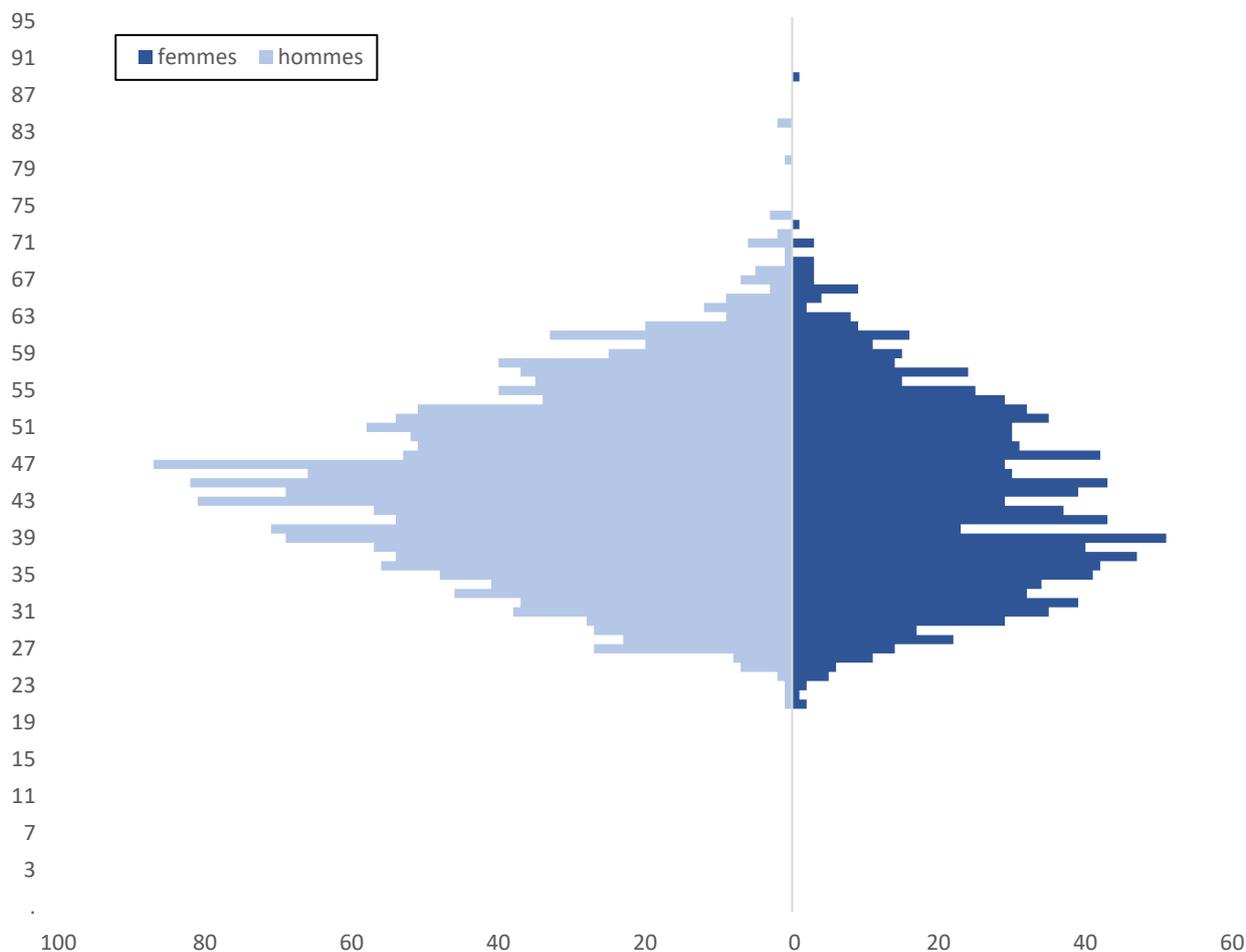
Source : CNC – Audiens

c. L'âge des employés dans la production cinématographique

Les pyramides des âges dans la production cinématographique apparaissent très différentes selon les catégories professionnelles considérées.

Les techniciens intermittents cadres relèvent de la catégorie d'emploi la plus âgée. En 2018, 65,1 % des cadres ont plus de 40 ans, avec une forte concentration de 40-49 ans (34,4 % des effectifs globaux). Il y a par ailleurs un vieillissement constant tout au long de la période étudiée, avec une part de plus de 50 ans qui augmente de 9,0 pts entre 2009 (21,7 %) et 2018 (30,7 %). Les femmes cadres sont plus jeunes que les hommes avec 39,6 % de femmes de moins de 40 ans, contre 31,9 % d'hommes.

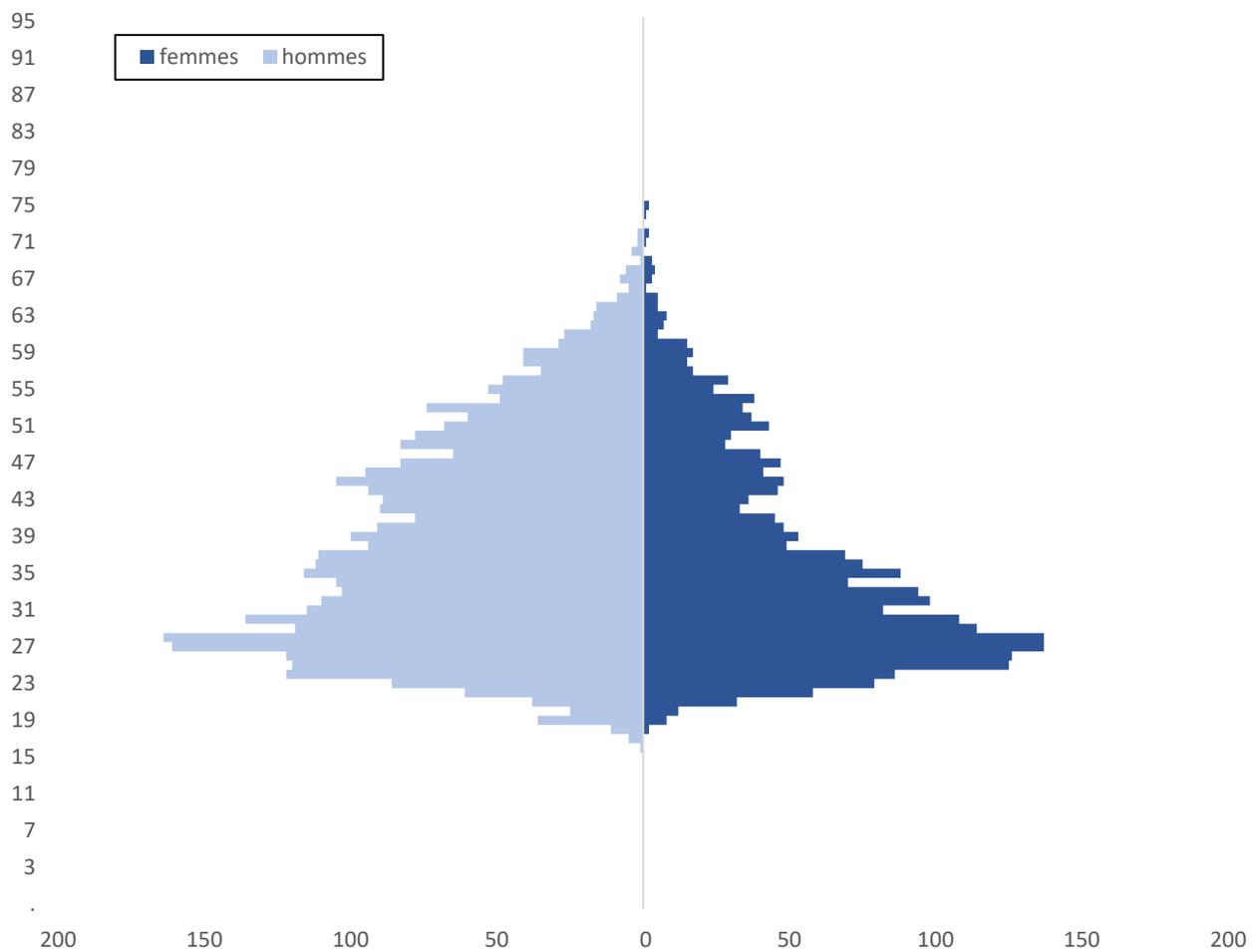
Pyramide des âges des techniciens cadres intermittents présents en 2018 dans la production cinématographique



Base : 255 films de fiction d'initiative française.
Source : CNC – Audiens

Les techniciens non cadres intermittents sont majoritairement âgés de moins de 40 ans en 2018 (63,3 % des techniciens non cadres). Cette proportion est plus élevée chez les femmes à 70,5 % en 2008, contre 58,2 % pour les hommes. Sur la période 2009-2018, la part des moins de 40 ans diminue (-3,3 pts). Le vieillissement des effectifs non cadres se constate chez les hommes, pour qui la part de moins de 40 ans baisse de 6,3 pts entre 2009 et 2018. La part de moins de 40 ans reste stable chez les femmes en 2018 par rapport à 2009 (70,5 %).

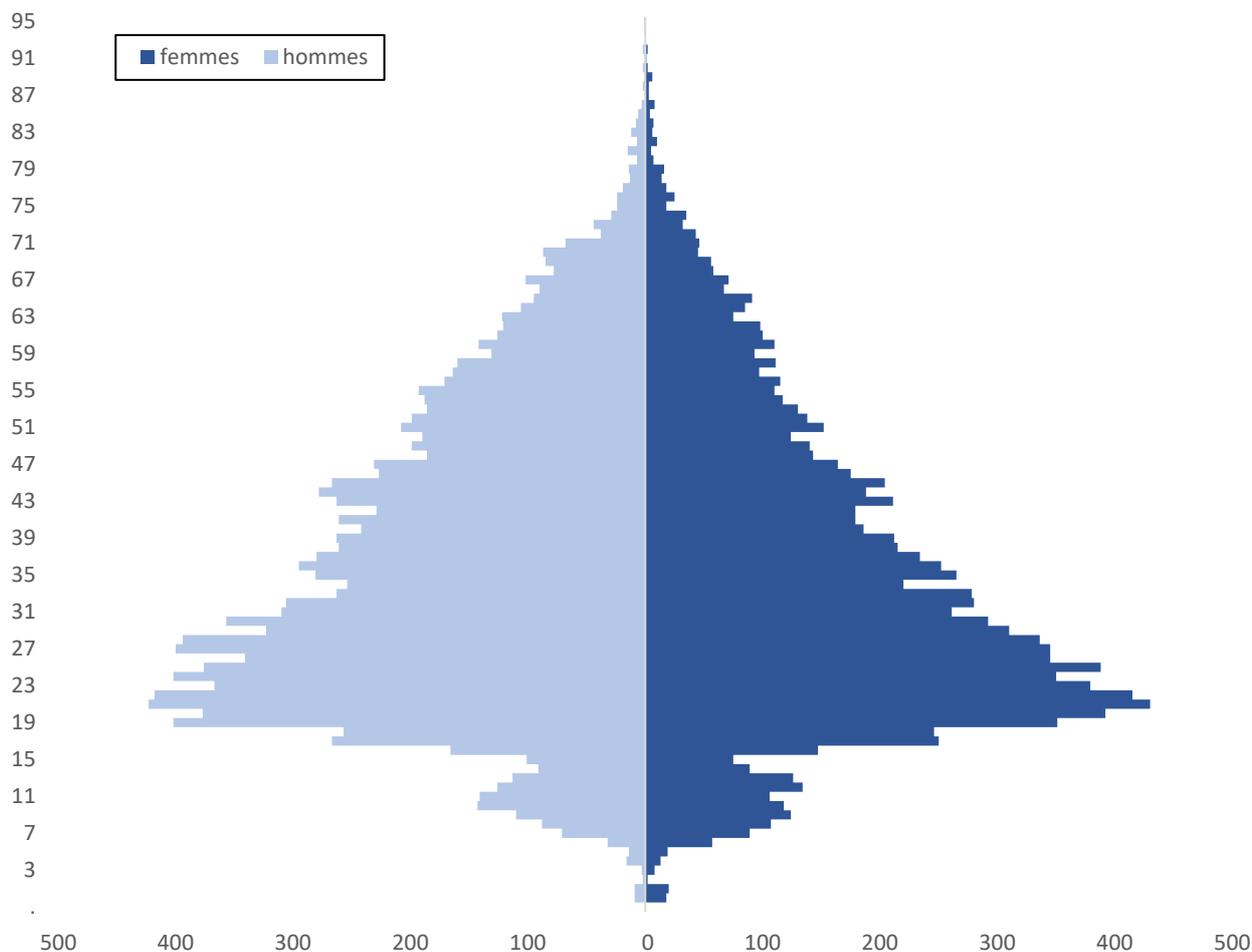
Pyramide des âges des techniciens non-cadres intermittents présents en 2018 dans la production cinématographique



Base : 255 films de fiction d'initiative française.
Source : CNC – Audiens

Avec 43,5 % d'employés de moins de 30 ans, les artistes intermittents sont, en moyenne, plus jeunes que les autres catégories professionnelles en raison notamment de l'emploi de mineurs : 11,2 % des artistes employés ont moins de 18 ans en 2018. Les femmes artistes intermittentes sont plus jeunes que les hommes avec 45,8 % de femmes de moins de 30 ans, contre 41,5 % des hommes.

Pyramide des âges des artistes intermittents présents en 2018 dans la production cinématographique



Base : 255 films de fiction d'initiative française.
Source : CNC – Audiens

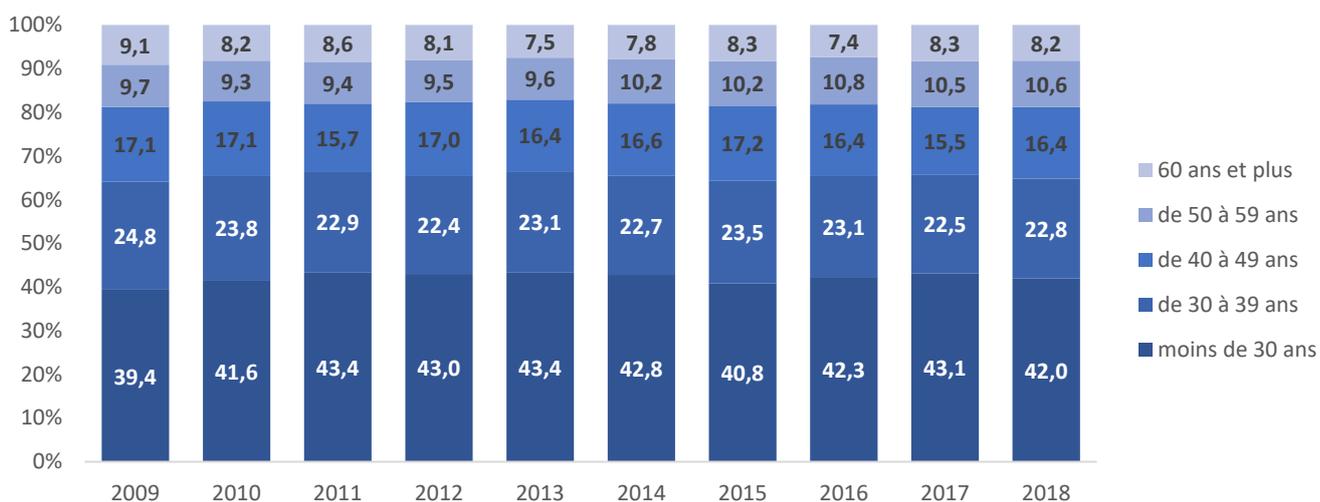
La part des plus jeunes augmente sur la période, pour les effectifs féminins comme masculins. Les femmes de moins de 30 ans composent 42,0 % des effectifs ayant travaillé à la production de films de fiction en 2018, contre 39,4 % en 2009 (+1,4 point). Chez les hommes cette hausse est de 3,6 points. En revanche, la diminution de la part des 30-39 ans est beaucoup moins marquée chez les femmes (-1,9 point entre 2018 et 2009) que chez les hommes (-4,2 points).

Répartition des effectifs masculins par tranches d'âge (%)



Source : CNC - Audiens.

Répartition des effectifs féminins par tranche d'âge (%)

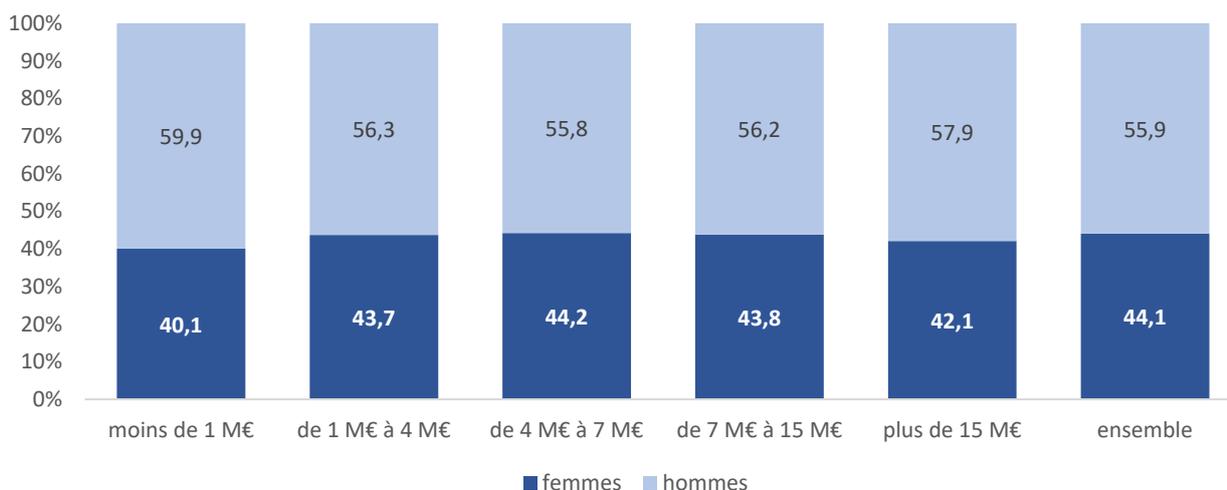


Source : CNC - Audiens.

d. *Emploi selon le devis des films*

La proportion de femmes est moins importante parmi les effectifs employés dans la production de films à petits devis. Elles représentent 40,1 % des effectifs salariés des films au budget inférieur à 1 M€, contre 44,1 % des effectifs de l'ensemble des films. Elles sont également un peu moins représentées au sein de la production de films à très gros budget, puisqu'elles composent 42,1 % des effectifs employés à la production de films de cette catégorie. De façon générale, la part de femmes au sein des films reste toutefois relativement stable quel que soit le devis des films (entre 40 % et 44 %).

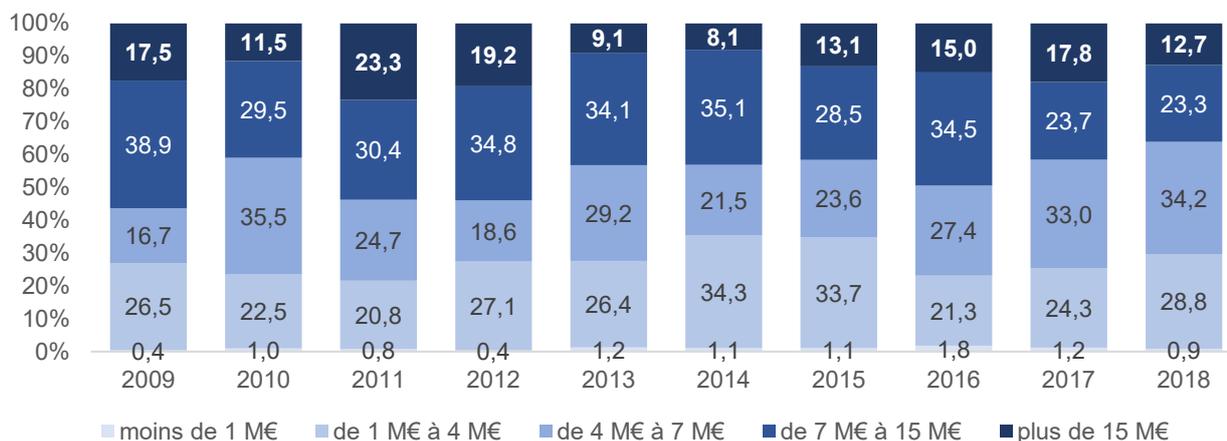
Répartition des effectifs selon le genre et le devis des films (2009-2018) (%)



Base : 1 416 films de fiction d'initiative française.
Source : CNC – Audiens

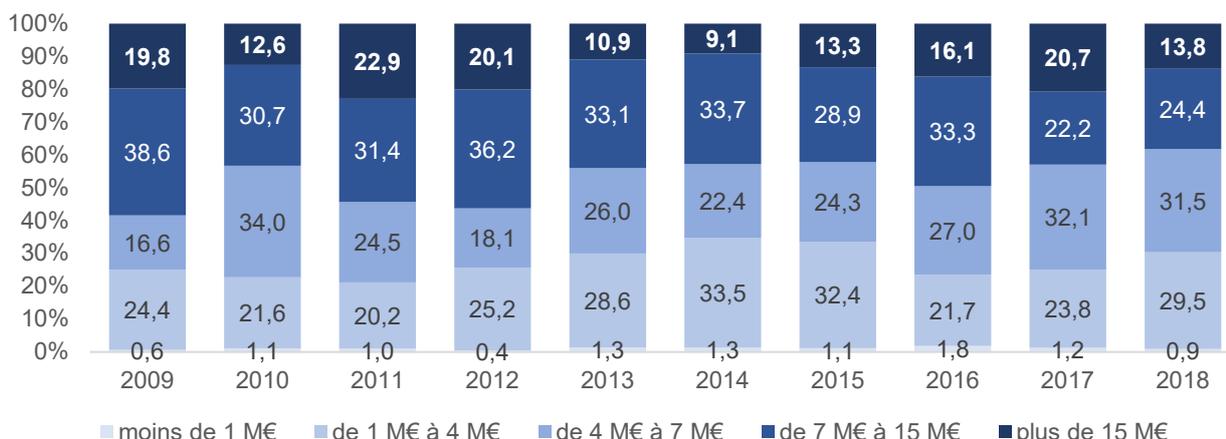
En 2018, 63,9 % des femmes travaillent pour des productions de moins de 7 M€ alors qu'elles étaient 43,6 % en 2009. La même évolution est observée chez les hommes : 41,6 % des hommes étaient employés par des productions de moins de 7 M€ en 2009, contre 61,8 % en 2018. Sur l'ensemble de la décennie les hommes sont proportionnellement plus nombreux à travailler sur des productions au budget les plus élevés : 38,2 % des hommes sont salariés par des productions de plus de 7 M€ en 2018, contre 36,1 % des femmes.

Répartition des femmes salariées de la production cinématographique en fonction du devis des films (%)



Source : CNC – Audiens

Répartition des hommes salariés de la production cinématographique en fonction du devis des films (%)

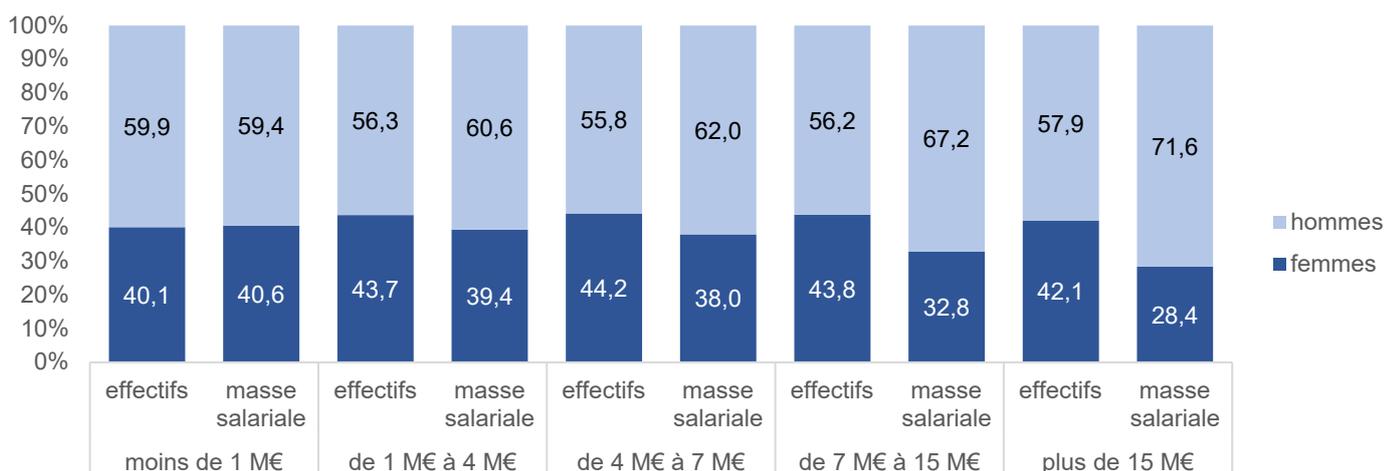


Source : CNC – Audiens

Les femmes travaillant à la production de films à devis inférieur à 1 M€ captent 40,6 % de la masse salariale totale dévolue à la production de ces films ; celles travaillant à la production de films à 15 M€ de budget et plus captent 28,4 % de la masse salariale correspondante.

Le poids des femmes dans la masse salariale est globalement inférieur à leur part dans les effectifs, mais s'accroît avec le devis du film. Il est de -4,3 points pour les films au budget compris entre 1 M€ et 4 M€, de -6,2 points pour les films au budget situé entre 4 M€ et 7 M€, de -11,0 points pour les films au devis compris entre 7 M€ et 15 M€ et de -13,7 points pour les films de plus de 15 M€. Pour rappel, cet indicateur est cependant à considérer avec la plus grande prudence étant donné qu'il n'est pas tenu compte, dans cette partie, de la durée travaillée.

Répartition de la masse salariale selon le genre et le devis du film (2009-2018) (%)



Source : CNC – Audiens.

Plus le devis du film est élevé, plus l'écart entre la part des femmes dans la masse salariale et dans les effectifs est important. En moyenne sur la période 2009-2018, il est de -1,7 point pour les

techniciennes non cadres, de -5,1 points pour les techniciennes cadres, et de -9,2 points pour les artistes.

Les techniciennes salariées des productions aux budgets les plus modestes (moins de 1 M€) sont les seules pour lesquelles l'écart entre leur part dans la masse salariale et dans les effectifs est positif (+1,8 point pour les cadres, +2,8 points pour les non cadres). A l'inverse, l'écart entre la part des femmes artistes dans la masse salariale et dans les effectifs est important sur les films de 7 M€ à 15 M€ (-11,6 points), et, plus encore, sur les films de plus de 15 M€ (-15,3 points). Il convient, là encore, de rappeler que cette catégorie recouvre des réalités professionnelles et de rémunérations extrêmement variables. Les données exposées ci-dessous doivent être interprétées prudemment, la durée travaillée n'étant pas prise en compte.

e. Répartition des effectifs selon leur salaire annuel brut dans le secteur

La déclaration de la durée de travail pour les contrats intermittents n'étant pas obligatoire dans les déclarations sociales nominatives des salaires faites par les entreprises auprès d'Audiens, cette information n'est pas toujours une donnée disponible. Le taux d'emploi dans le secteur de la production cinématographique peut cependant être appréhendé par un indicateur de salaire annuel, défini dans cette étude comme l'ensemble des revenus déclarés pour un même individu pour l'ensemble des films concernés. Par convention, la notion de salaire annuel est regroupée en tranches définies par comparaison avec la valeur du SMIC.

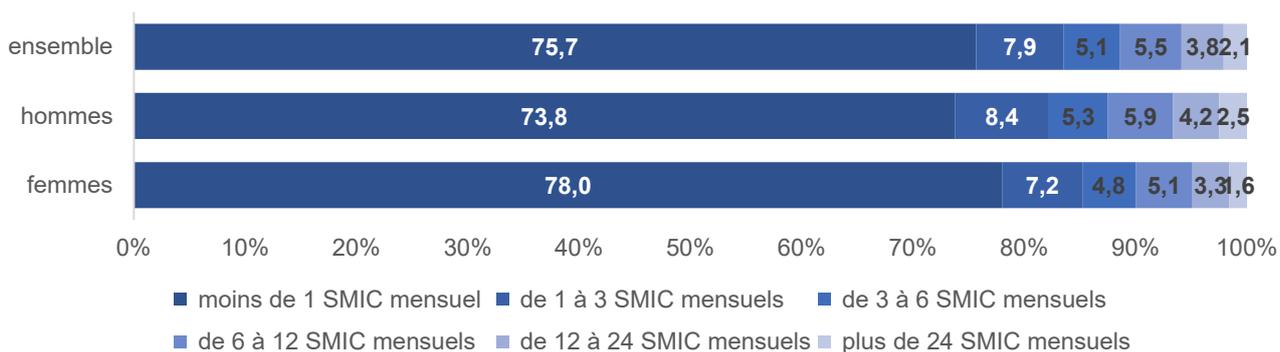
Les données ci-dessous sont à prendre avec la plus grande prudence. En effet, il n'est ici tenu compte ni de la durée travaillée, ni des éventuels revenus complémentaires relevant d'activités extérieures à la production des films retenus dans l'étude.

En 2018, 2,1 % des intermittents ayant participé à la production de films reçoivent un salaire annuel supérieur à deux fois le SMIC. Cette proportion d'intermittents avec les plus gros revenus est plus importante parmi les hommes (2,5 %) que parmi les femmes (1,6 %).

A l'autre extrême, 75,7 % des intermittents reçoivent en 2018 un salaire annuel inférieur à un SMIC mensuel, c'est-à-dire en moyenne un salaire mensuel inférieur à un douzième du SMIC. Ces contrats concernent davantage les femmes (78,0 % des effectifs féminins en 2018) que les hommes (73,8 % des effectifs masculins).

En 2018, 6,1 % des intermittents ayant participé à la production de films reçoivent en moyenne un salaire mensuel supérieur au SMIC (salaire annuel supérieur à 12 SMIC mensuels). Cette part est un peu plus élevée pour les hommes (6,7 %) que pour les femmes (4,9 %).

Répartition des effectifs selon leur salaire annuel dans le secteur en 2018 (%)



Base : 1 416 films de fiction d'initiative française.

Source : CNC - Audiens.

C. Analyse par métier dans la production cinématographique

Remarques méthodologiques

Les déclarations nominatives des salaires adressées par les entreprises à Audiens peuvent se faire sur différents supports et sous différents formats. Jusqu'en 2016, les entreprises étaient tenues de retourner les déclarations nominatives des salaires auprès d'Audiens de façon annuelle (norme DADS-U). A partir de 2017, la fréquence d'envoi des déclarations nominatives est mensuelle (norme DSN).

Toutes les entreprises n'utilisant pas la norme DADS-U, l'information fournie jusqu'en 2016 n'est pas exhaustive. En 2018, l'ensemble des salariés des films de fiction constituant l'échantillon ont été déclarés en suivant la norme DSN.

Par ailleurs, la zone « intitulé d'emploi » est une zone libre d'au maximum 120 caractères. Elle est généralement alimentée par le logiciel de paye et les intitulés peuvent varier d'une entreprise à une autre. Les différents intitulés de métiers exploités dans cette étude sont par conséquent des agrégats regroupant plusieurs professions de même nature, permettant la constitution de groupes présentant des effectifs significatifs.

a. Emploi dans la production cinématographique selon le métier et le genre

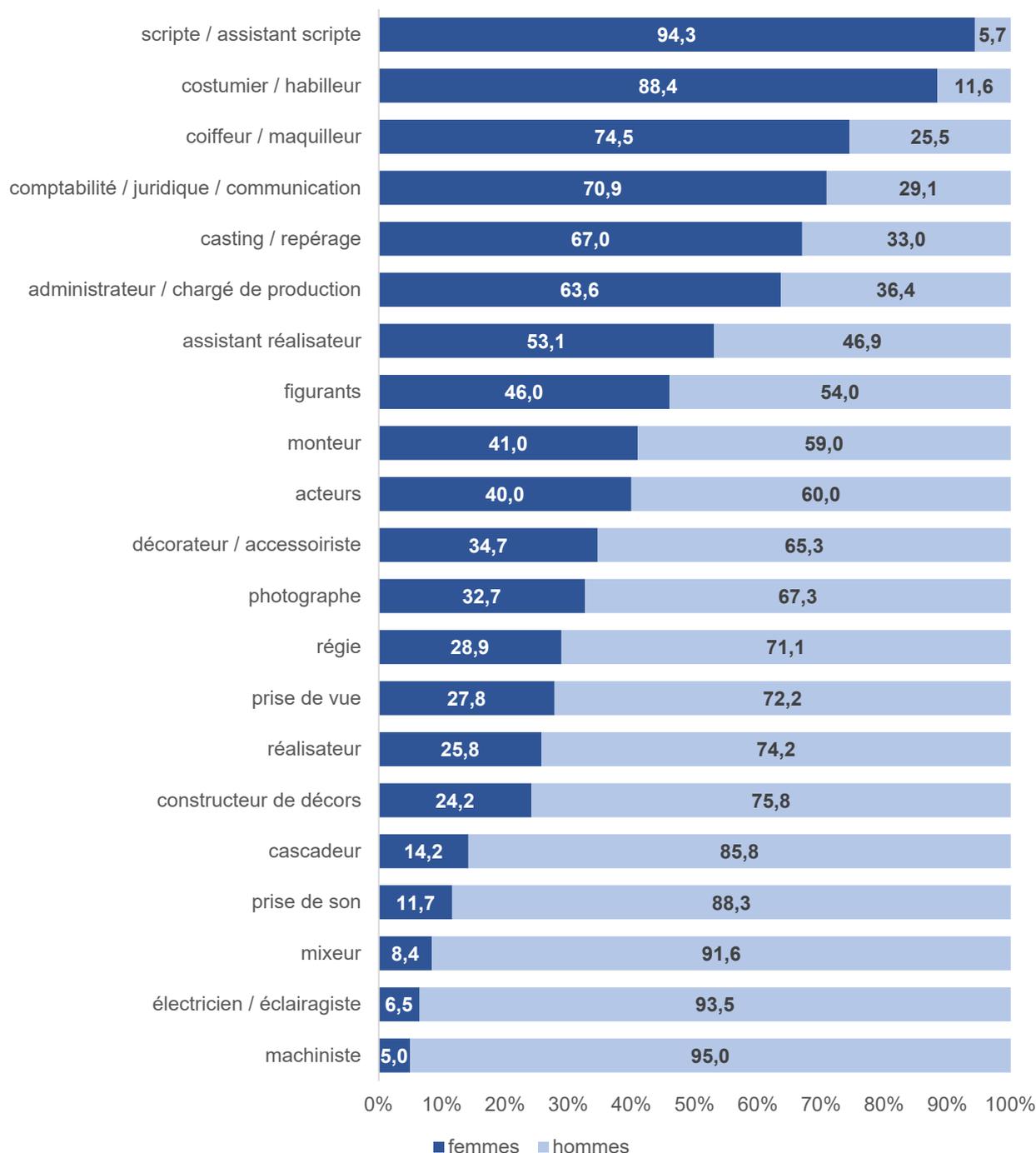
Remarques méthodologiques

La notion de « nombre de personnes » correspond au nombre de personnes distinctes. Une personne déclarée plusieurs fois par le même employeur ou des employeurs différents dans le même métier n'est comptée qu'une seule fois.

Sur la période 2009-2018, l'analyse par métier dans la production cinématographique fait apparaître des professions clairement plus « masculines » et d'autres plus « féminines ». Les métiers majoritairement occupés par des femmes sont ceux de scripte/assistant scripte (94,3 % de femmes), de costumier / habilleur (88,4 %) et de coiffeur / maquilleur (74,5 %). A l'inverse, la part de femmes dans les professions techniques est extrêmement faible (5,0 % de femmes machinistes et 6,5 % de femmes électriciennes / éclairagistes).

Seuls deux métiers tendent vers la parité : les assistants réalisateur (53,1 % de femmes) et les figurants (46,0 % de femmes).

Effectifs dans la production cinématographique selon le genre (2009-2018) (%)



Source : CNC - Audiens.

Les différences d'effectifs observées dans la production cinématographique entre hommes et femmes varient au fil des ans et en fonction du profil des films agréés.

Sur la période 2009-2018, la part de femmes au sein des effectifs augmente dans l'ensemble des professions à l'exception des professions majoritairement féminines (scripte / assistant scripte, administrateur / chargé de production), des monteurs (41,9 % de femmes en 2018 contre 50,6 % en 2009) et des mixeurs (7,7 % de femmes en 2018 contre 13,0 % en 2009).

La part de femmes progresse notamment au sein de certaines des professions les plus masculines : c'est le cas pour les électriciens / éclairagistes (8,4 % de femmes en 2018 contre 2,5 % en 2009), des métiers de la prise de son (13,3 % en 2018 contre 7,6 % en 2009) ou encore des constructeurs de décors (25,6 % en 2018 contre 21,1 % en 2009).

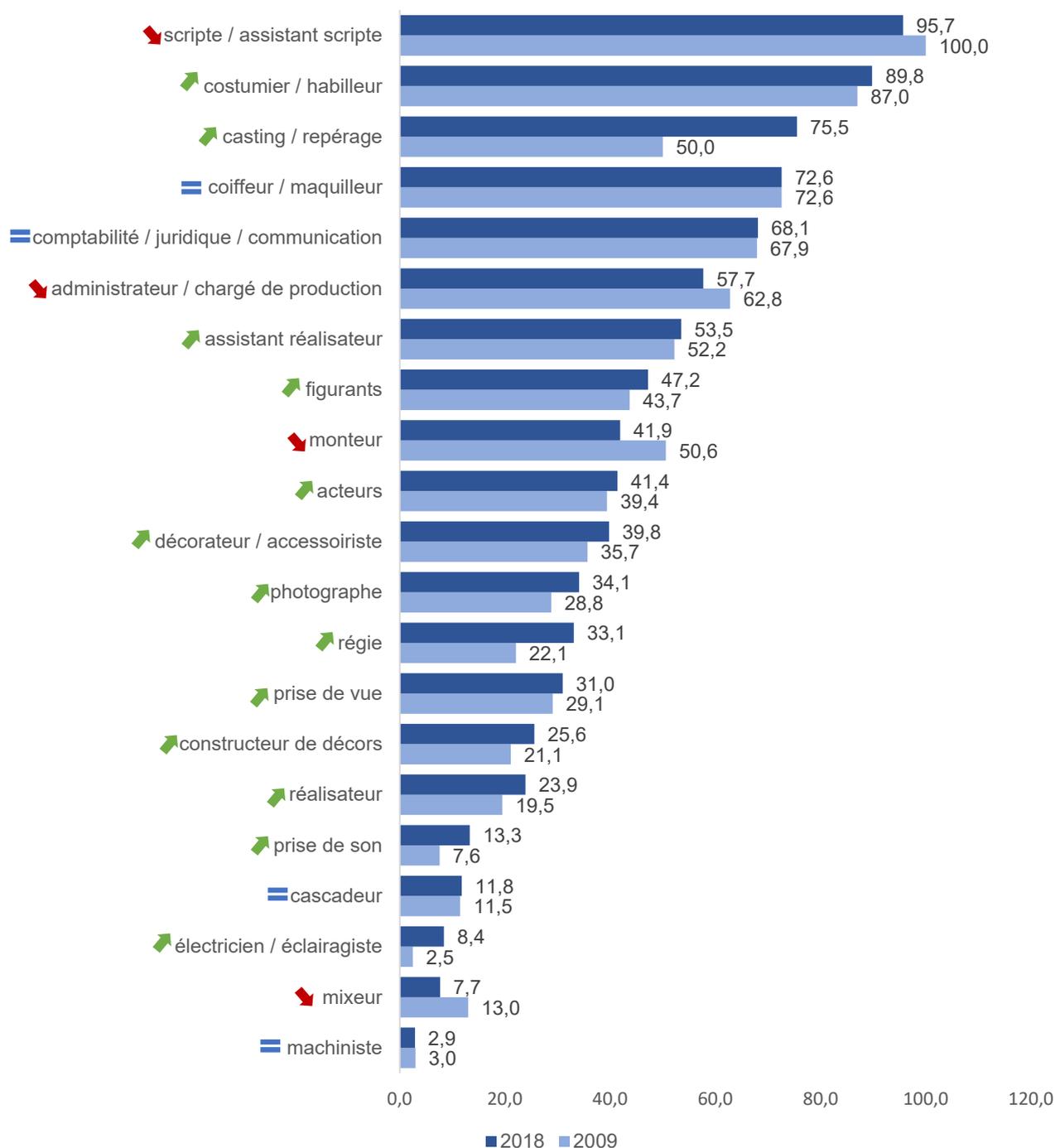
De façon générale, seules quatre professions comptent moins de femmes au sein de leurs effectifs en 2018 par rapport à 2009 : les administrateurs / chargés de production (-46 femmes) ; les assistants réalisateurs (-38 femmes), les scriptes / assistants scriptes (-23 femmes) et les constructeurs de décors (-13 femmes). Pour cette dernière profession, la baisse du nombre de femmes reste très mesurée par rapport à la baisse du nombre d'hommes (-146 hommes), ce qui augmente la part de femmes dans cette profession.

Nombre de femmes dans les métiers de la production cinématographique

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
acteurs	915	1 118	1 197	1 091	1 308	1 175	1 355	1 418	1 434	1 265
figurants	7 670	9 253	12 623	10 611	11 499	11 120	10 426	13 047	13 312	10 036
administrateur / chargé de production	278	336	334	305	289	291	326	326	269	232
assistant réalisateur	430	462	494	411	460	441	498	504	428	392
cascadeur	18	27	27	19	20	29	25	27	36	25
casting / repérage	4	2	4	10	13	140	171	183	190	157
coiffeur / maquilleur	321	375	388	344	391	355	396	506	432	371
comptabilité / juridique / communication	19	24	27	32	26	60	61	79	60	64
constructeur de décors	129	139	126	115	129	132	139	166	176	116
costumier / habilleur	362	415	446	440	401	411	518	521	499	369
décorateur / accessoiriste	255	262	280	261	270	334	363	421	439	327
électricien / éclairagiste	11	16	11	11	12	19	19	27	36	37
machiniste	13	14	20	10	9	18	17	29	28	17
mixeur	3	2	4	3	5	6	7	5	8	7
monteur	197	263	276	256	253	260	300	262	282	265
photographe	15	14	18	11	20	21	19	20	21	15
prise de son	23	24	41	36	36	31	37	36	42	39
prise de vue	156	158	171	181	184	181	192	208	203	192
réalisateur	34	45	67	52	63	59	58	58	66	52
régie	431	511	566	523	523	587	617	693	707	538
scripte / assistant scripte	112	124	112	107	105	105	115	135	123	89

Source : CNC – Audiens.

Part de femmes dans les métiers de la production cinématographique en 2009 et 2018 (%)



Source : CNC – Audiens.

b. Nombre moyen d'heures

Remarques méthodologiques

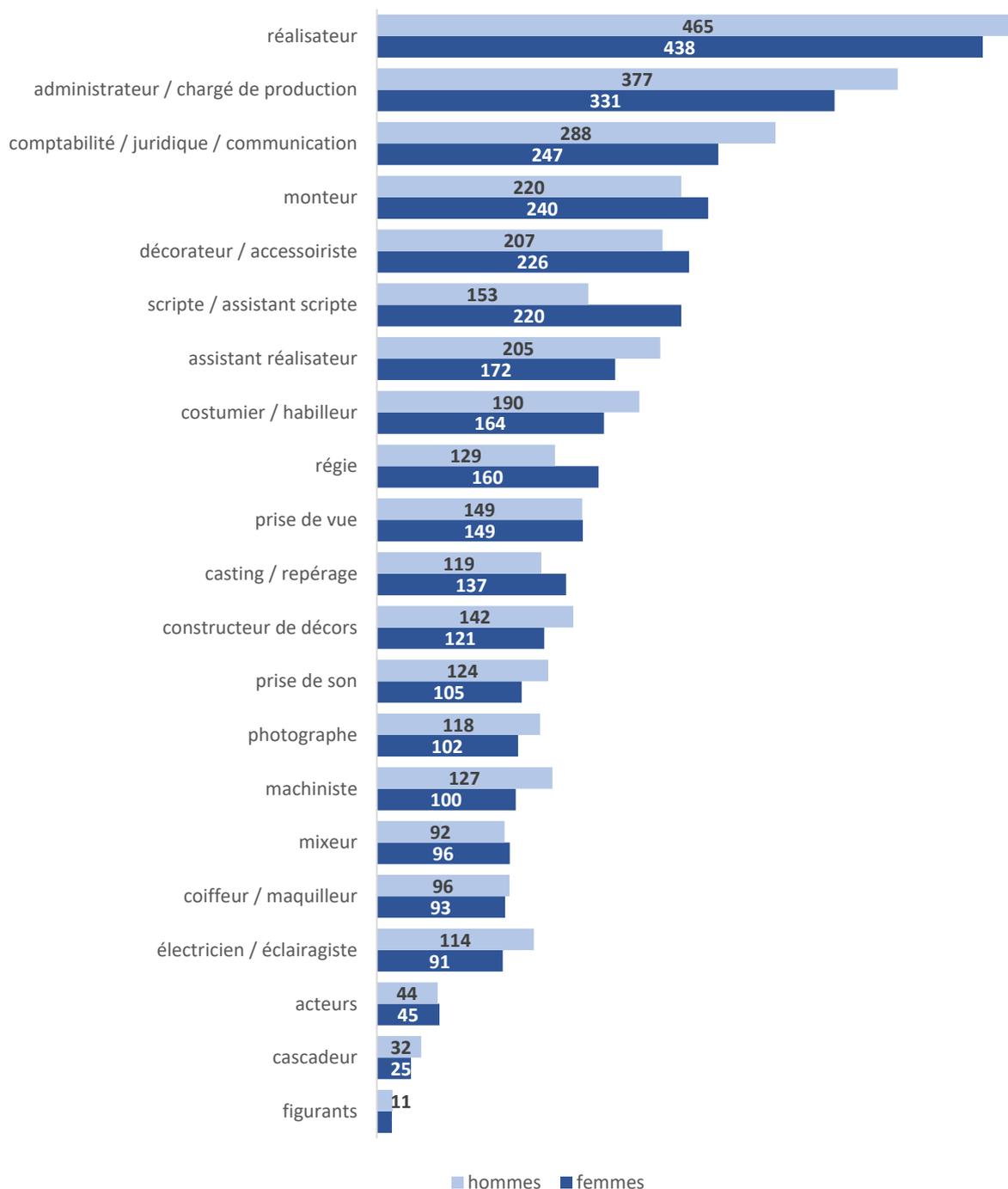
Le « nombre d'heures moyen » correspond au nombre d'heure moyen par période d'activité déclarée.

Les durées d'activité dans la production cinématographique varient beaucoup en fonction des métiers considérés.

Les femmes ont des contrats à durée plus importante que les hommes dans les professions dans lesquelles elles sont fortement représentées, comme les postes de scripte / assistant scripte (220 h en moyenne par période d'activité, contre 153 h pour les hommes) ou les professions du casting / repérage (137 h en moyenne par période, contre 119 h pour les hommes). Pour certains métiers où les femmes sont moins présentes, les contrats déclarés sont également plus longs. Les femmes occupant un poste en régie effectuent en moyenne 160 h par période d'activité (129 h pour les hommes), celles occupant un poste de décoratrice / accessoiriste effectuent en moyenne 226 h par période d'activité (207 h pour les hommes). Il en va de même pour les femmes employées en tant que monteuses (240 h en moyenne par période d'activité, contre 220 h pour les hommes).

Dans la production cinématographique, les durées de contrats sont en revanche équivalentes pour les hommes et les femmes au sein des métiers artistiques, qu'il s'agisse des acteurs (45 h en moyenne par période d'activité pour les hommes, 44 h pour les femmes) ou des figurants (11 h en moyenne par période d'activité pour les hommes comme pour les femmes). Les métiers de la prise de vue sont les seules professions techniques pour lesquelles le nombre moyen d'heures par période est équivalent pour les femmes et les hommes (149 h).

Nombre moyen d'heures par période d'activité dans la production cinématographique (2009-2018)



Source : CNC-Audiens

c. Répartition par âge moyen et médian

Les femmes sont dans l'ensemble plus jeunes que les hommes dans les métiers de la production cinématographique de fiction.

La profession de scripte / assistante scripte est la seule pour laquelle l'âge médian des femmes (38 ans) et l'âge moyen des femmes (40 ans) est supérieur à celui de leurs homologues masculins.

Par ailleurs, seul l'âge médian des monteurs (37 ans) et l'âge moyen des métiers du casting / repérage est équivalent pour les hommes et les femmes (39 ans).

Les différences d'âge médian entre les femmes et les hommes sont plus marquées pour les électriciens / éclairagistes (-11 ans), les machinistes (-9 ans) ainsi qu'au sein des métiers de la prise de son (-7 ans).

Âges moyens et médians par métier dans la production cinématographique (2009-2018)

	âge médian		âge moyen	
	femmes	hommes	femmes	hommes
acteurs	36	41	38	41
figurants	31	33	34	36
administrateur / chargé de production	39	45	40	45
assistant réalisateur	33	37	35	37
cascadeur	33	40	34	41
casting / repérage	38	39	39	39
coiffeur / maquilleur	42	44	42	44
comptabilité / juridique / communication	33	35	34	36
constructeur de décors	45	48	44	47
costumier / habilleur	39	42	40	41
décorateur / accessoiriste	35	41	37	40
électricien / éclairagiste	27	38	30	40
machiniste	31	40	33	40
mixeur	39	41	39	42
monteur	37	37	38	38
photographe	40	45	40	45
prise de son	32	39	36	41
prise de vue	31	36	33	38
réalisateur	42	45	44	46
régie	29	33	32	35
scripte / assistant scripte	38	31	40	35

Source : CNC-Audiens

d. Salaires horaires dans la production cinématographique selon le métier et le genre

Remarques méthodologiques

La comparaison des salaires horaires des femmes et des hommes est à mener avec précaution. Les salaires horaires moyens et médians tels que présentés dans cette étude sont calculés à partir des périodes déclarées. Ils peuvent donc être conditionnés par l'emploi répété d'un même salarié au cours d'une année.

Plusieurs facteurs peuvent par ailleurs influencer sur le niveau de rémunération d'une profession, comme le budget du film, le recours au dispositif dérogatoire de l'annexe III de la convention collective de la production cinématographique, ou encore la nature des postes compris dans les agrégats de métiers (cadre, adjoint, assistant, stagiaire, ...).

Dans presque tous les métiers étudiés, les salaires horaires moyens des femmes dans la production cinématographique apparaissent inférieurs à ceux des hommes.

Pour certains métiers, les différences sont très marquées. Le salaire moyen d'une réalisatrice de long métrage est inférieur de 37,2 % à celui d'un réalisateur. L'importance de cet écart est en partie imputable aux rémunérations les plus importantes des hommes réalisateurs, l'écart constaté entre les salaires médians étant moindre (-11,9 %).

La différence de salaire horaire moyen entre femmes et hommes est également marquée pour les administrateurs / chargés de production (-36,6 %), de même que pour les métiers de la prise de vue (-27,2 %).

Sur d'autres métiers, les différences de salaires horaires moyens sont moindres. Le salaire horaire moyen des femmes est inférieur de 2,0% à celui des hommes pour le métier de figurant, de 4,3 % chez les constructeurs de décors et de 5,5 % chez les photographes de plateau.

Deux métiers affichent des salaires horaires moyens équivalents entre femmes et hommes : les cascadeurs (67,8 €/h pour les femmes, 67,6 €/h pour les hommes) et les métiers du casting / repérage (33,0 €/h pour les femmes, 33,1 €/h pour les hommes).

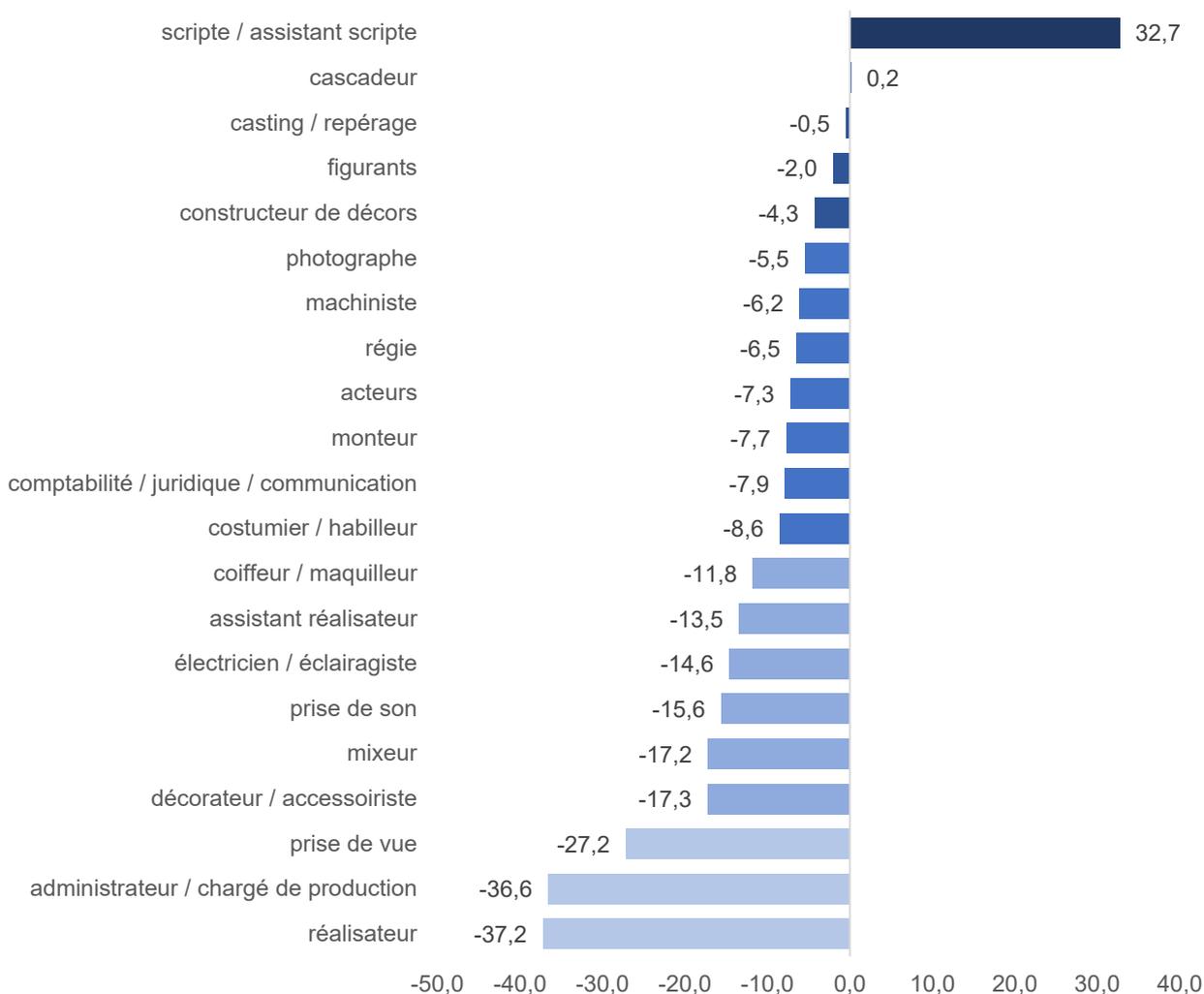
Seul le métier de scripte / assistant scripte, presque exclusivement composé de femmes, affiche un écart de salaire horaire moyen en faveur des femmes entre 2009 et 2018 (+32,7 %).

Salaires horaires moyens et médians dans la production cinématographique (2009-2018) (€ / h)

	salaire médian		salaire moyen	
	femmes	hommes	femmes	hommes
acteurs	58,1	58,3	115,1	124,1
figurants	14,0	14,5	15,1	15,4
administrateur / chargé de production	35,0	58,3	37,6	59,3
assistant réalisateur	27,3	30,7	28,7	33,2
cascadeur	64,3	64,3	67,8	67,6
casting / repérage	32,4	31,7	33,0	33,1
coiffeur / maquilleur	36,4	41,0	38,9	44,1
comptabilité / juridique / communication	28,2	29,5	26,4	28,6
constructeur de décors	33,8	34,7	34,1	35,7
costumier / habilleur	32,9	34,7	36,9	40,3
décorateur / accessoiriste	32,3	38,2	32,9	39,8
électricien / éclairagiste	35,7	41,9	37,1	43,5
machiniste	33,6	35,2	36,4	38,8
mixeur	57,2	78,2	60,3	72,9
monteur	30,9	34,9	34,7	37,6
photographe	36,9	38,2	38,1	40,3
prise de son	40,0	48,0	42,6	50,5
prise de vue	36,4	46,7	39,1	53,7
réalisateur	50,0	56,7	55,4	88,3
régie	20,1	21,3	23,4	25,0
scripte / assistant scripte	37,7	28,6	38,0	28,6

Source : CNC – Audiens.

Écarts entre les salaires horaires moyens des femmes des hommes dans la production cinématographique (2009-2018) (%)



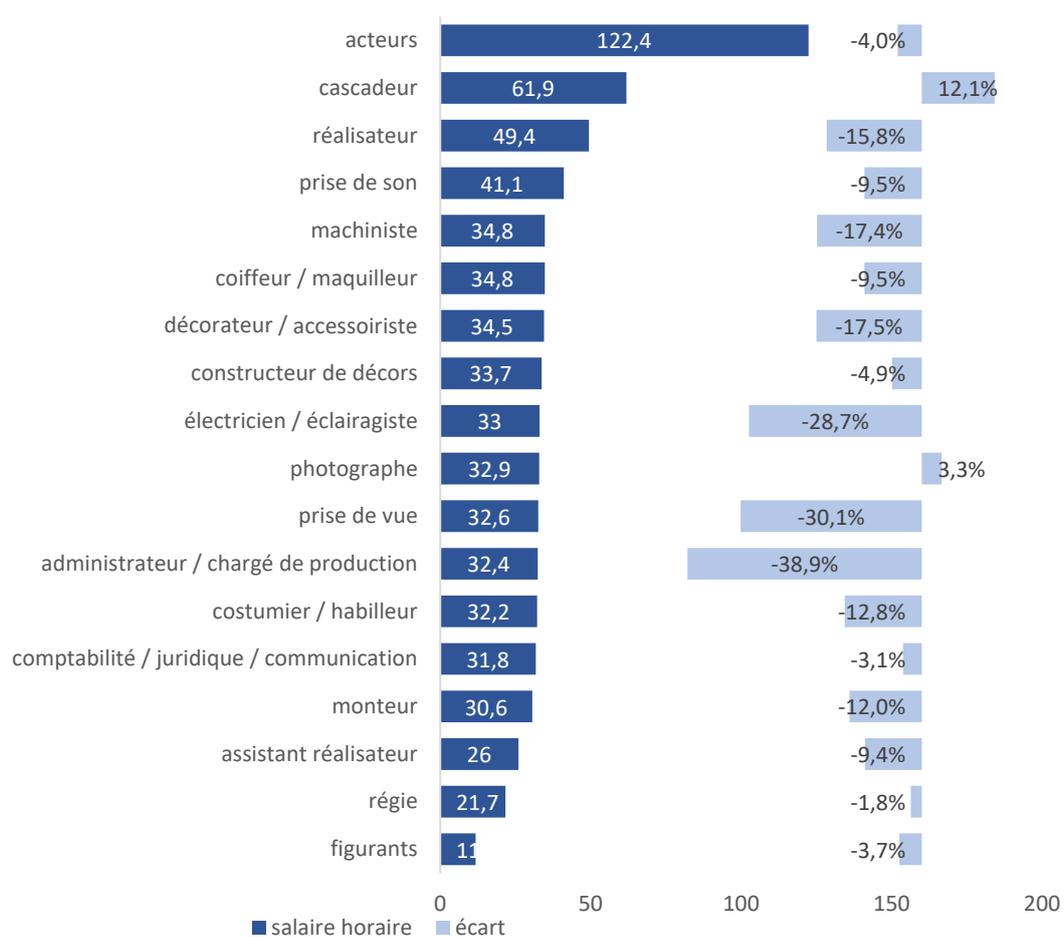
Source : CNC – Audiens.

Sur la période, certains écarts entre rémunérations horaires moyennes se réduisent fortement. C'est le cas pour les électriciens / éclairagistes (-28,7 % en 2009 à -8,6 % en 2018), les machinistes (-17,4 % en 2009 à -2,9 % en 2018) et les monteurs (-12,0 % en 2009 contre -3,2 % en 2018).

Si la plupart des écarts se contractent entre 2009 et 2018, ils s'accroissent en revanche pour certaines professions : les cascadeurs (-11,2 % en 2018 contre +12,1 % en 2009), les assistants réalisateurs (-21,2 % en 2018 contre -9,4 % en 2009) de même que les métiers de la comptabilité, du juridique et de la communication (-18,4 % en 2018 contre -3,1 % en 2009). Pour ces trois professions, il convient de souligner que les écarts de rémunération fluctuent largement d'une année à l'autre sur la décennie.

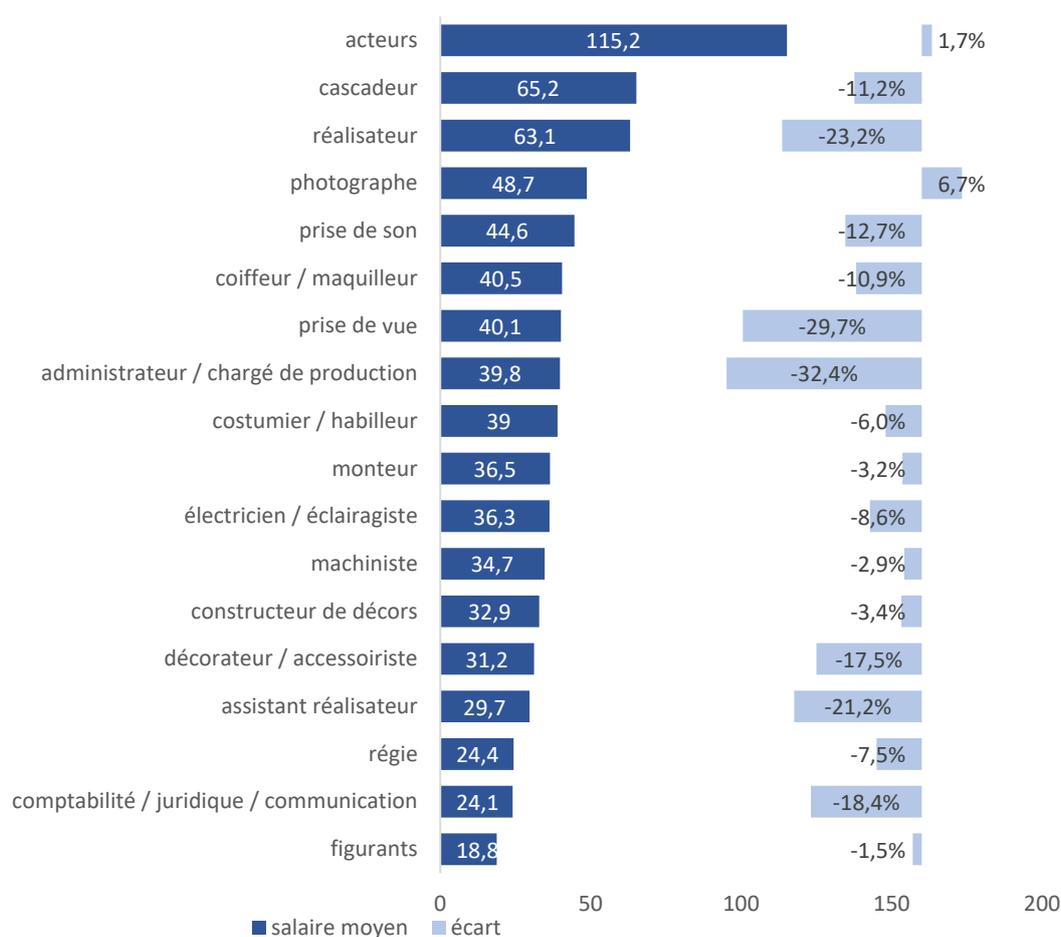
Quatre professions affichent des salaires horaires médians similaires pour les hommes et les femmes en 2018 : les cascadeurs (64,3 €/h), les métiers du casting / repérage (28,7 €/h pour les femmes, 28,5 €/h pour les hommes), les machinistes (32,6 €/h pour les femmes, 32,3 €/h pour les hommes) et les constructeurs de décors (31,6 €/h pour les femmes, 31,9 €/h pour les hommes). Les écarts salariaux entre femmes et hommes sont en revanche prononcés en 2018 pour les administrateurs / chargés de production (-29,6 %) et les décorateurs / accessoiristes (-22,3 %).

Salaires horaires moyens des femmes (€ / h) et écarts avec les salaires horaires des hommes (%) dans la production cinématographique en 2009



Certaines professions présentent des effectifs annuels insuffisants. Pour cette raison, elles ne figurent pas dans ce graphique.
Source : CNC – Audiens

Salaires horaires moyens des femmes (€ / h) et écart avec les salaires horaires des hommes (%) dans la production cinématographique en 2018



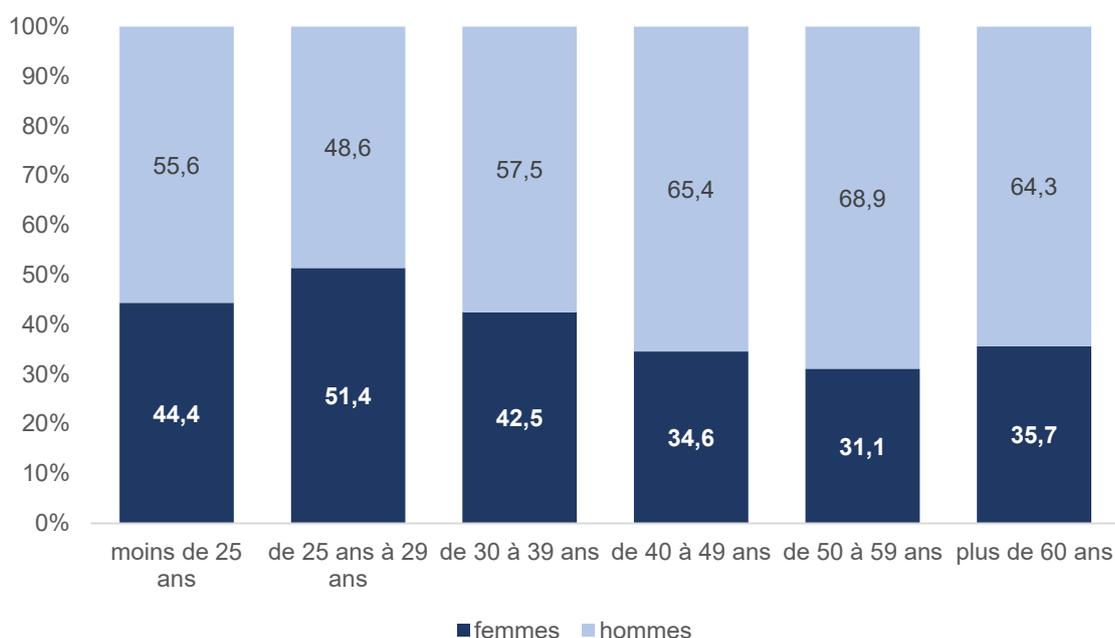
Certaines professions présentent des effectifs annuels insuffisants. Pour cette raison, elles ne figurent pas dans ce graphique.
Source : CNC – Audiens

e. L'emploi des acteurs dans la production cinématographique par tranche d'âge

La part des actrices au sein de la production cinématographique de fiction varie selon les tranches d'âge.

Entre 2009 et 2018, les actrices âgées de 25 à 29 ans sont plus nombreuses que leurs homologues masculins (1 163 actrices soit 51,4 % des effectifs de cette tranche d'âge). La part de femmes au sein de la population d'acteurs décroît ensuite à mesure que les tranches d'âge augmentent : elle est de 42,5 % pour les actrices âgées de 30 à 39 ans, de 34,6 % pour les actrices âgées de 40 à 49 ans et de 31,1 % pour les actrices âgées de 50 à 59 ans. La part des actrices de plus de 60 ans est légèrement supérieure, à 35,7 %.

Répartition des effectifs par tranche d'âge selon le genre des acteurs (2009-2018) (%)



Source : CNC – Audiens.

Le nombre d'acteurs et d'actrices augmente entre 2009 et 2018 quelle que soit la tranche d'âge considérée. La progression du nombre de femmes est la plus importante pour les actrices âgées de 50 à 59 ans (+52,5 %, une progression équivalente à celle des hommes) de même que pour les actrices âgées de moins de 25 ans (+50,6 % contre +65,2 % pour les hommes). De façon générale, la part d'actrices est moins importante dans la production cinématographique de fiction que dans la production audiovisuelle de fiction, quelle que soit la tranche d'âge étudiée (excepté pour les actrices âgées de 25 à 29 ans).

Nombre d'acteurs selon leur genre et leur tranche d'âge

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	total ¹
moins de 25 ans	femmes	154	221	220	201	280	251	272	267	267	232	1 804
	hommes	178	251	266	222	333	345	316	359	333	294	2 261
de 25 ans à 29 ans	femmes	132	141	162	130	171	161	171	173	182	169	1 163
	hommes	98	128	128	124	174	126	167	199	203	145	1 100
de 30 ans à 39 ans	femmes	259	301	327	276	313	293	340	355	380	341	1 984
	hommes	328	447	448	370	444	423	430	485	502	394	2 685
de 40 ans à 49 ans	femmes	179	211	218	205	246	218	267	294	273	247	1 426
	hommes	402	487	486	427	449	417	487	497	495	409	2 696
de 50 ans à 59 ans	femmes	99	136	145	121	170	141	163	180	168	151	855
	hommes	217	296	311	292	305	301	373	401	443	332	1 894
plus de 60 ans	femmes	90	107	125	157	127	110	141	149	164	125	740
	hommes	186	222	239	215	209	196	230	268	293	216	1 335

¹Total dédoublonné : un individu déclaré sur plusieurs années n'est compté qu'une seule fois.

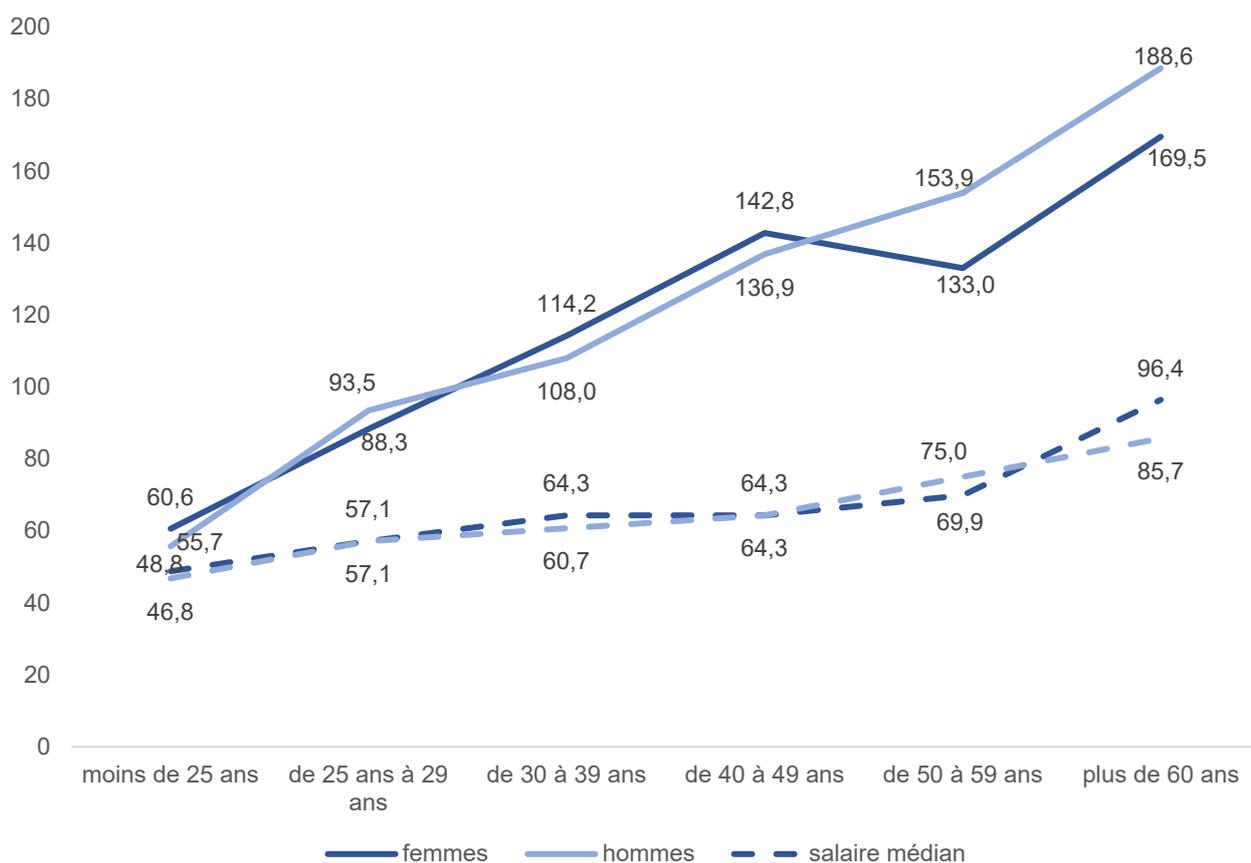
Source : CNC – Audiens.

En raison de la grande disparité des rémunérations des acteurs et actrices de la production cinématographique de fiction, l'étude des salaires horaires moyens et des salaires horaires médians atteste de disparités importantes.

De façon générale, les rémunérations horaires augmentent à mesure que les acteurs et actrices vieillissent. Le salaire moyen d'une actrice de plus de 60 ans est ainsi de 169,5 €/h entre 2009 et 2018, contre 60,6 € par heure pour une actrice de moins de 25 ans. Jusqu'à 50 ans, les salaires horaires des femmes et des hommes sont proches sur la période 2009-2018 (moins de 10 % d'écart). A partir de 50 ans, cet écart se creuse : les femmes actrices âgées de 50 à 59 ans perçoivent en moyenne un salaire horaire de 133,0 €/h (-13,6 % par rapport aux hommes) et les actrices de plus de 60 ans gagnent en moyenne 169,5 €/h (-10,1 % par rapport aux hommes). Ces écarts sont liés à l'importance des salaires des acteurs de plus de 50 ans les mieux rémunérés.

L'étude des salaires horaires médians des acteurs et actrices révèle une tendance inverse. Les salaires horaires médians des femmes et hommes sont proches (moins de 10 % d'écart) jusqu'à 60 ans. Seules les actrices de plus de 60 ans bénéficient d'un salaire horaire médian significativement plus important que celui des hommes, à 96,4 €/h (+12,5 %).

Salaires horaires moyens et médians selon le genre et la tranche d'âge des acteurs (2009-2018) (€/h)



Source : CNC – Audiens.

Salaire horaire moyen des acteurs de la production cinématographique selon leur genre et leur tranche d'âge (2009-2018) (€/h)

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	total ¹
moins de 25 ans	femmes	56,3	53,9	60,0	55,4	52,3	62,1	59,1	56,7	69,0	66,6	60,6
	hommes	45,6	49,0	52,4	50,7	48,2	55,0	64,5	53,5	61,3	59,5	55,7
de 25 ans à 29 ans	femmes	88,1	93,8	86,5	100,5	78,7	71,1	92,7	88,8	90,3	92,1	88,3
	hommes	66,3	77,5	63,9	65,9	63,8	71,6	76,1	108,1	151,9	86,9	93,5
de 30 ans à 39 ans	femmes	124,4	123,5	163,7	121,6	94,6	100,1	100,2	103,3	121,0	98,7	114,2
	hommes	125,9	122,0	145,4	117,2	88,0	86,1	98,1	88,0	116,2	93,8	108,0
de 40 ans à 49 ans	femmes	144,4	137,8	169,4	168,5	143,9	126,2	116,0	128,4	159,7	136,3	142,8
	hommes	121,4	155,0	171,7	133,5	145,0	106,6	118,1	126,1	143,0	135,1	136,9
de 50 ans à 59 ans	femmes	134,8	145,9	171,8	131,5	93,6	111,9	123,2	107,1	143,6	158,8	133,0
	hommes	178,2	156,1	220,9	158,6	120,3	127,0	131,3	141,9	163,7	150,3	153,9
plus de 60 ans	femmes	212,9	180,6	185,8	133,9	126,3	135,5	140,3	202,8	174,3	196,8	169,5
	hommes	185,1	163,3	247,9	234,3	177,0	184,5	164,3	179,5	187,1	163,9	188,6

Source : CNC – Audiens.

Salaire horaire médian des acteurs de la production cinématographique selon leur genre et leur tranche d'âge (2009-2018) (€/h)

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	total ¹
moins de 25 ans	femmes	39,0	39,0	42,9	38,6	38,8	43,9	43,4	43,3	57,1	57,8	48,8
	hommes	38,0	38,6	41,4	37,7	40,2	45,1	44,3	43,3	57,1	57,1	46,8
de 25 ans à 29 ans	femmes	62,5	53,6	53,6	55,2	53,6	51,4	60,0	64,3	61,1	64,3	57,1
	hommes	42,9	48,5	38,9	51,5	42,9	51,4	56,4	57,1	69,4	58,3	57,1
de 30 ans à 39 ans	femmes	64,3	63,2	66,8	58,9	53,6	57,1	61,8	64,2	66,9	71,4	64,3
	hommes	53,6	64,3	55,7	58,5	50,1	57,1	60,0	58,2	72,6	71,4	60,7
de 40 ans à 49 ans	femmes	53,6	70,0	58,4	71,4	54,4	57,1	58,6	64,3	85,7	71,4	64,3
	hommes	54,9	64,3	64,6	71,4	59,4	57,1	57,5	63,0	71,6	71,4	64,3
de 50 ans à 59 ans	femmes	80,6	80,4	57,1	68,9	53,6	71,4	57,6	59,6	75,1	74,4	69,9
	hommes	85,7	85,7	80,6	75,0	64,3	69,6	69,1	75,5	85,7	73,3	75,0
plus de 60 ans	femmes	113,5	80,4	107,1	85,7	60,7	85,7	75,0	107,5	114,3	109,1	96,4
	hommes	96,4	80,4	107,1	93,2	80,3	83,0	72,3	85,9	85,3	87,5	85,7

Source : CNC – Audiens.

5. La place des femmes dans l'industrie audiovisuelle

Remarques méthodologiques

Les données analysées dans cette partie sont issues des déclarations nominatives des salaires faites à Audiens par les entreprises de production audiovisuelle.

Le périmètre d'analyse inclut 202 entreprises de production audiovisuelle de fiction ayant bénéficié des aides audiovisuelles du Fonds de soutien du CNC au titre des années 2009 à 2018 sur le seul genre « fiction », pour au moins une heure de programme produite. L'ensemble des historiques ont été retraités en fonction de ce périmètre.

Les données ici analysées correspondent à l'emploi dans l'ensemble des établissements rattachés à ces 202 entreprises, incluant le personnel permanent et intermittent. Selon la diversité des activités de ces entreprises, l'emploi peut éventuellement concerner d'autres secteurs que la production de fictions télévisuelles. Ce périmètre donne néanmoins une photographie de l'emploi global dans les entreprises produisant des programmes de fiction télévisuelle en France.

Pour les effectifs par catégorie professionnelle : un même individu pourra être compté dans chaque catégorie, dès lors qu'il occupe des emplois de catégories différentes. En revanche, il ne sera compté qu'une seule fois dans le total des emplois. Il résulte de ce mode de calcul que la somme des effectifs par catégorie d'emploi n'est pas nécessairement égale aux effectifs totaux.

La masse salariale telle qu'elle est appréhendée dans cette étude correspond aux salaires bruts après abattement pour frais professionnels. Quand cela n'est pas spécifié, les analyses en termes de salaires sont réalisées sans tenir compte de la durée travaillée. La somme perçue au titre d'une année civile par un salarié est comptabilisée comme son salaire annuel. Par ailleurs, sont uniquement considérés les revenus perçus en rémunération d'un emploi dans les entreprises de production de fiction télévisuelle du périmètre d'étude. Les éventuelles autres sources de revenus (allocations chômage, rémunérations versées par d'autres entreprises, etc.) ne sont pas prises en compte.

A. Emploi dans les entreprises de production audiovisuelle

a. Evolution de l'emploi dans les entreprises de production audiovisuelle

En 2018, 27 340 individus ont travaillé au sein des entreprises de production audiovisuelle de fiction, parmi lesquels 12 251 femmes soit 44,8 % des effectifs. Les effectifs féminins sont en hausse. Entre 2009 et 2018, le nombre de femmes employées dans la production audiovisuelle de fiction progresse de 44,3 %. 15 089 hommes ont travaillé dans la production audiovisuelle de fiction en 2018 (+20,7 % par rapport à 2009).

Effectifs de la production audiovisuelle de fiction selon le genre

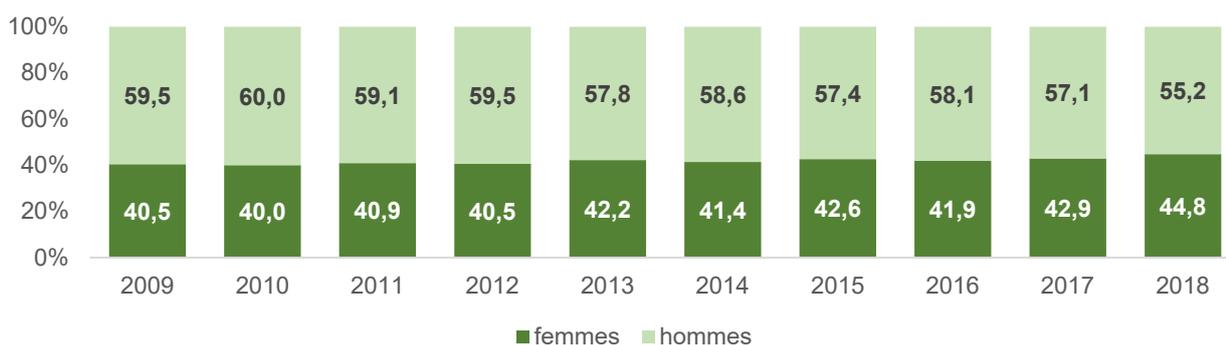
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
femmes	8 491	6 231	7 828	7 457	8 149	8 960	8 276	8 831	10 856	12 251
hommes	12 498	9 335	11 309	10 938	11 153	12 686	11 146	12 263	14 438	15 089
total	20 989	15 566	19 137	18 395	19 302	21 646	19 422	21 094	25 294	27 340

Base : 202 entreprises de production audiovisuelle de fiction.

Source : CNC – Audiens.

La part des femmes augmente sur la période observée. Elles composent 40,5 % des effectifs travaillant dans les entreprises de production audiovisuelle en 2009 et 44,8 % en 2018 (+4,3 points).

Répartition des effectifs selon le genre (%)



Base : 202 entreprises de production audiovisuelle de fiction.

Source : CNC – Audiens.

En 2018, le secteur de la production audiovisuelle de fiction a généré 132,77 M€ de masse salariale, en hausse de 46,0 % par rapport à 2009 (90,96 M€). Les femmes captent 56,64 M€ en 2018 soit 42,7 % de la masse salariale totale, une part inférieure à celle de leurs effectifs (44,8 %).

Entre 2009 et 2018, la masse salariale captée par les femmes augmente de 62,8 % contre 35,5 % pour les hommes (76,13 M€ en 2018).

Masse salariale de la production audiovisuelle de fiction selon le genre des salariés (M€)

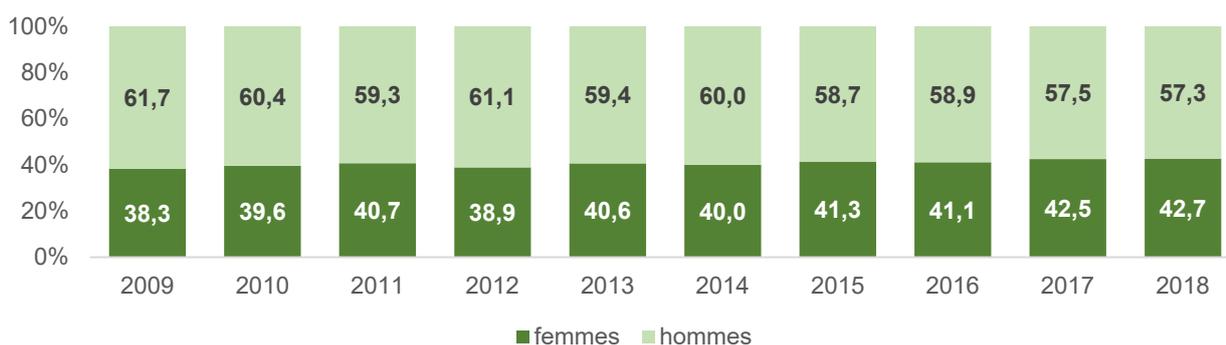
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
femmes	34,79	29,76	35,12	35,76	34,31	37,78	37,60	40,63	48,05	56,64
hommes	56,16	45,40	51,18	56,15	50,20	56,77	53,36	58,20	65,02	76,13
total	90,96	75,16	86,30	91,91	84,51	94,55	90,96	98,83	113,07	132,77

Base : 202 entreprises de production audiovisuelle de fiction.

Source : CNC – Audiens.

La part de la masse salariale captée par les femmes est en hausse sur la période : de 38,3 % en 2009 à 42,7 % en 2018.

Répartition de la masse salariale (%)



Base : 202 entreprises de production audiovisuelle de fiction.

Source : CNC – Audiens.

Sur l'ensemble de la période, les 202 entreprises de production audiovisuelle de fiction de l'échantillon ont mobilisé 123 322 individus et généré 959,02 M€ de masse salariale.

Emploi dans les entreprises de production audiovisuelle (2009-2018)

	femmes	hommes
permanents		
<i>dont cadres</i>		
effectifs	450	423
masse salariale (M€)	73,06	87,67
<i>dont non cadres</i>		
effectifs	775	505
masse salariale (M€)	25,26	13,25
total permanents		
effectifs	1 168	890
masse salariale (M€)	98,32	100,92
intermittents		
<i>dont cadres</i>		
effectifs	4 194	7 086
masse salariale (M€)	95,36	200,26
<i>dont non cadres</i>		
effectifs	8 195	12 409
masse salariale (M€)	79,22	127,65
<i>dont artistes</i>		
effectifs	43 695	54 015
masse salariale (M€)	117,55	139,75
total intermittents		
effectifs	52 714	69 079
masse salariale (M€)	292,12	467,66
ensemble		
effectifs	53 624	69 698
masse salariale	390,44	568,58

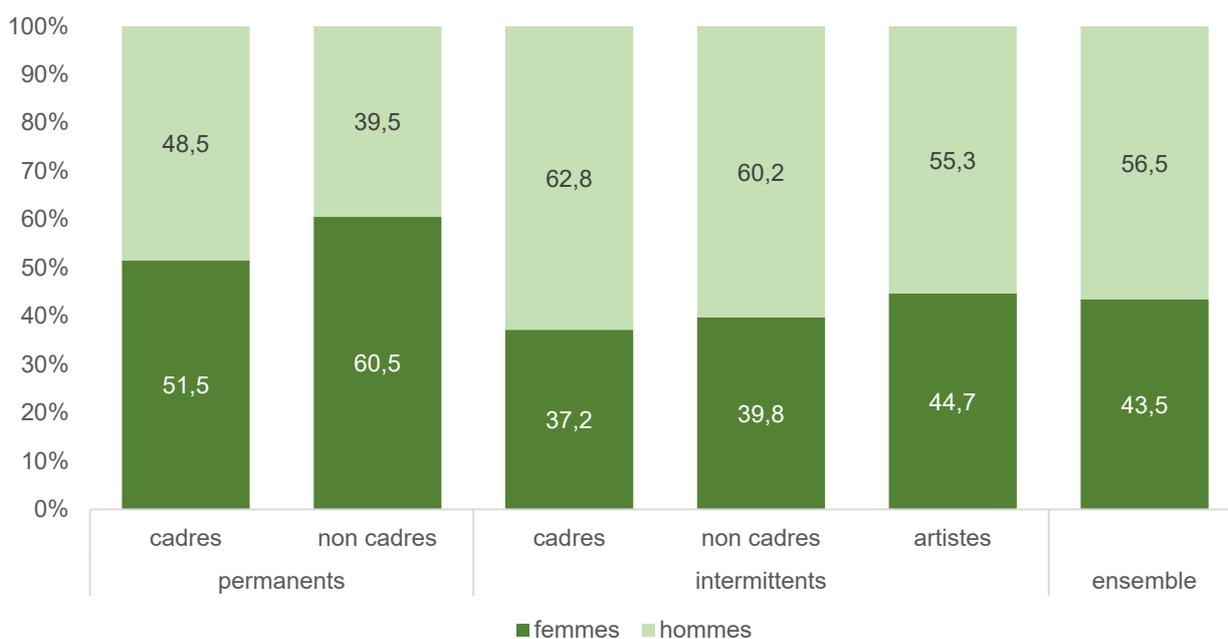
Base : 202 entreprises de production audiovisuelle de fiction.

Source : CNC – Audiens

La majorité des individus travaillant au sein d'entreprises de production audiovisuelle entre 2009 et 2018 sont des hommes. Ces derniers représentent 56,5 % des effectifs et captent 59,3 % de la masse salariale.

Les femmes sont majoritaires au sein des effectifs permanents des sociétés de production : elles représentent 51,5 % des cadres (pour 45,5 % de la masse salariale) et 60,5 % des non cadres (65,6 % de la masse salariale). Elles sont à l'inverse minoritaires au sein des effectifs intermittents entre 2009 et 2018

Répartition des effectifs par catégorie professionnelle entre 2009 et 2018 (%)

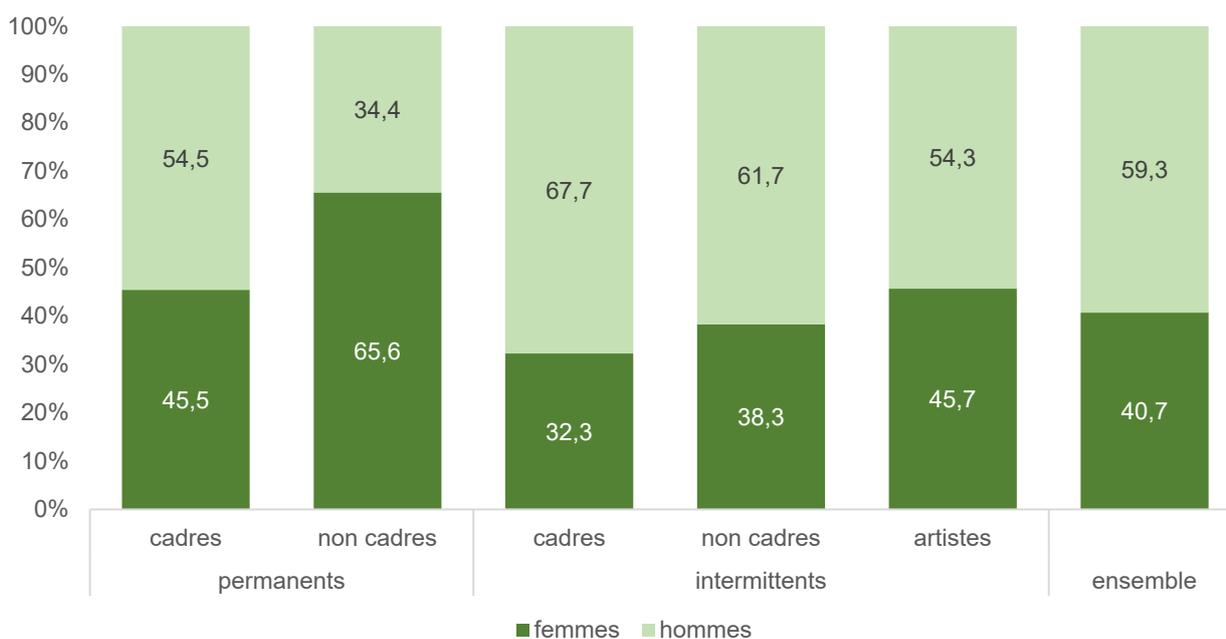


Base : 202 entreprises de production audiovisuelle de fiction.

Source : CNC – Audiens

La différence entre la part des femmes dans les effectifs et leur poids dans la masse salariale est davantage prononcée pour les emplois cadres, qu'ils soient permanents ou intermittents. Entre 2009 et 2018, les femmes cadres permanentes captent ainsi 45,5 % de la masse salariale dévolue à cette catégorie (-6,1 pts par rapport à leur part dans les effectifs) et 67,7 % de celle consacrée aux cadres intermittents (-4,9 pts). Pour rappel, la comparaison entre les poids dans les effectifs et dans la masse salariale demeure un indicateur à considérer avec prudence étant donné qu'il n'est pas, dans cette partie, tenu compte de la durée travaillée.

Répartition de la masse salariale par catégorie professionnelle entre 2009 et 2018 (%)



Base : 202 entreprises de production audiovisuelle de fiction.
source : CNC – Audiens

Entre 2009 et 2018, les trois quarts (74,2 %) des effectifs des entreprises de production audiovisuelle de fiction sont salariés en tant qu'artistes intermittents. Ces derniers se partagent 26,8 % de la masse salariale totale. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à être employées en tant qu'artistes dans la production audiovisuelle : c'est le cas de 76,2 % d'entre elles, contre 72,6 % des hommes. Les femmes artistes captent 30,1 % de la masse salariale totale des femmes et les hommes artistes 24,6 % de la masse salariale totale. Cet écart entre le poids des artistes dans les effectifs et dans la masse salariale s'explique notamment par la nature des contrats intermittents, qui s'appliquent sur de courtes durées. A titre de comparaison, les emplois permanents concernent 1,7 % des effectifs dans la production audiovisuelle de fiction mais représentent 20,8 % de la masse salariale globale.

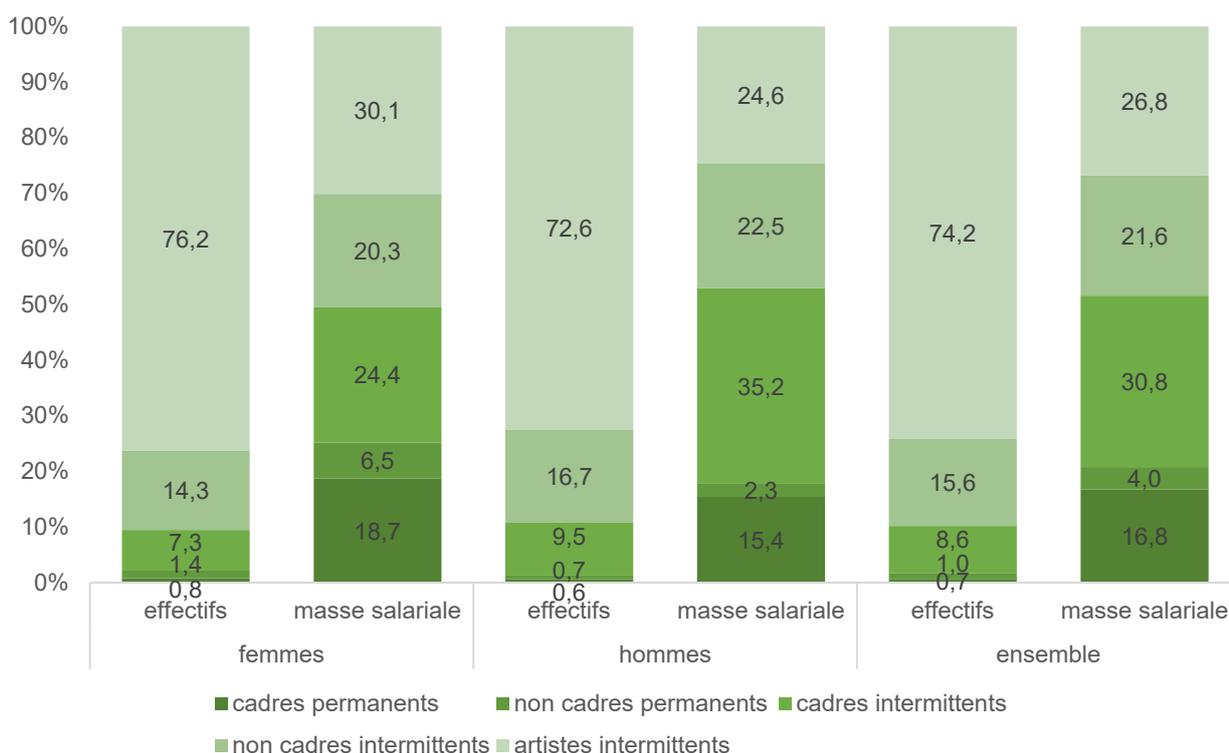
Les techniciens non cadres intermittents représentent 15,6 % des effectifs totaux des entreprises de production audiovisuelle entre 2009 et 2018 et captent 21,6 % de la masse salariale globale. Les femmes travaillant dans le secteur audiovisuel sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à être techniciennes non cadres intermittentes : c'est le cas de 14,3 % d'entre elles, contre 16,7 % des hommes. Elles captent 20,3 % de la masse salariale globale consacrée aux femmes, quand leurs homologues masculins captent 22,5 % de celle qui leur est consacrée.

Entre 2009 et 2018, les emplois techniques intermittents au statut de cadre concernent 8,6 % des effectifs employés dans les entreprises de production audiovisuelle. 9,5 % des hommes et 7,3 % des femmes occupent un poste de cadre technique. Les emplois techniques intermittents bénéficiant du statut de cadre captent 30,8 % de la masse salariale globale. Les techniciennes cadres intermittentes captent 24,4 % de la masse salariale consacrée aux femmes et les hommes plus du tiers.

Les personnels permanents ne bénéficiant pas du statut de cadre représentent 1,0 % des effectifs totaux entre 2009 et 2018 et mobilisent 4,0 % de la masse salariale globale. 1,4 % des femmes occupent un emploi permanent ne bénéficiant pas du statut de cadre ; elles captent 6,5 % de la masse salariale globale consacrée à la rémunération des femmes.

Les emplois permanents au statut de cadre concernent 0,7 % des effectifs employés dans les entreprises de production audiovisuelle et captent 16,8 % de la masse salariale globale. 0,6 % des hommes et 0,8 % des femmes sont cadres permanents. Les hommes cadres captent 15,4 % de la masse salariale totale des hommes entre 2009 et 2018, et les femmes cadres captent 18,7 % de la masse salariale totale.

Emploi dans la production audiovisuelle selon la catégorie professionnelle (2009-2018) (%)



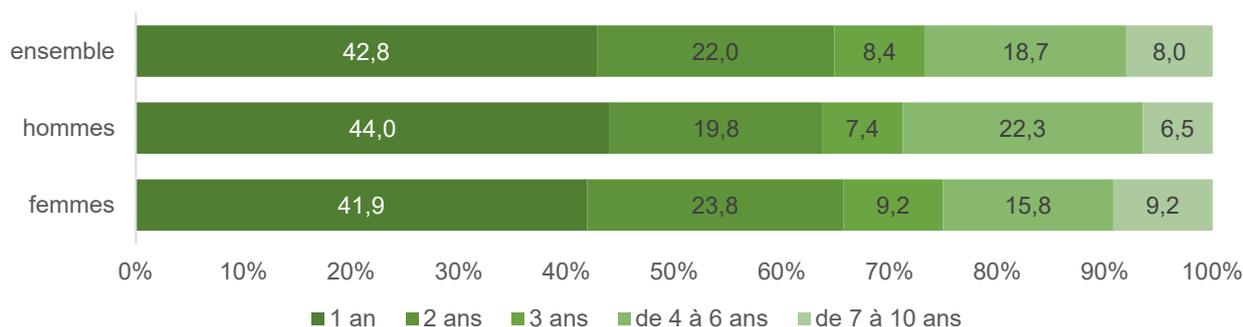
Base : 202 entreprises de production audiovisuelle de fiction.
Source : CNC – Audiens

b. Pérennité de l'emploi dans la production audiovisuelle

Entre 2009 et 2018, les femmes permanentes salariées du secteur de la production audiovisuelle de fiction ont proportionnellement des postes plus pérennes que les hommes.

Sur la période 2009-2018, 42,8 % des effectifs permanents employés dans les entreprises de production audiovisuelle n'y ont travaillé qu'une seule année. Cette proportion est moins élevée chez les femmes (41,9 %) que chez les hommes (44,0 %). A l'opposé, 8,0 % des effectifs permanents sont présents au moins 7 années entre 2009 et 2018. Cette part est plus importante pour les femmes (9,2 %) que pour les hommes (6,5 %).

Répartition des effectifs permanents selon le nombre d'années de présence dans la production audiovisuelle (2009-2018) (%)

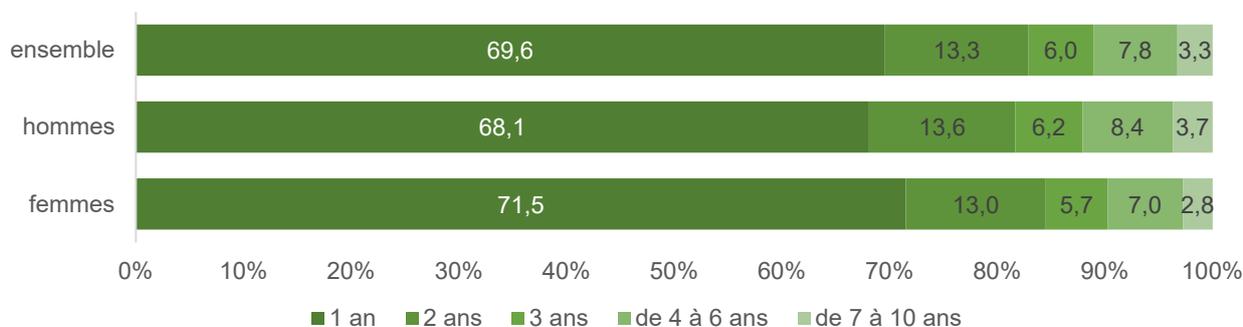


Base : 202 entreprises de production audiovisuelle de fiction.
source : CNC – Audiens

A l'inverse, l'emploi des femmes intermittentes est plus éphémère que celui des hommes. Plus des deux tiers (69,6 %) des effectifs intermittents du secteur de la production audiovisuelle n'y ont travaillé qu'une seule année. L'importance de cette part peut notamment s'expliquer par la présence des figurants au sein des effectifs intermittents.

La part d'intermittents n'ayant travaillé qu'une seule année dans le secteur est plus élevée parmi les femmes (71,5 %) que parmi les hommes (68,1 %). Parallèlement, les hommes occupant un emploi intermittent sont plus nombreux à avoir au moins 4 années de présence dans le secteur : c'est le cas de 12,1 % d'entre eux, contre 9,8 % des femmes.

Répartition des effectifs intermittents selon le nombre d'années de présence dans la production audiovisuelle (2009-2018) (%)



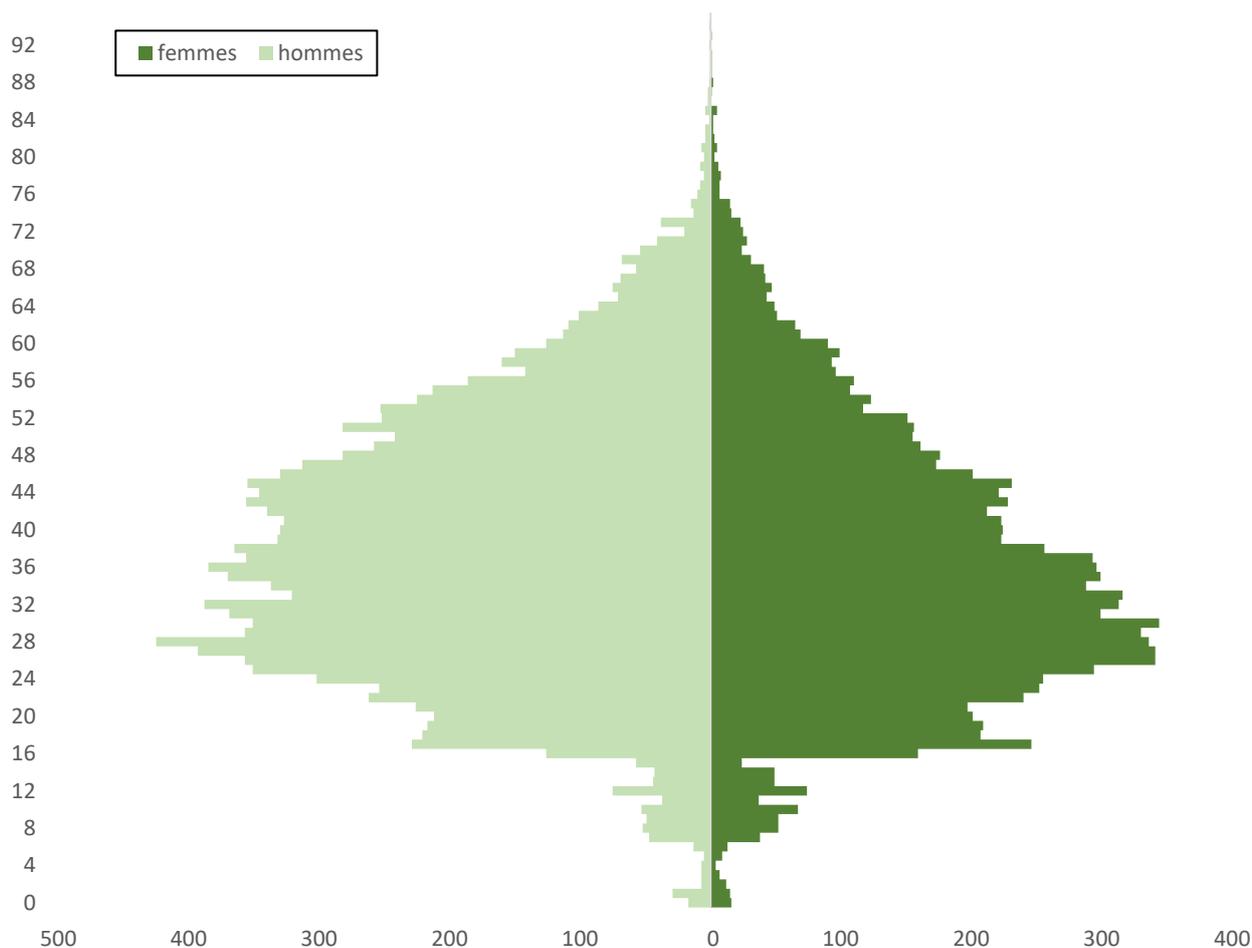
Base : 202 entreprises de production audiovisuelle de fiction.
source : CNC – Audiens

c. L'âge des employés dans la production audiovisuelle

Les pyramides des âges dans la production audiovisuelle apparaissent très différentes selon les catégories professionnelles considérées.

En 2018, les effectifs employés par des sociétés de production audiovisuelle de fiction sont en majorité (59,1 %) âgés de moins de 40 ans. Cette part est plus prononcée chez les femmes (64,0 %), que chez les hommes (55,5 %).

Pyramide des âges des effectifs totaux employés en 2018 dans la production audiovisuelle



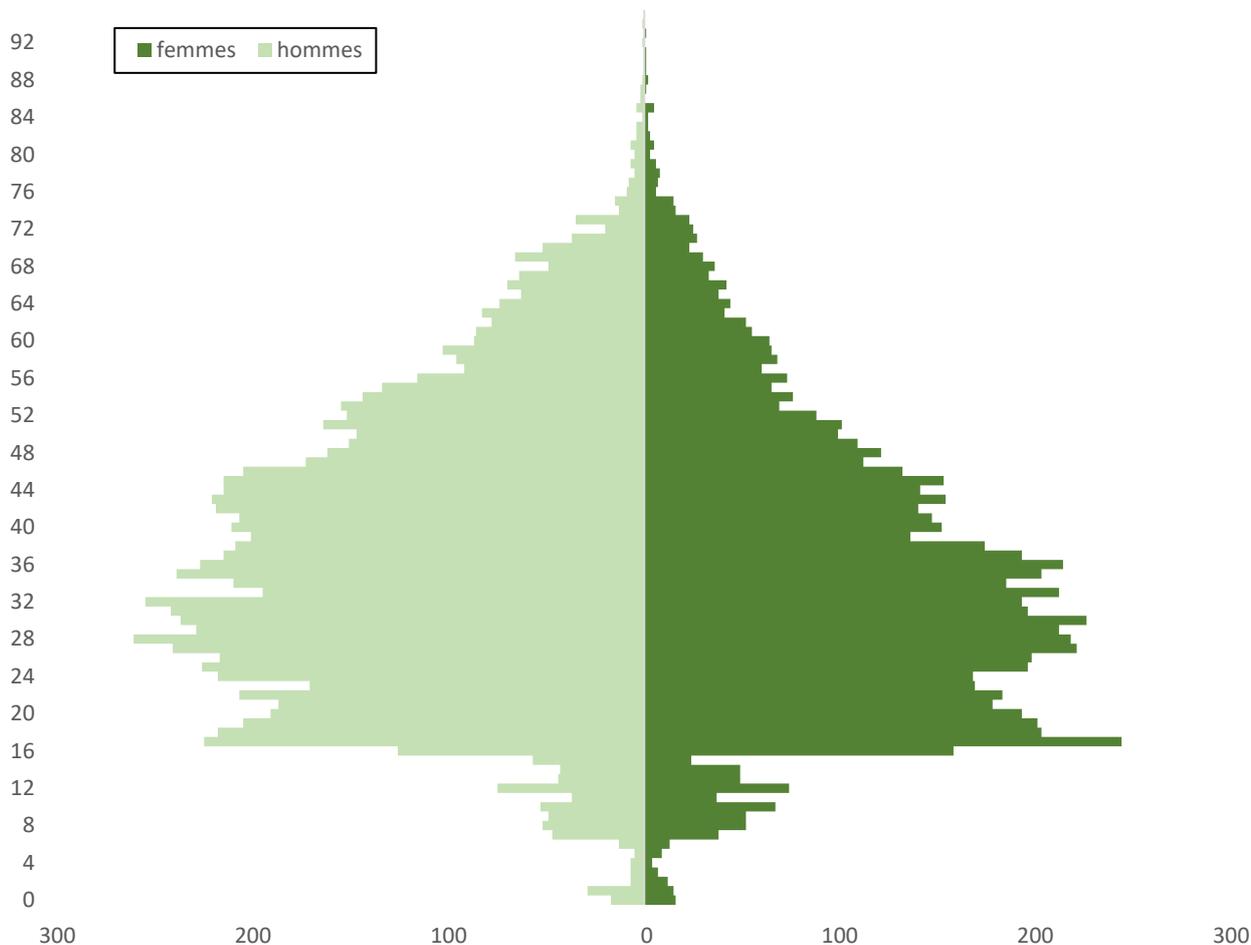
Base : 124 entreprises de production audiovisuelle de fiction.

Source : CNC – Audiens.

La population d'artistes intermittents en 2018 est composée majoritairement de moins de 40 ans (60,9 %), en raison notamment de l'emploi de comédiens mineurs : 7,5 % des artistes intermittents en 2018 sont âgés de moins de 18 ans.

A l'image des effectifs totaux, la part de moins de 40 ans en 2018 chez les artistes intermittents est plus importante chez les femmes (65,4 %) que chez les hommes (57,3 %).

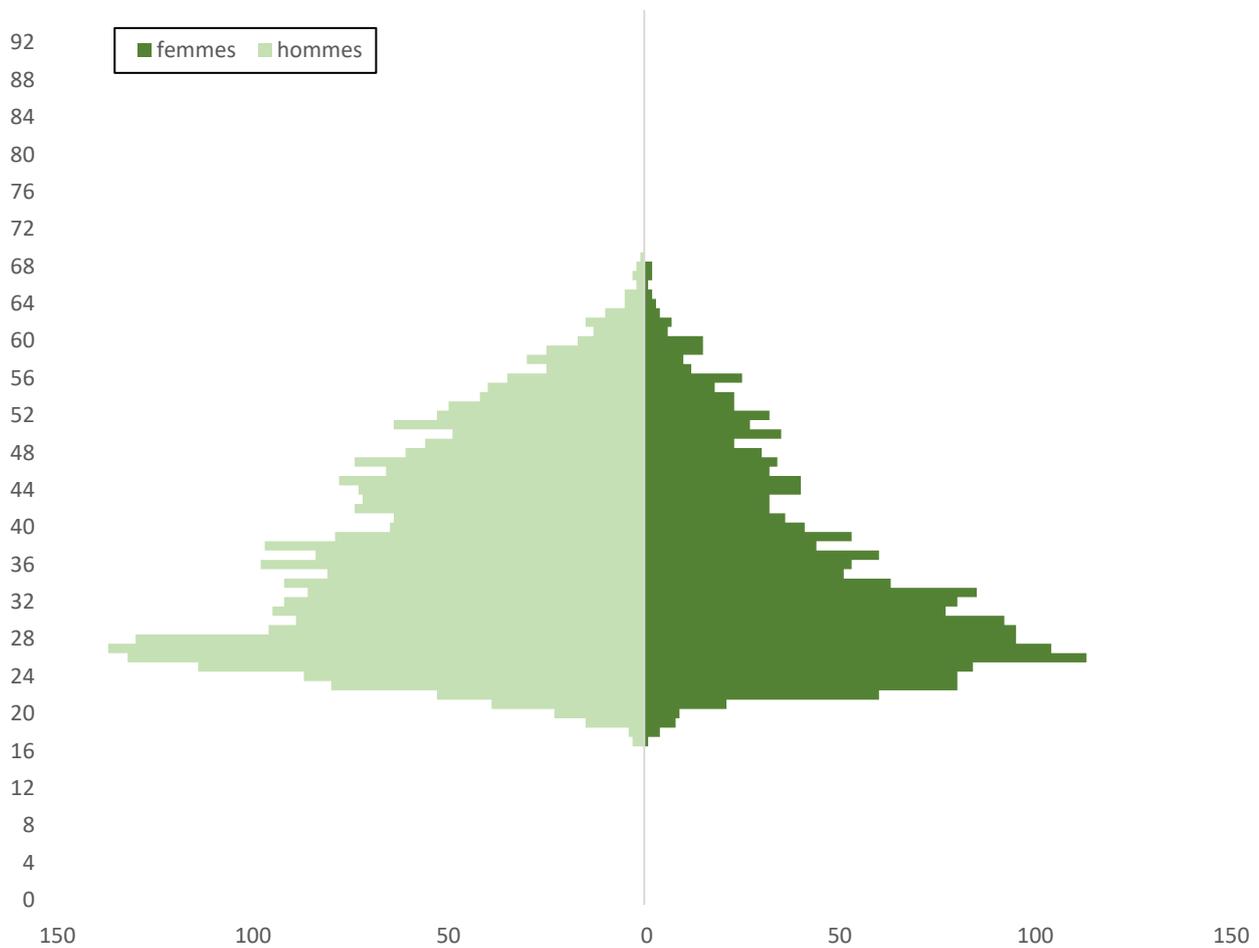
Pyramide des âges des artistes intermittents employés en 2018 dans la production audiovisuelle



Base : 124 entreprises de production audiovisuelle de fiction.
source : CNC – Audiens

En 2018, les techniciens intermittents comptent 64,5 % de moins de 40 ans. La part de moins de 40 ans est davantage marquée chez les femmes (70,1 %) que chez les hommes (60,7 %). Près d'un quart (24,4 %) des techniciennes intermittentes est âgé de 25 à 29 ans (20,5 % des hommes).

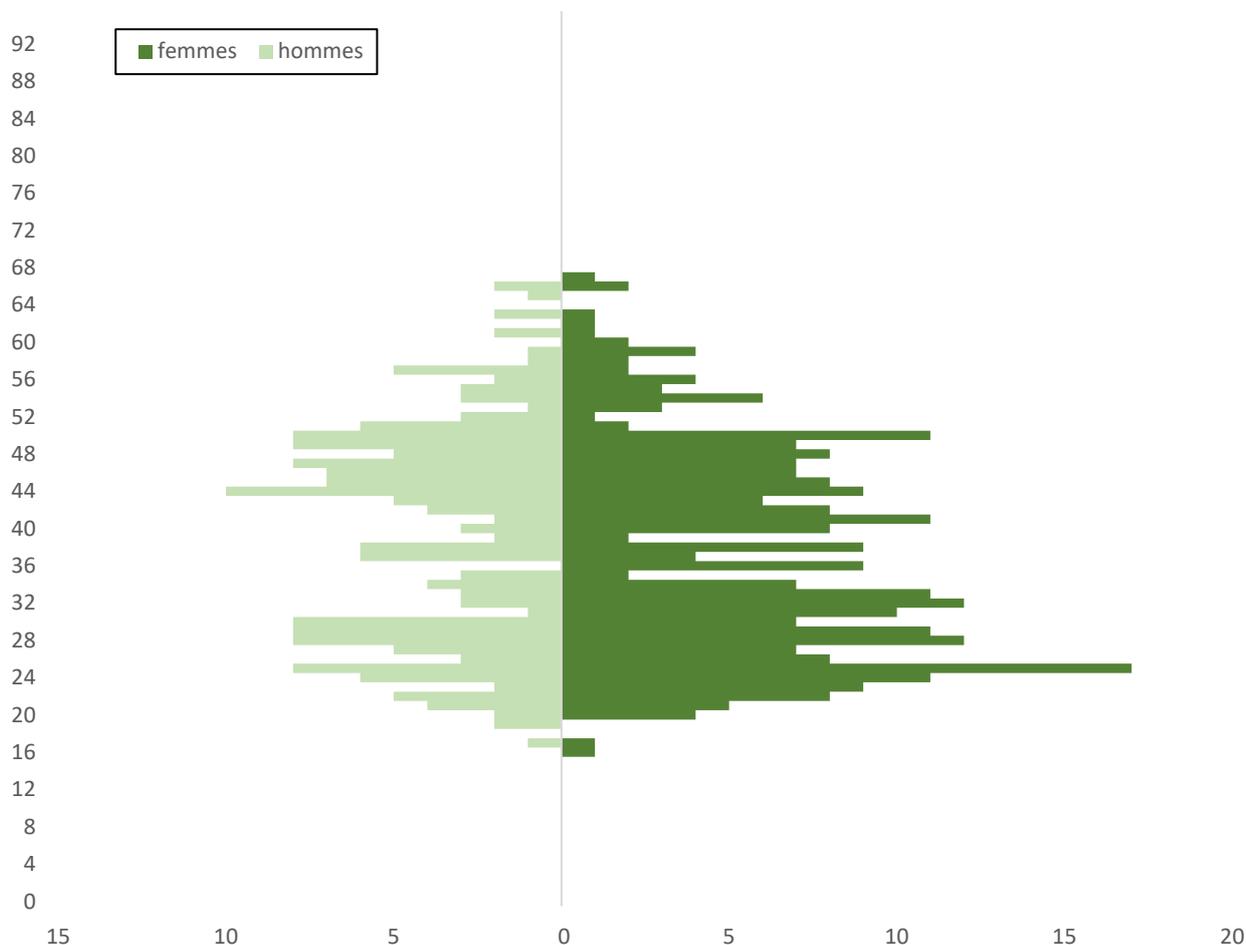
Pyramide des âges des techniciens intermittents employés en 2018 dans la production audiovisuelle



Base : 124 entreprises de production audiovisuelle de fiction.
Source : CNC – Audiens

En 2018, la part de moins de 40 ans chez les techniciens permanents est moins importante que celle des techniciens intermittents, à 53,4 %. L'écart entre la part des hommes et celle des femmes sur cette tranche d'âge y est néanmoins tout aussi prononcé, avec 57,2 % de femmes âgées de moins de 40 ans en 2018 contre 47,6 % des hommes.

Pyramide des âges des techniciens permanents employés en 2018 dans la production audiovisuelle



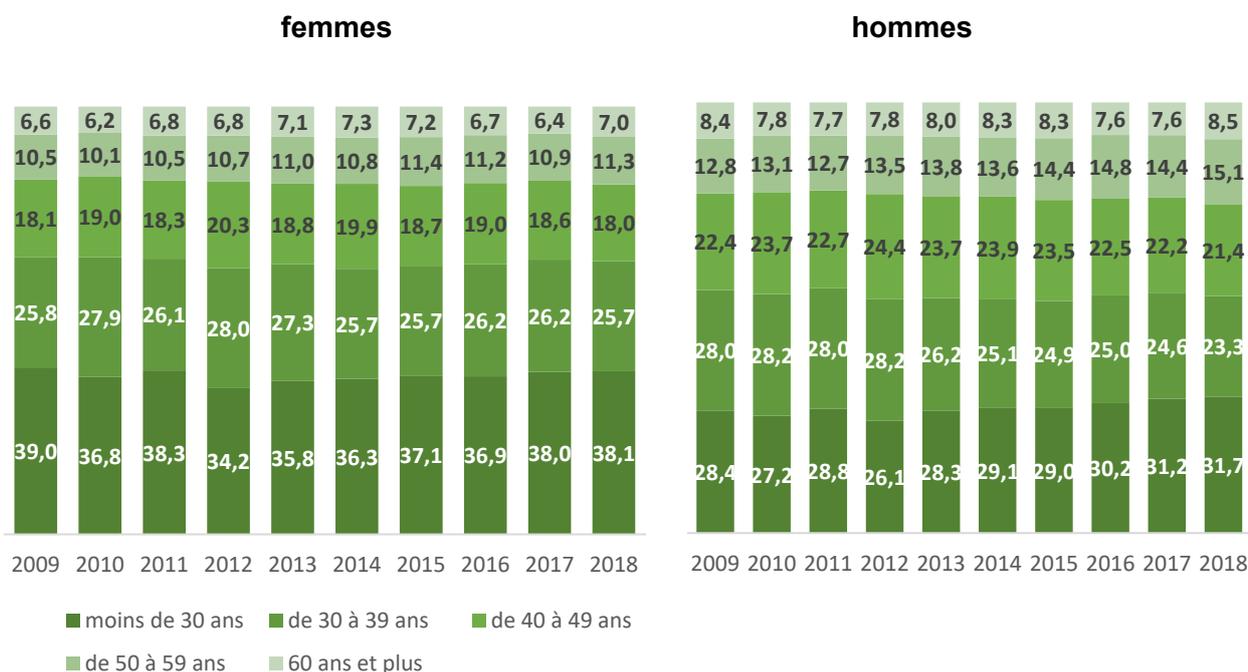
Base : 124 entreprises de production audiovisuelle de fiction.

Source : CNC – Audiens

Sur l'ensemble des effectifs salariés de la production audiovisuelle de fiction, la part représentée par les individus de moins de 30 ans évolue de façon contraire en fonction du genre entre 2009 et 2018. Entre 2009 et 2018 la part de moins de 30 ans est plus importante chez les femmes (37,1 %) que chez les hommes (29,2 %). Cette part diminue toutefois légèrement pour les femmes (38,1 % en 2018 contre 39,0 % en 2009) tandis qu'elle augmente pour les hommes (31,7 % en 2018 contre 28,4 % en 2009).

De même, la part d'hommes âgés de plus de 50 ans augmente à 23,6 % en 2018 (21,2 % en 2009), tandis que la part de femmes de plus de 50 ans reste relativement stable (18,3 % en 2018 contre 17,1 % en 2009).

Répartition des effectifs par tranche d'âge selon le genre (%)



Source : CNC - Audiens.

d. Répartition des effectifs selon leur salaire annuel dans le secteur

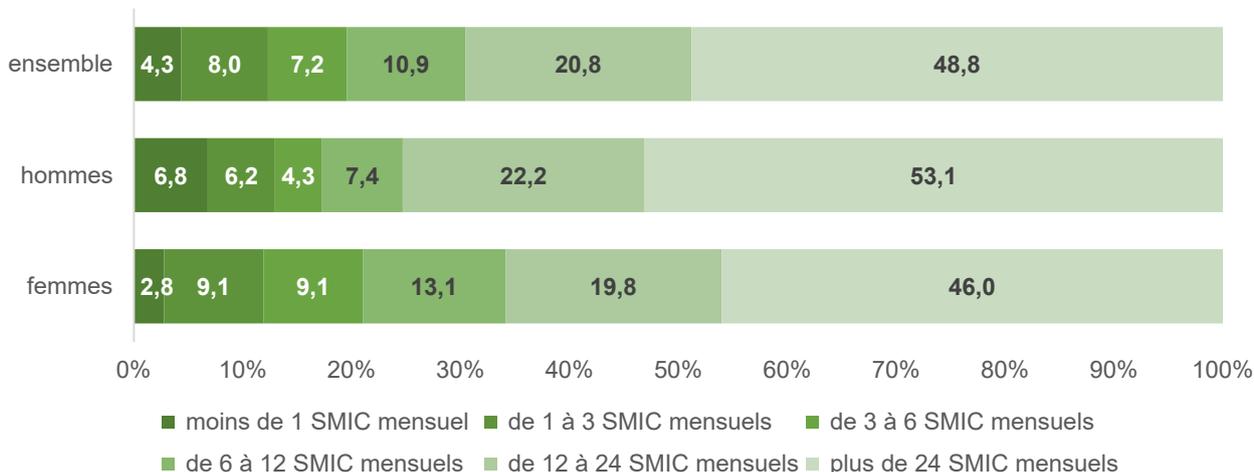
La déclaration de la durée de travail pour les contrats intermittents n'étant pas obligatoire dans les déclarations nominatives des salaires faites par les entreprises auprès d'Audiens, cette information n'est pas toujours une donnée disponible. Le taux d'emploi dans le secteur de la production audiovisuelle peut cependant être appréhendé par un indicateur de salaire annuel, défini dans cette étude comme l'ensemble des revenus déclarés pour un même individu par la totalité des entreprises concernées. Par convention, la notion de salaire annuel est regroupée en tranches définies par comparaison avec la valeur du SMIC.

Les données ci-dessous sont à prendre avec la plus grande prudence. En effet, il n'est ici tenu compte ni de la durée travaillée, ni des éventuels revenus complémentaires relevant d'activités extérieures au périmètre des entreprises de production audiovisuelle retenues dans l'étude.

En 2018, 48,8 % des effectifs permanents des entreprises productrices de fiction télévisuelle reçoivent un salaire annuel supérieur à 24 SMIC mensuels, c'est-à-dire en moyenne un salaire mensuel au minimum égal à deux fois le SMIC. Cette proportion de permanents avec les plus gros revenus dans le secteur est plus importante parmi les hommes (53,1 %) que parmi les femmes (46,0%). A l'autre extrême, 4,3 % des effectifs permanents reçoivent en 2018 un salaire annuel inférieur à un SMIC mensuel, c'est-à-dire un salaire mensuel moyen inférieur à un douzième du SMIC. Ces contrats de permanents, dont la durée est en moyenne inférieure à un mois, concernent davantage les hommes (6,8 % des effectifs permanents masculins en 2018) que les femmes (2,8 % des effectifs permanents féminins).

Au global, les deux tiers (69,6 %) des effectifs permanents des entreprises de production de fiction télévisuelle reçoivent un salaire mensuel moyen supérieur au SMIC en 2018. Cette part est plus élevée pour les hommes (75,3 %) que pour les femmes (65,9 %).

Répartition des permanents selon leur salaire annuel dans la production audiovisuelle en 2018 (%)

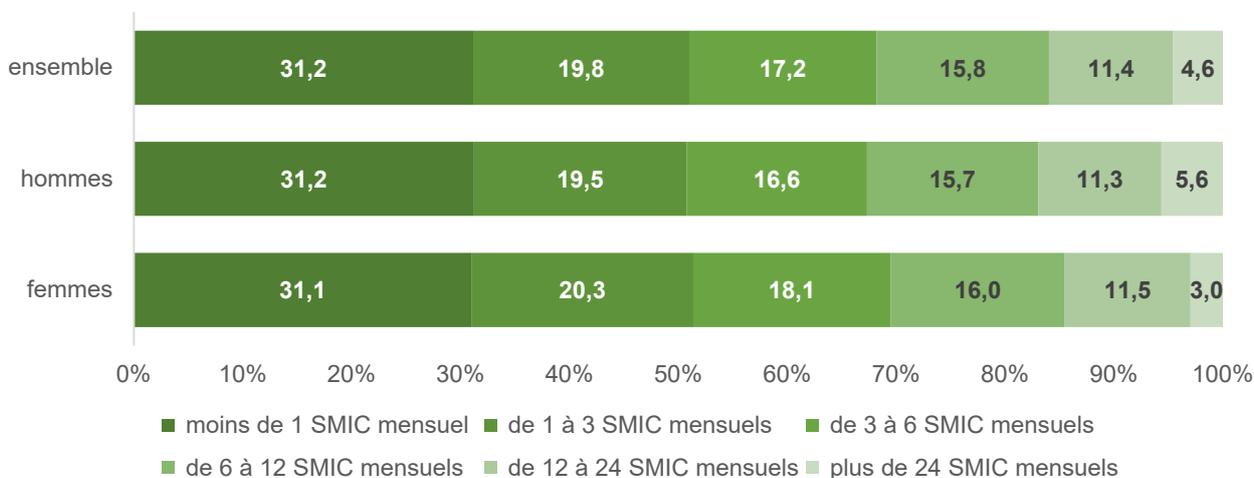


Source : CNC - Audiens.

Plus des deux tiers (68,2 %) des techniciens intermittents reçoivent en 2018 un salaire moyen mensuel inférieur à la moitié du SMIC pour leur travail dans les entreprises de production de fiction télévisuelle. Cette part est légèrement moins élevée pour les hommes (67,3 %) que pour les femmes (69,5 %).

En 2018, 16,0 % des techniciens intermittents reçoivent de la part des entreprises du secteur un salaire moyen mensuel supérieur au SMIC. Cette proportion est plus élevée pour les hommes (16,9 %) que pour les femmes (14,5 %).

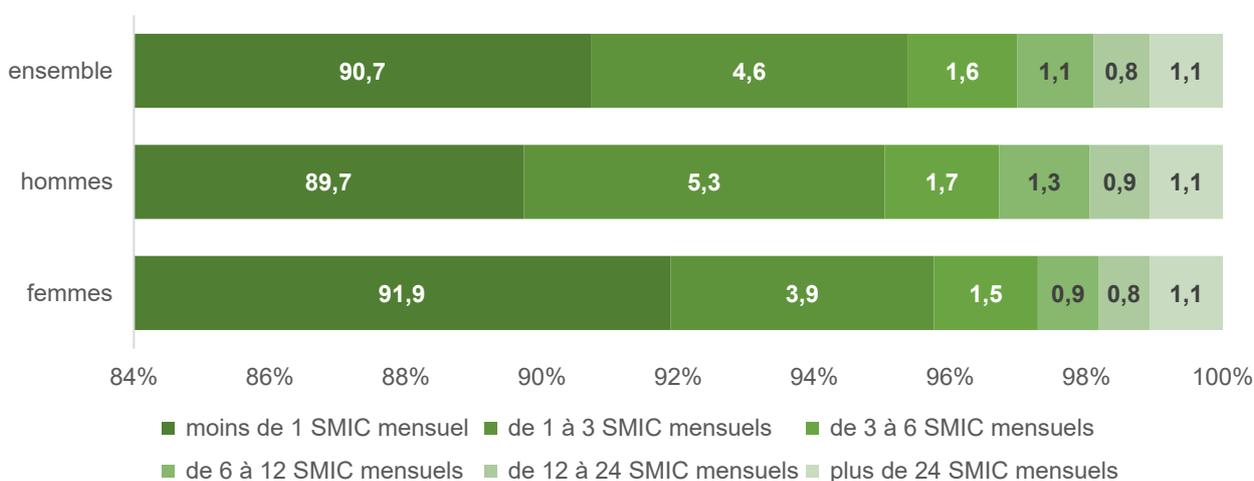
Répartition des techniciens intermittents selon leur salaire annuel dans la production audiovisuelle en 2018 (%)



Source : CNC - Audiens.

Au sein de la population des artistes intermittents, la répartition des effectifs en fonction des salaires annuels dans le secteur fait apparaître la grande prédominance des individus recevant peu de revenus dans le secteur. En 2018, la très grande majorité (90,7 %) des artistes intermittents perçoivent des entreprises de production de fiction télévisuelle un salaire annuel équivalent à moins d'un SMIC mensuel (soit un salaire mensuel moyen inférieur à un douzième du SMIC). L'importance de cette part peut s'expliquer notamment par la ventilation des revenus des artistes intermittents sur plusieurs secteurs d'activité, ainsi que par la présence des figurants au sein de cette catégorie. 91,9 % des femmes artistes perçoivent un salaire annuel équivalent à moins d'un SMIC mensuel, contre 89,7 % des hommes. Seul 1,9 % des artistes ayant travaillé dans le secteur en 2018 gagnent plus que le SMIC. Cette proportion est similaire chez les hommes (2,0 %) et chez les femmes (1,9 %).

Répartition des artistes intermittents selon leur salaire annuel dans la production audiovisuelle en 2018 (%)



Source : CNC - Audiens.

B. Analyse par métier dans la production audiovisuelle

Remarques méthodologiques

Les déclarations nominatives des salaires adressées par les entreprises à Audiens peuvent se faire sur différents supports et sous différents formats. Jusqu'en 2016, les entreprises étaient tenues de retourner les déclarations nominatives des salaires auprès d'Audiens de façon annuelle (norme DADS-U). A partir de 2017, la fréquence d'envoi des déclarations nominatives est mensuelle (norme DSN).

Toutes les entreprises n'utilisant pas la norme DADS-U, l'information fournie jusqu'en 2016 n'est pas exhaustive. En 2018, l'ensemble des salariés des films de fiction constituant l'échantillon ont été déclarés en suivant la norme DSN.

Par ailleurs, la zone « intitulé d'emploi » est une zone libre d'au maximum 120 caractères. Elle est généralement alimentée par le logiciel de paye et les intitulés peuvent varier d'une entreprise à une autre. Les différents intitulés de métiers exploités dans cette étude sont par conséquent des agrégats regroupant plusieurs professions de même nature, permettant la constitution de groupes présentant des effectifs significatifs.

a. *Emploi dans la production audiovisuelle selon le métier et le genre*

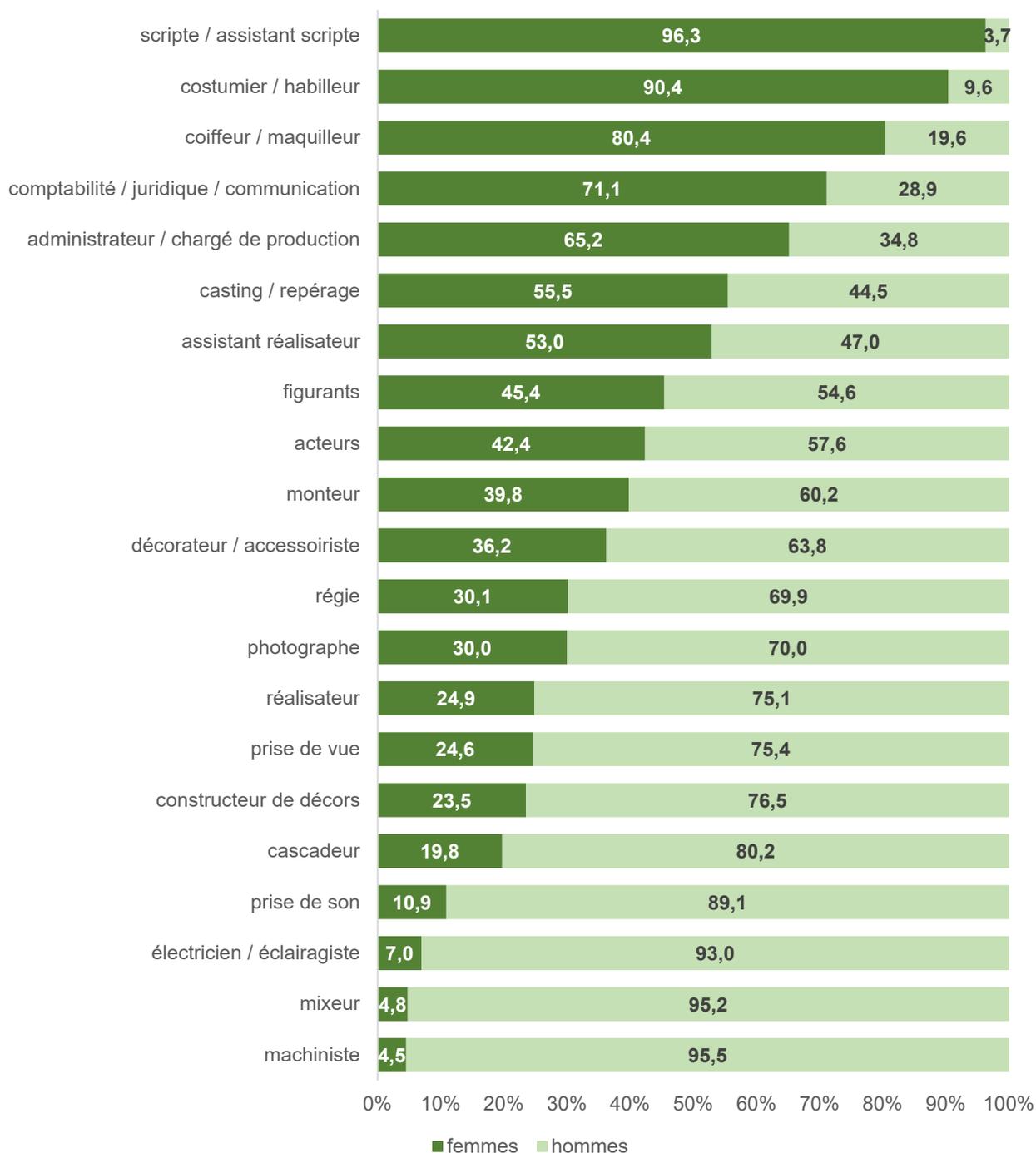
Remarques méthodologiques

La notion de « nombre de personnes » correspond au nombre de personnes distinctes. Une personne déclarée plusieurs fois, par le même employeur ou des employeurs différents, n'est comptée qu'une seule fois dans les sous-ensembles affichés.

Comme pour la production cinématographique, l'analyse par métier dans la production audiovisuelle fait apparaître des professions clairement plus « masculines » et d'autres plus « féminines ». Certains postes sont à plus des trois quarts occupés par des femmes comme les métiers de scripte / assistant scripte (96,3 % de femmes), costumier / habilleur (90,4 %) et coiffeur / maquilleur (80,4 %). La part de femmes est en revanche plus faible sur les métiers techniques : elle est de 4,5 % pour les machinistes, de 4,8 % pour les mixeurs et de 7,0 % pour les électriciens / éclairagistes.

La présence des femmes dans les métiers de la production audiovisuelle de fiction est très proche de celle observée dans la production cinématographique de fiction. Seuls trois métiers dans la production audiovisuelle présentent une part de femmes significativement différente de celles observées dans la production cinématographique : les métiers du casting / repérage (plus masculins), les coiffeurs / maquilleurs (plus féminins) et les cascadeurs (plus féminins).

Effectifs dans la production audiovisuelle selon le genre (2009-2018) (%)



Source : CNC – Audiens.

Sur la période 2009-2018, le nombre de femmes augmente quelle que soit la profession considérée, de +3 femmes mixeuses à +3 123 figurantes. Le nombre d'hommes baisse en revanche pour cinq professions : les costumiers / habilleurs (-12,8 %), les constructeurs de décors (-8,3 %), les métiers de la comptabilité / juridique / communication (-5,7 %), les coiffeurs / maquilleurs (-4,5 %) et les métiers de la prise de son (-3,9 %).

La part de femmes augmente par conséquent dans presque toutes les professions à 61,0 % pour les métiers du casting / repérage (+20,1 pts par rapport à 2009), 29,4 % pour les photographes de

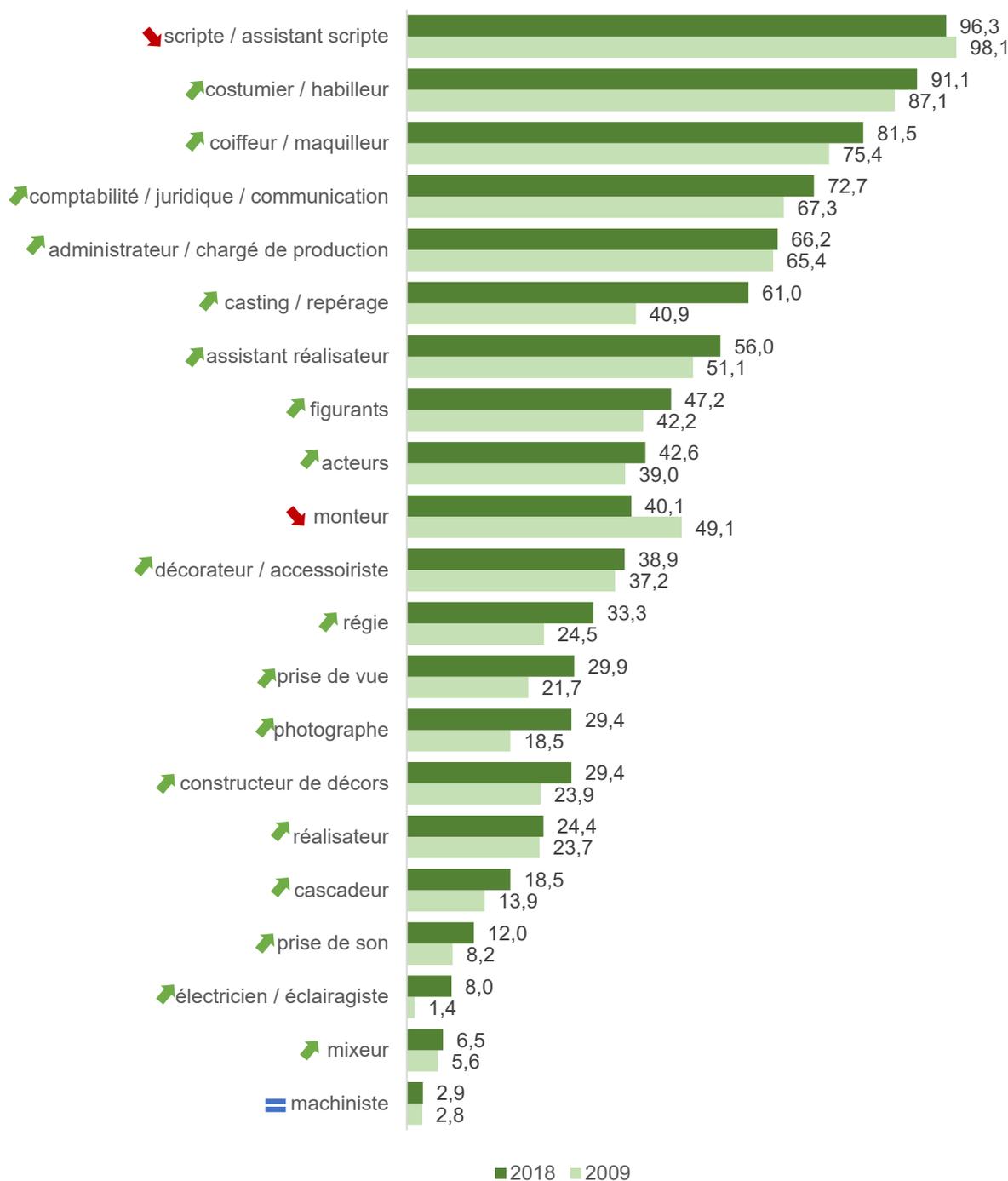
plateau (+10,9 pts), 33,3 % pour les métiers de la régie (+8,8 pts) et 29,9 % pour les métiers de la prise de vue (+8,2 pts). Seules deux professions font apparaître une baisse de la part des femmes entre 2009 et 2018 : les monteurs (-9,1 pts à 40,1 %) et les scriptes / assistants scriptes (-1,8 pts à 96,3 %). Pour cette dernière profession, les effectifs demeurent composés presque exclusivement de femmes.

Nombre de femmes dans les métiers de la production audiovisuelle

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
acteurs	1 059	846	934	944	1 159	1 093	1 013	1 153	1 218	1 335
figurants	4 643	2 912	3 755	3 634	4 557	5 297	4 426	4 828	6 408	7 766
administrateur / chargé de production	287	284	277	249	250	253	235	269	322	359
assistant réalisateur	289	248	277	305	320	353	325	362	382	438
cascadeur	17	14	17	26	16	26	22	22	24	27
casting / repérage	18	10	21	22	35	44	53	56	81	100
coiffeur / maquilleur	273	225	247	247	271	271	253	275	343	375
comptabilité / juridique / communication	72	57	41	34	31	31	36	27	69	88
constructeur de décors	68	44	53	39	50	60	53	51	59	83
costumier / habilleur	263	179	213	208	223	251	226	233	312	347
décorateur / accessoiriste	129	110	146	167	181	216	197	225	266	306
électricien / éclairagiste	5	7	9	6	10	14	18	22	40	39
machiniste	7	7	3	3	7	10	4	11	10	11
mixeur	2	2	3	2	2	2	2	2	4	5
monteur	201	182	200	189	209	212	197	195	191	230
photographe	5	5	6	4	6	5	7	5	11	10
prise de son	30	27	28	29	37	25	32	28	30	44
prise de vue	120	96	128	122	155	183	174	178	200	223
réalisateur	46	33	38	40	50	33	34	48	56	67
régie	241	215	261	240	261	289	295	344	381	423
scripte / assistant scripte	102	87	101	110	111	106	107	123	133	131

Source : CNC – Audiens.

Part de femmes dans les métiers de la production audiovisuelle (%)



Source : CNC – Audiens.

b. Nombre moyen d'heures

Remarques méthodologiques

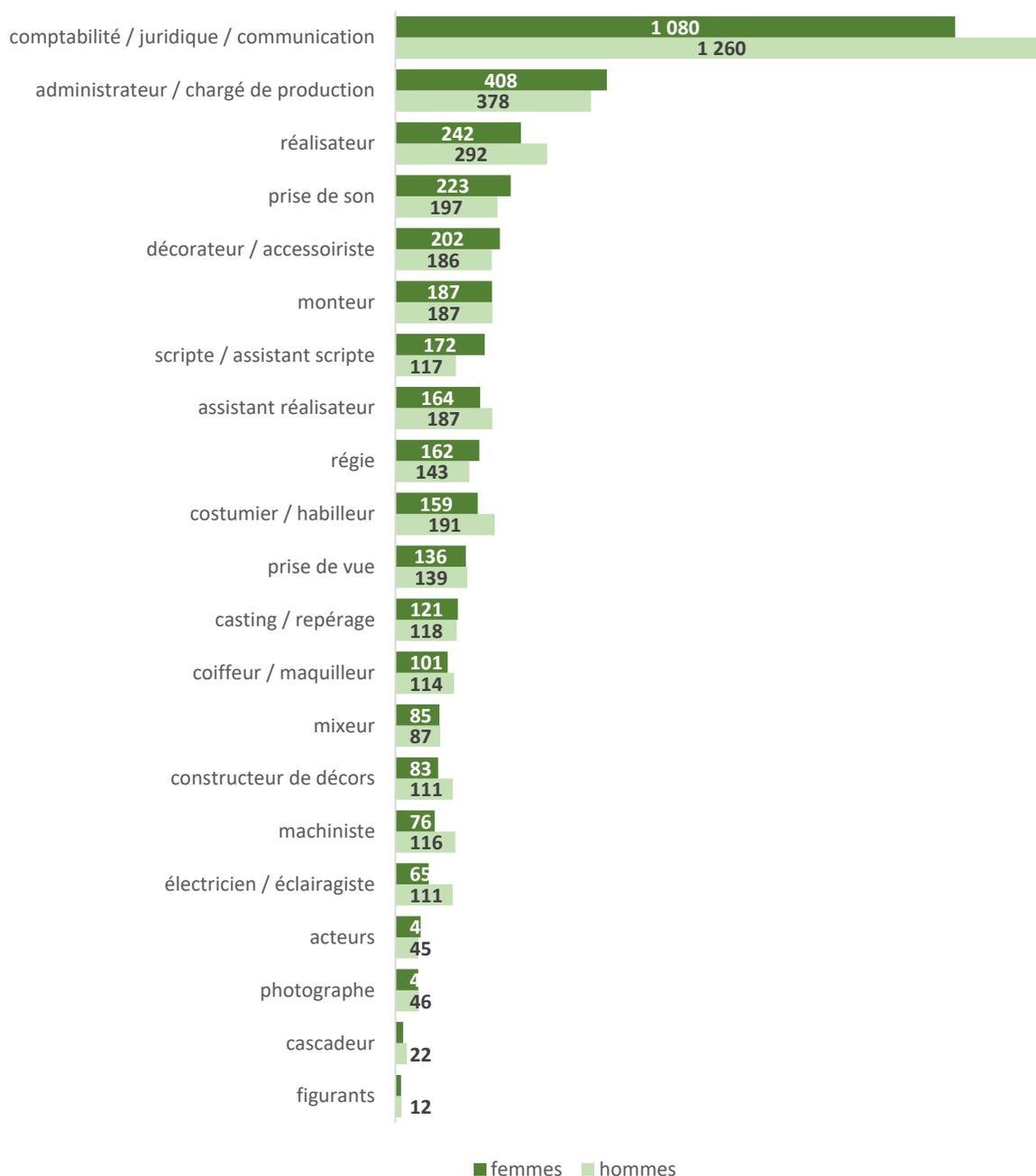
Le « nombre d'heures moyen » correspond au nombre moyen d'heure par période d'activité déclarée.

Comme pour la production cinématographique, les durées d'activité dans la production audiovisuelle varient beaucoup en fonction des métiers considérés. Les métiers de la comptabilité / juridique /

communication, en partie composés de salariés permanents, affichent les nombres d'heures les plus importants à 1 260 h en moyenne par période pour les hommes et 1 080 h pour les femmes. Ces métiers se situent largement devant les administrateurs / chargés de production (408 h pour les femmes, 378 h pour les hommes). Cet important écart est significatif des différences de la nature des contrats permanents et intermittents.

Les femmes ont des contrats, en moyenne, plus longs que les hommes dans certaines des fonctions de la filière de production audiovisuelle : les scriptes / assistants scriptes (172 h soit +47,7 % par rapport aux hommes), les métiers de la régie (162 h contre 143 h pour les hommes) et les métiers de la prise de son (223 h contre 197 h pour les hommes).

Nombre d'heures moyen par période d'activité dans la production audiovisuelle (2009-2018)



Source : CNC-Audiens.

c. Répartition par âge moyen et médian

Les variations entre âges moyens et médians sont plus contrastées dans la production audiovisuelle que dans la production cinématographique. Trois métiers comportent des effectifs féminins plus âgés que leurs homologues masculins : les scriptes / assistantes scriptes (âge médian de 7 ans plus élevé, âge moyen de 2 ans plus élevé), les monteurs (âge médian et moyen de 2 ans plus élevés) ainsi que les métiers de la comptabilité / juridique / communication (âge médian et moyen de 1 an plus élevé). A l'inverse, trois professions affichent un âge moyen des hommes sensiblement plus élevé que celui des femmes : les électriciens / éclairagistes (+10 ans), les machinistes (+8 ans) et les cascadeurs (+8 ans).

Âges moyens et médians par métier dans la production audiovisuelle (2009-2018)

	âge médian		âge moyen	
	femmes	hommes	femmes	hommes
acteurs	37	42	38	42
figurants	32	36	34	37
administrateur / chargé de production	37	43	38	43
assistant réalisateur	34	37	36	38
cascadeur	34	42	35	43
casting / repérage	41	43	42	43
coiffeur / maquilleur	42	45	42	44
comptabilité / juridique / communication	39	38	39	38
constructeur de décors	45	48	43	46
costumier / habilleur	40	43	41	42
décorateur / accessoiriste	34	41	37	41
électricien / éclairagiste	27	37	29	39
machiniste	30	38	32	39
mixeur	39	41	40	42
monteur	38	36	39	37
photographe	37	46	39	46
prise de son	31	38	34	39
prise de vue	31	37	32	38
réalisateur	40	45	42	45
régie	29	33	32	35
scripte / assistant scripte	38	31	40	38

Source : CNC – Audiens.

d. Salaires horaires dans la production audiovisuelle selon le métier et le genre

Remarques méthodologiques

La comparaison des salaires horaires des femmes et des hommes est à appréhender avec précaution.

Les salaires horaires moyens et médians tels que présentés dans cette étude sont calculés à partir des périodes déclarées. Ils peuvent donc être conditionnés par l'emploi répété d'un même salarié au cours d'une année.

Pour une majorité de professions identifiées, les salaires horaires moyens des femmes dans la production audiovisuelle apparaissent inférieurs à ceux des hommes.

Pour certaines catégories de métiers du secteur de la production audiovisuelle, les différences sont particulièrement marquées. C'est notamment le cas du métier de réalisateur, qui est celui pour lequel l'écart entre les salaires moyens est le plus conséquent. Une réalisatrice dans le secteur de la production audiovisuelle de fiction perçoit, en moyenne, un salaire horaire 37,7 % inférieur à celui des réalisateurs. Comme pour la production cinématographique, cet écart est en partie creusé par les réalisateurs présentant les salaires les plus élevés, le salaire médian des femmes étant de

27,2 % inférieur à celui des hommes. Le salaire horaire des administratrices / chargées de production, profession pourtant composée majoritairement de femmes, est inférieur à celui des hommes de 36,5 %. Enfin, les femmes des métiers de la prise de vue touchent, en moyenne, un salaire horaire moyen inférieur de 23,8 % par rapport à leurs homologues masculins.

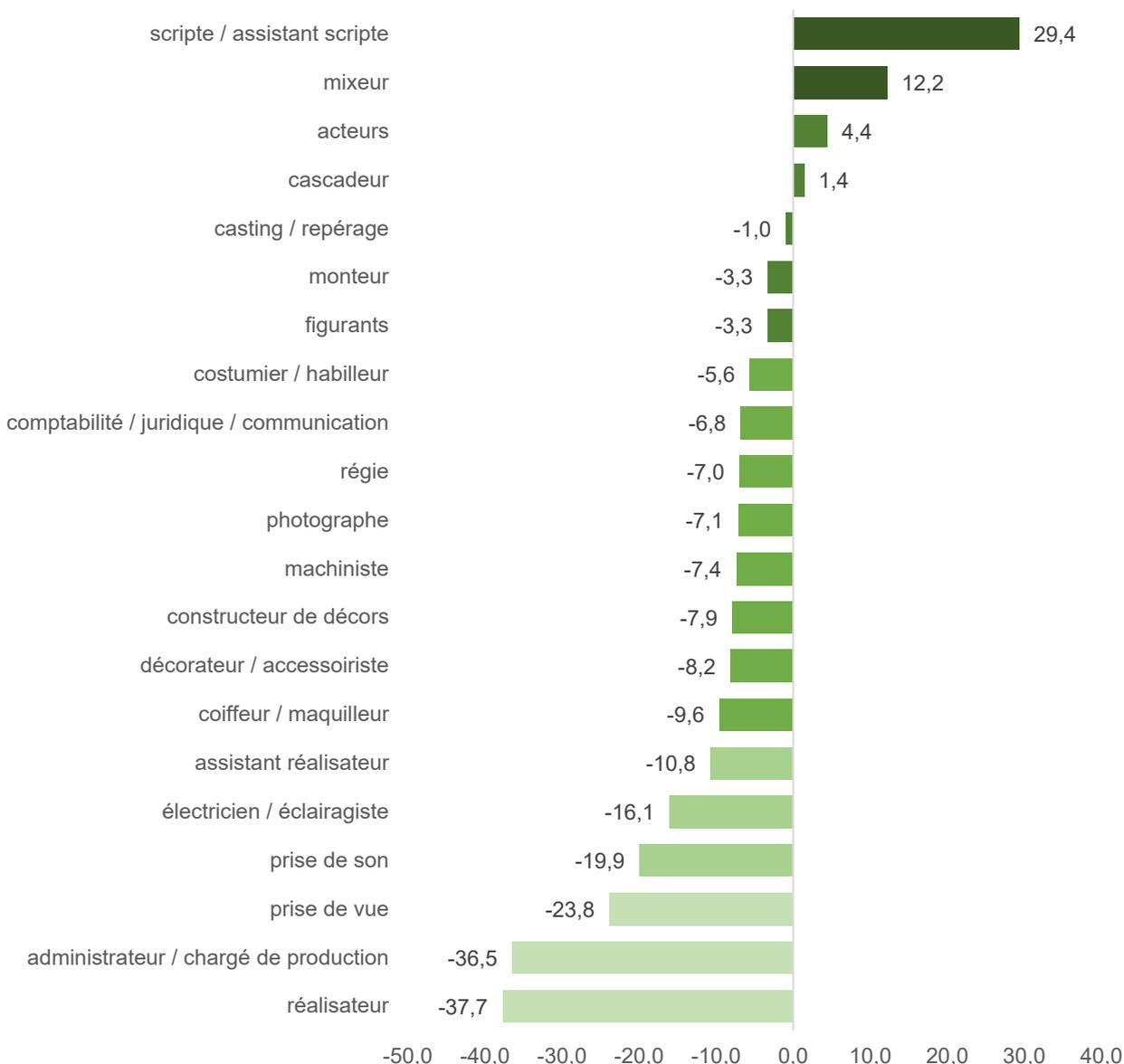
Pour quatre professions, l'écart de salaire est cependant en faveur des femmes. C'est le cas des cascadeuses (+1,4 % par rapport au salaire horaire moyen des hommes), des actrices (+4,4 %), des mixeuses (+12,2 %) et des scriptes / assistantes scriptes (+29,4 %). Pour cette dernière profession, il convient de souligner que les hommes sont largement minoritaires sur la période (3,7 % des effectifs). A l'exception des scriptes / assistants scriptes, les trois autres métiers pour lesquels l'écart salarial est en faveur des femmes comptent parmi ceux qui présentent les niveaux de rémunération moyens et médians les plus importants sur la période.

Salaires horaires moyens et médians dans la production audiovisuelle (2009-2018) (€ / h)

	salaire médian		salaire moyen	
	femmes	hommes	femmes	hommes
acteurs	62,1	57,1	100,2	95,9
figurants	12,0	12,0	12,5	12,9
administrateur / chargé de production	28,5	44,1	31,1	48,9
assistant réalisateur	28,6	32,2	28,8	32,3
cascadeur	64,7	66,9	71,1	70,1
casting / repérage	35,9	34,9	35,3	35,6
coiffeur / maquilleur	31,3	35,7	33,5	37,0
comptabilité / juridique / communication	26,9	29,2	32,6	35,0
constructeur de décors	29,4	30,8	29,5	32,0
costumier / habilleur	28,9	30,6	30,8	32,7
décorateur / accessoiriste	31,0	33,8	31,6	34,4
électricien / éclairagiste	30,1	36,0	30,5	36,3
machiniste	34,4	35,4	33,2	35,8
mixeur	71,4	69,3	67,5	60,2
monteur	32,3	34,3	32,2	33,3
photographe	35,7	37,1	37,9	40,8
prise de son	23,6	38,6	32,2	40,2
prise de vue	35,5	42,9	36,0	47,2
réalisateur	36,7	50,4	42,8	68,8
régie	18,9	19,6	22,2	23,9
scripte / assistant scripte	35,5	28,4	33,8	26,2

Source : CNC – Audiens.

Écarts entre les salaires horaires moyens des femmes et des hommes dans la production audiovisuelle (2009-2018) (%)



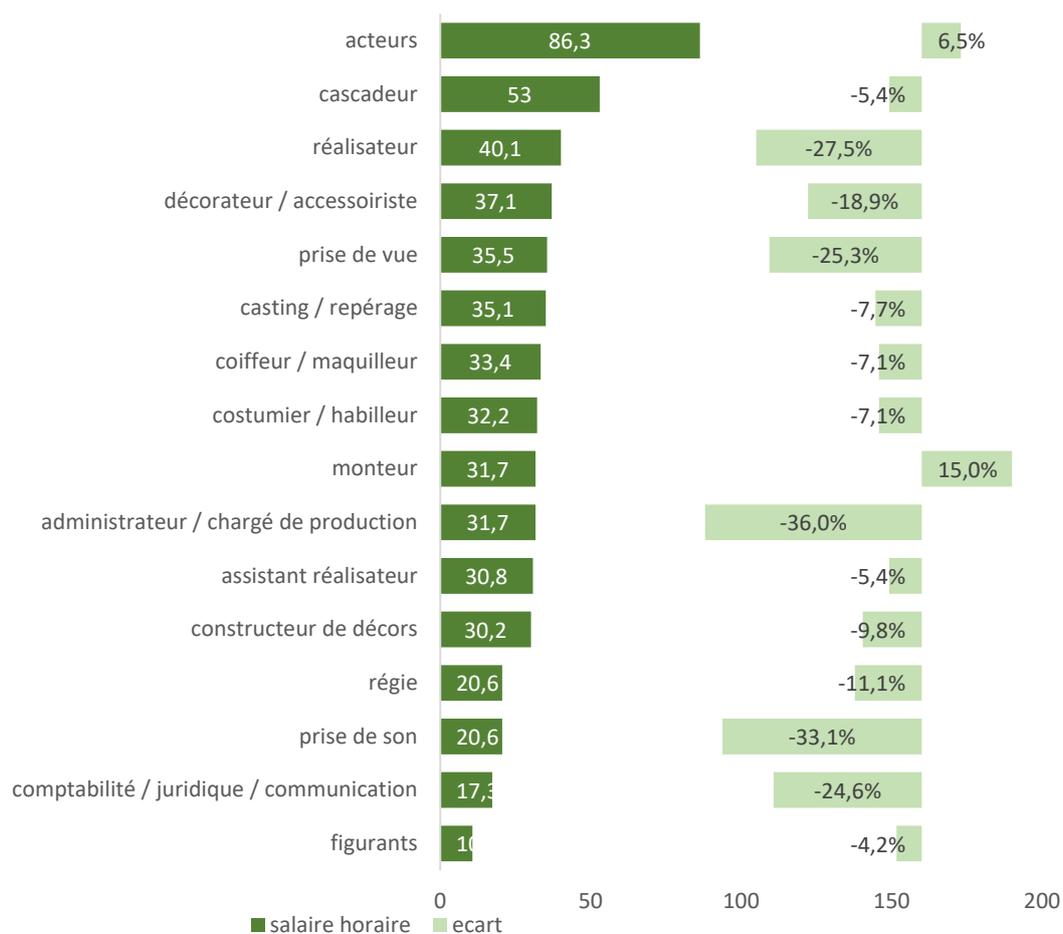
Source : CNC – Audiens.

Sur la période observée, les écarts de rémunération entre hommes et femmes varient sensiblement d'année en année et sont parfois difficile à interpréter. Entre 2009 et 2018, les écarts de rémunération moyenne se sont réduits pour les métiers du casting / repérage (+3,1 % de différence avec les hommes en 2018, soit +10,8 pts par rapport à 2009), pour les décoratrices / accessoiristes (-2,9 % de différence, +16,1 pts sur dix ans) de même que pour les machinistes (+3,4 % de différence, +25,8 pts). Sur la même période, les écarts de rémunération entre hommes et femmes se sont à l'inverse davantage creusés pour les monteuses (-8,5 % de différence, -23,5 pts), ainsi que pour les assistantes réalisatrices (-16,7 % en 2018, soit -11,3 pts par rapport à 2009).

Il convient toutefois de rappeler que ces évolutions de salaires et d'écarts de rémunération doivent être interprétées avec prudence en raison d'effectifs féminins réduits sur certaines professions.

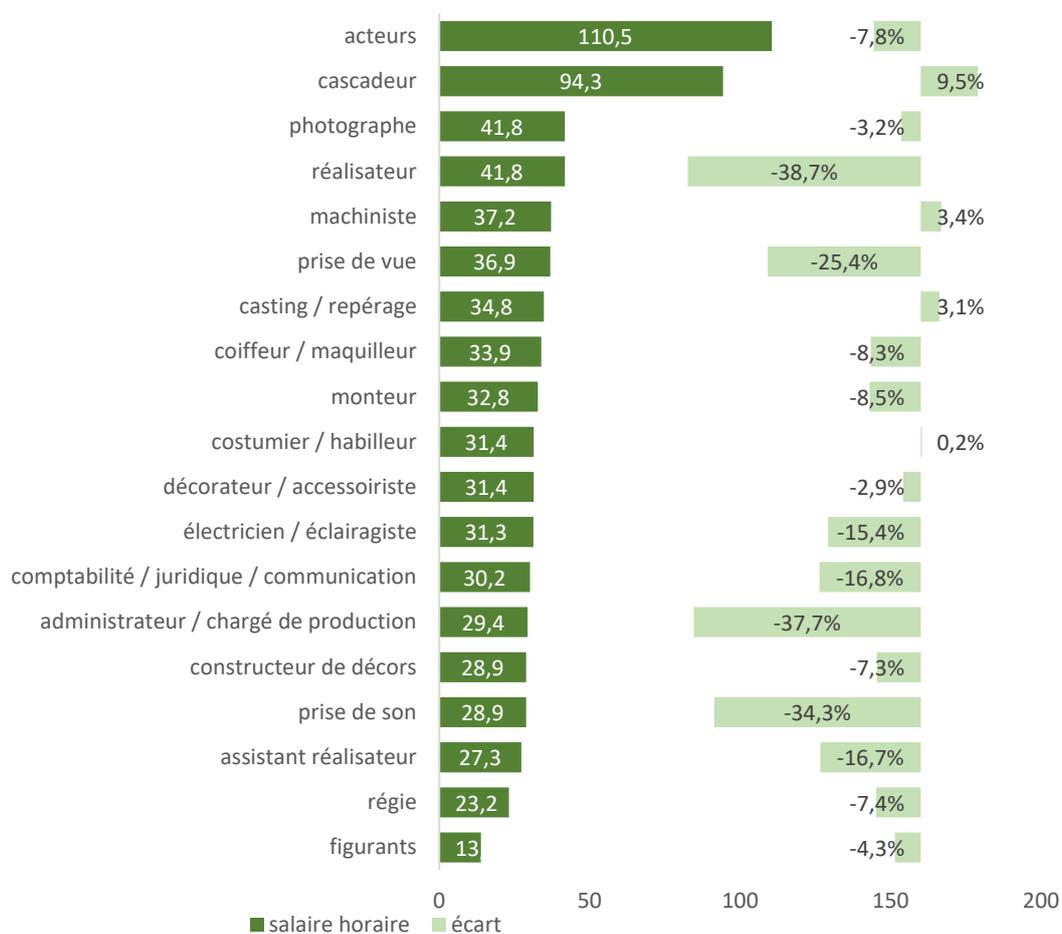
En 2018, seuls les actrices et acteurs ont un salaire horaire médian équivalent (71,4 €/h). Quatre professions présentent un salaire horaire médian supérieur en faveur des femmes en 2018 : les cascadeuses (91,1 €/h, +6,3 % par rapport aux hommes), les machinistes (37,9 €/h soit +8,0 %) et les métiers du casting / repérage (36,2 €/h soit +11,7 %), les photographes de plateau (42,9 €/h, +14,5 %).

Salaires horaires moyens des femmes (€ / h) et écarts avec les salaires horaires des hommes (%) dans la production audiovisuelle en 2009



Certaines professions présentent des effectifs annuels insuffisants. Pour cette raison, elles ne figurent pas dans ce graphique.
Source : CNC – Audiens

Salaires horaires moyens des femmes (€ / h) et écarts avec les salaires horaires des hommes (%) dans la production audiovisuelle en 2018



Certaines professions présentent des effectifs annuels insuffisants. Pour cette raison, elles ne figurent pas dans ce graphique.
Source : CNC – Audiens

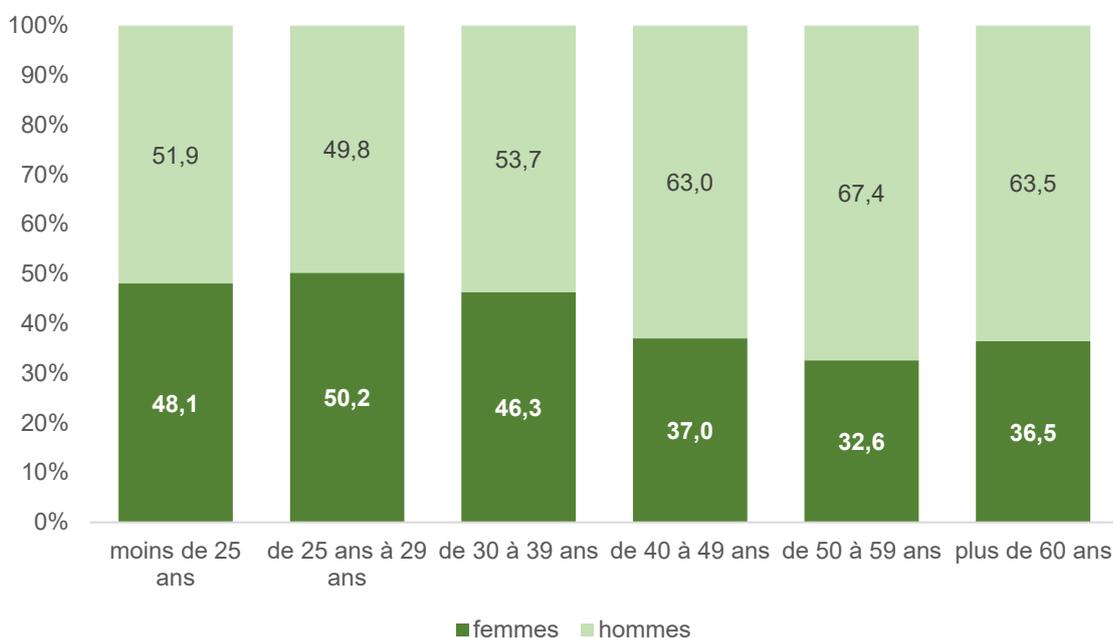
e. *L'emploi des acteurs dans la production audiovisuelle par tranche d'âge*

La part d'actrices au sein des effectifs de la production audiovisuelle de fiction varie selon les tranches d'âge.

Entre 2009 et 2018, les actrices âgées de 25 à 29 ans sont aussi nombreuses que leurs homologues masculins (944 actrices soit 50,2 % des effectifs de cette tranche d'âge). La part de femmes au sein de la population d'acteurs décroît ensuite à mesure que les tranches d'âge augmentent : elle est de 46,3 % pour les actrices âgées de 30 à 39 ans, de 37,0 % pour les actrices âgées de 40 à 49 ans et de 32,6 % pour les actrices âgées de 50 à 59 ans. La part des actrices de plus de 60 ans est légèrement supérieure, à 36,5 %. De façon générale, la part d'actrices est plus importante dans la production audiovisuelle de fiction que dans la production cinématographique de fiction, quelle que soit la tranche d'âge étudiée (excepté pour les actrices âgées de 25 à 29 ans).

Entre 2009 et 2018, le nombre de femmes augmente fortement pour les actrices âgées de plus de 60 ans (+45,2 % contre +8,0 % pour les hommes) ainsi que pour les actrices âgées de 50 à 59 ans (+37,2 %, contre +20,1 % pour les hommes). Sur la période, la part de femmes augmente au sein de l'ensemble des tranches d'âge. En 2018, quatre tranches d'âge sont composées de plus de 40 % de femmes : les moins de 25 ans (45,8 % de femmes), 25 à 29 ans (46,3 %), 30 à 39 ans (49,1 %) et 40 à 49 ans (41,6 %).

Répartition des effectifs par tranche d'âge selon le genre des acteurs (2009-2018) (%)



Source : CNC – Audiens.

Nombre d'acteurs selon leur genre et leur tranche d'âge

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	total ¹
moins de 25 ans	femmes	177	115	137	115	149	180	175	192	209	227	1 280
	hommes	171	106	145	137	192	192	190	200	238	269	1 383
de 25 ans à 29 ans	femmes	150	108	116	111	150	137	111	143	152	136	944
	hommes	131	86	95	101	131	139	121	119	168	158	935
de 30 ans à 39 ans	femmes	301	258	266	297	348	295	272	338	350	389	1 870
	hommes	406	314	335	335	405	359	300	349	405	403	2 166
de 40 ans à 49 ans	femmes	236	203	212	212	248	240	218	253	275	311	1 333
	hommes	481	386	392	381	472	443	383	435	446	436	2 268
de 50 ans à 59 ans	femmes	121	101	122	129	148	144	142	135	138	166	743
	hommes	288	257	252	232	287	309	266	319	317	346	1 537
plus de 60 ans	femmes	73	60	81	79	115	96	94	91	94	106	508
	hommes	176	155	160	150	161	167	150	155	172	190	885

¹Total dédoublonné : un individu déclaré sur plusieurs années n'est compté qu'une seule fois.

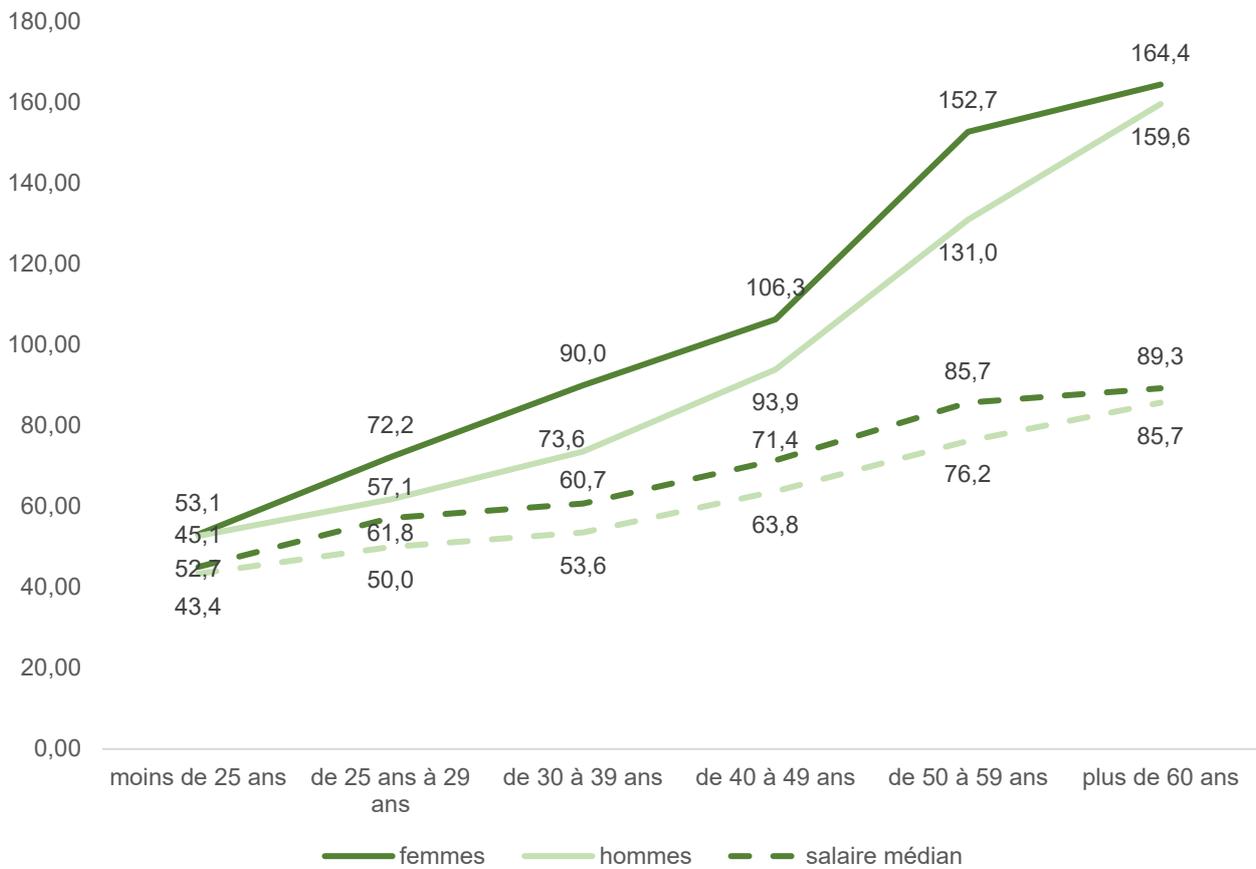
Source : CNC – Audiens.

Contrairement à la production cinématographique, l'étude des salaires horaires moyens et médians des acteurs de la production audiovisuelle atteste d'une meilleure rémunération des actrices quelle que soit la tranche d'âge considérée.

De façon générale, les rémunérations horaires augmentent à mesure que les acteurs et actrices vieillissent. Le salaire moyen d'une actrice de plus de 60 ans est ainsi de 164,4 €/h entre 2009 et 2018, contre 53,1 €/h pour une actrice de moins de 25 ans. Quelle que soit la tranche d'âge étudiée, le salaire moyen des actrices est supérieur à celui des hommes sur la période 2009-2018. L'écart est le plus important pour les actrices âgées de 30 à 39 ans qui gagnent en moyenne 90 €/h (+22,3 % par rapport aux hommes), ainsi que pour les actrices âgées de 25 à 29 ans (72,2 €/h soit +17,0 % par rapport aux hommes).

De même, les femmes touchent entre 2009 et 2018 un salaire médian supérieur aux hommes dans la production audiovisuelle de fiction. Les écarts de salaires médians sont plus contenus que les écarts de salaires moyens mais demeurent importants pour les acteurs âgés 25 à 60 ans (entre 12 % et 14 %). Les salaires horaires médians sont en revanche similaire pour les acteurs et actrices âgés de moins de 25 ans (+3,9 % en faveur des femmes) et ceux âgés de plus de 60 ans (+4,2 % en faveur des femmes).

Salaires horaires moyens et médians selon le genre et la tranche d'âge des acteurs (2009-2018) (€/h)



Source : CNC – Audiens.

Salaire horaire moyen des acteurs de la production audiovisuelle selon leur genre et leur tranche d'âge (2009-2018) (€/h)

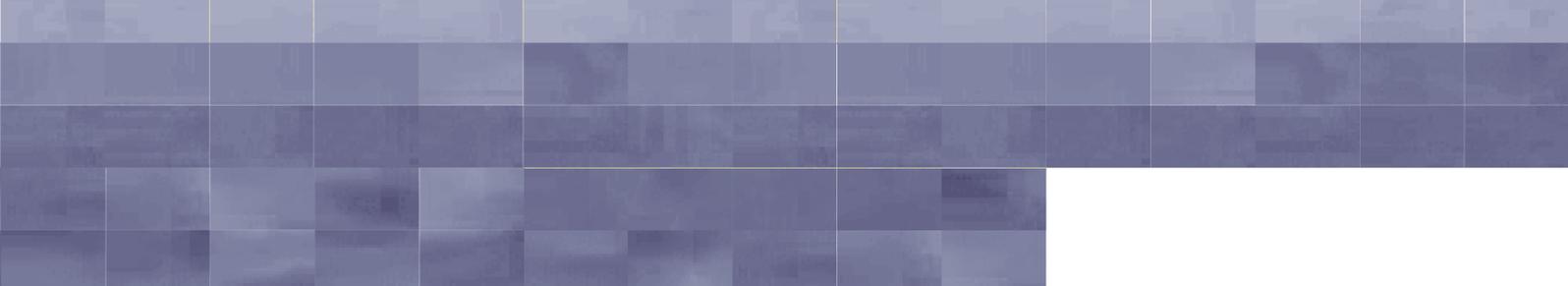
		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	total
moins de 25 ans	femmes	50,2	47,6	51,7	56,9	51,2	49,4	49,8	52,0	54,0	57,3	53,1
	hommes	42,6	43,3	41,4	47,9	48,3	50,0	50,5	58,6	54,4	60,9	52,7
de 25 ans à 29 ans	femmes	66,2	59,3	55,3	66,2	69,8	80,4	85,4	73,0	73,5	81,5	72,2
	hommes	59,1	45,9	57,0	58,1	56,8	61,2	72,2	72,1	60,2	66,1	61,8
de 30 ans à 39 ans	femmes	81,8	67,3	68,4	83,2	77,2	96,1	98,5	94,2	103,3	101,4	90,0
	hommes	68,3	58,0	55,4	76,7	60,3	70,6	85,8	81,3	73,5	91,2	73,6
de 40 ans à 49 ans	femmes	76,4	71,6	81,6	101,7	92,3	107,7	107,8	114,5	124,6	134,7	106,3
	hommes	80,6	70,7	69,6	99,0	100,8	95,8	107,8	99,5	101,0	107,6	93,9
de 50 ans à 59 ans	femmes	144,7	109,8	80,0	196,1	213,0	172,3	194,9	195,2	130,5	138,7	152,7
	hommes	92,3	74,4	89,9	111,6	103,6	124,0	120,4	121,3	146,4	219,3	131,0
plus de 60 ans	femmes	147,7	132,3	120,5	125,4	107,8	132,1	136,2	168,9	269,7	214,7	164,4
	hommes	134,2	118,3	98,7	203,2	197,4	193,8	179,9	162,9	167,1	171,2	159,6

Source : CNC – Audiens.

Salaire horaire médian des acteurs de la production cinématographique selon leur genre et leur tranche d'âge (2009-2018) (€/h)

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	total
moins de 25 ans	femmes	38,6	37,6	42,1	50,0	42,9	42,9	42,9	42,9	49,5	57,1	45,1
	hommes	36,4	37,7	37,7	38,6	37,6	40,3	42,9	42,9	50,0	57,1	43,4
de 25 ans à 29 ans	femmes	53,6	42,9	37,6	53,6	50,0	57,1	71,4	58,0	63,8	76,4	57,1
	hommes	48,6	32,1	43,3	38,6	40,1	53,6	64,3	64,3	42,9	57,1	50,0
de 30 ans à 39 ans	femmes	64,3	29,4	37,6	53,6	50,0	84,9	67,5	71,4	71,4	71,4	60,7
	hommes	53,6	32,5	37,6	50,3	38,6	50,0	58,1	57,1	57,1	71,4	53,6
de 40 ans à 49 ans	femmes	53,6	28,3	32,7	64,3	54,0	71,4	75,4	85,7	85,7	99,0	71,4
	hommes	54,0	37,6	38,6	75,0	57,1	64,3	75,0	64,3	67,9	78,6	63,8
de 50 ans à 59 ans	femmes	77,3	28,3	29,6	100,0	100,2	97,5	128,6	116,1	84,8	83,6	85,7
	hommes	61,9	29,3	37,9	80,3	71,3	85,7	85,7	85,7	85,7	97,8	76,2
plus de 60 ans	femmes	101,8	53,8	58,9	77,6	53,6	99,8	99,6	107,1	107,1	100,0	89,3
	hommes	72,6	31,2	32,1	107,1	112,2	107,1	117,9	92,9	89,4	98,6	85,7

Source : CNC – Audiens.



**La place des femmes
dans l'industrie
cinématographique
et audiovisuelle**

une publication
du Centre national
du cinéma
et de l'image animée
291 boulevard Raspail
75675 Paris Cedex 14
www.cnc.fr

direction des études,
des statistiques
et de la prospective
tél. 01 44 34 38 26
despro@cnc.fr

édité par la direction
de la communication
conception graphique
couverture : c-album
impression : Stipa
mars 2021